



HAL
open science

Abbaye d'Entremont. Rapport final d'opération archéologique

Sidonie Bochaton, Bérénice Bétend-Desgranges

► **To cite this version:**

Sidonie Bochaton, Bérénice Bétend-Desgranges. Abbaye d'Entremont. Rapport final d'opération archéologique. [Rapport Technique] Service régional de l'archéologie Auvergne - Rhône-Alpes. 2021. halshs-03761785

HAL Id: halshs-03761785

<https://shs.hal.science/halshs-03761785>

Submitted on 26 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Abbaye d'Entremont

Le cloître

Glières-Val de Borne, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton
Bérénice Bétend-Desgranges



Région:	Auvergne - Rhône-Alpes
Département:	Haute-Savoie
Commune:	Glières-Val de Borne
Lieu-dit:	Chef-Lieu - L'abbaye
Code INSEE:	74 212
Opération archéologique n°:	2214122
Autorisation préfectorale n°:	2021/609
Type d'opération:	Fouille programmée
Responsable d'opération:	Sidonie Bochaton
Responsable adjointe:	Bérénice Bétend-Desgranges



Illustrations de couverture :
L'église d'Entremont et l'aile nord des
bâtiments conventuels.
(© S. Bochaton)

ABBAYE D'ENTREMONT

LE CLOÎTRE

**GLIÈRES-VAL DE BORNE(74212)
CHEF-LIEU**

**HAUTE-SAVOIE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
CAMPAGNE 2021**

AUTORISATION N° 2021/609

CODE OPÉRATION : 2214122

**SIDONIE BOCHATON (DIR.)
BÉRÉNICE BÉTEND-DESGRANGES**

DÉCEMBRE 2021

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette campagne de fouille et de ce rapport, nous tenons à remercier les différentes personnes qui ont directement contribué au bon déroulement et à la réussite de cette opération. Cette gratitude s'exprime envers :

- Le Service Régional de l'Archéologie, pour son soutien financier et administratif, son conservateur Karim Gernigon, Laure Devillard et Julian Castelbou.
- Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, pour son soutien financier et administratif, en particulier Christophe Guffond, responsable du Service Archéologie et Patrimoine bâti.
- La Mairie de Glières-Val de Borne, représentée par son maire Christophe Fournier et les adjointe et adjoints Christiane Perillat-Charlaz, Laurent Vallier et Gilbert Collini.
- La Communauté de Communes Faucigny-Glières, représentée par son président Stéphane Valli.
- L'université Savoie Mont Blanc, en particulier Laurent Ripart, directeur de l'UFR LLSH, Anne-Sophie Nardelli-Malgrand, directrice du département d'Histoire, ainsi qu'Emma Bell, directrice du laboratoire LLSETI et Marie-Ange Mayoussier, gestionnaire du même laboratoire.
- Les stagiaires, étudiantes et étudiants de Licence 3 et Master 2 d'Histoire à l'université Savoie Mont Blanc.
- L'association ESPAHS, en particulier Joël Serralongue, Marie-Christine Lebascle et Michèle Chevrier.
- Et les habitants de Glières-Val de Borne Evelyne et Christian Roussel, et Richard Brossier.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Auteurs : Sidonie Bochaton, Bérénice Bétend-Desgranges

Numéro d'OA : 2214122

Responsable de l'autorisation : Sidonie Bochaton

Nature de l'opération : fouille programmée du 30 août au 10 septembre 2021

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Haute-Savoie > Glières-Val de Borne

Code INSEE de la commune : 74 212

Mots clés du thésaurus : abbaye, chanoine, cloître

Chronologie : Moyen Âge, temps modernes

Titre : Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne)

Sous-titre : Le cloître

Dans la continuité des opérations archéologiques menées depuis 2015 sur les abbayes de chanoines réguliers de la congrégation d'Abondance en Haute-Savoie (Abondance et Sixt), une prospection thématique avec prospections géophysiques a été menée en 2020 sur le site de l'ancien couvent augustinien d'Entremont, situé dans la commune nouvelle de Glières-Val de Borne. Cette intervention visait non seulement à sonder le sol à la recherche de vestiges maçonnés des états antérieurs, mais également à observer la topographie du site ainsi que les élévations subsistantes, dans le but de démarrer un chantier-école de l'université Savoie Mont Blanc à la rentrée universitaire 2021. L'ancien site abbatial n'est qu'à moitié conservé et se présente dans un état relativement semblable à celui de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : au sud, l'église domine le reste des bâtiments depuis une terrasse, tandis qu'au nord ne subsiste que l'aile opposée à l'église. Les ailes latérales de même que le cloître ont disparu et ont laissé place à une large parcelle aujourd'hui gazonnée. Le cadastre dit sarde, réalisé vers 1730 (Archives départementales de la Haute-Savoie), ainsi que des plans du couvent dressés au XVIII^e siècle (Archives départementales de la Savoie) conservent toutefois le souvenir d'une aile orientale qui reliait autrefois cette église à l'aile nord, ainsi qu'un bâtiment qui formait une façade occidentale.

En 2020, les prospections géophysiques menées par Amélie Quiquerez (maître de conférences à l'université de Bourgogne/UMR 6298 ARTEHIS) ont été mises en œuvre pour deux parcelles et une surface totale d'environ 1 800 m². À l'issue des deux journées d'intervention, quatre bâtiments semblaient apparaître : deux ont été rattachés à un état médiéval du site abbatial, tandis que deux autres étaient rapprochés de l'époque moderne. Aussi, au cours de cette première campagne de fouilles, un sondage de 16 m² a été implanté dans la partie orientale de cette parcelle et dans le prolongement de deux portes condamnées : l'une se trouve dans la façade sur jardin (sud) de l'ancien couvent, et la seconde dans le mur gouttereau nord de l'église.

Sous une couche de démolition rattachée à des travaux menés dans la seconde moitié du XX^e siècle, une épaisse couche de terre de cimetière a livré deux sépultures qu'il n'a pas été possible de fouiller entièrement. L'une est orientée ouest/est ; seuls un crâne et quelques vertèbres cervicales ont été trouvées dans l'emprise du sondage. L'autre est une sépulture double, orientée nord/sud ; seuls les membres inférieurs ont pu être dégagés, la partie supérieure des squelettes se trouvant prise dans la berme nord. Dans ce même niveau a été mis au jour l'angle nord-est du cloître, formé de deux murs bahuts perpendiculaires dont seuls les parements extérieurs ont été clairement mis en évidence. Un niveau de sol dallé correspondant au préau du cloître a été dégagé ; celui-ci présentait à l'angle un négatif de canalisation dédiée à l'évacuation des eaux de pluie et conservé sur une quarantaine de centimètres de profondeur. L'ensemble de ces vestiges délimite clairement trois espaces : deux galeries de circulation du cloître où se trouvent des sépultures, et un préau où étaient récoltées les eaux de pluie.

Bibliographie :

-BOCHATON S., *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction d'Anne Baud, université Lumière-Lyon 2, 2021.

-BOCHATON S., *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle)*, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. CXXVII, Annecy : Académie salésienne, 2020.

-BOCHATON S., QUIQUEREZ A., *Abbaye d'Entremont. Prospections géophysiques*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.

-DELERCE A., *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation. D'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry : Université Savoie-Mont-Blanc, 2019.

-LAISSUS D., *D'une origine de « la grande » et de « la petite montagne ». Étude de la relation entre les modes d'appropriation et les modes d'exploitation des alpages de l'abbaye d'Entremont (Haute-Savoie), XII^e-XVIII^e siècles*, mémoire de master 2 sous la direction de Laurent Schneider (EHES) et Nicolas Carrier (Lyon III), 2020.



Fig. a: L'ancien site abbatial d'Entremont vu depuis le nord-est.

Fig. b: L'angle nord-est du mur bahut du cloître d'Entremont.



SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES	1
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	1
FICHE SIGNALÉTIQUE	3
AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES	5
CARTES ET CADASTRE	8
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES	11
INTRODUCTION	11
L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	12
PRÉSENTATION DU SITE	12
<i>Contexte géographique et historique de la fondation d'Entremont</i>	13
<i>Description du site</i>	15
L'APPORT DE LA DOCUMENTATION	16
<i>Les documents archivistiques et iconographiques</i>	16
<i>L'historiographie</i>	18
<i>Phasage provisoire du site abbatial d'Entremont</i>	20
L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	21
PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	21
ENREGISTREMENT	22
CALENDRIER DES INTERVENTIONS	22
RÉSULTATS DE L'INTERVENTION	23
DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	23
L'ANGLE NORD-EST DU CLOÎTRE	26
RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES DU BÂTI	27
MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE DÉCOUVERT	28
ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES	29
MÉTHODE : TRAITEMENT DES DONNÉES, DE LA FOUILLE À L'ÉTUDE	29
<i>Les restes osseux en position secondaire</i>	29
<i>Les sépultures</i>	29
<i>Inventaire des os humains de l'US 40 004</i>	30
<i>Les sépultures en place</i>	33
RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION DE L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE	33
<i>Les os en position secondaire</i>	33
<i>Les sépultures SEP 1 et SEP 2</i>	34

<i>Mode d'inhumation et orientation des corps</i>	34
CONCLUSION DE L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE	35
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	35
BILAN	35
PROJET POUR LES ANNÉES À VENIR	36
BIBLIOGRAPHIE	38
FIGURES	41
PLANCHES	59
ANNEXES	71
INVENTAIRE DES FIGURES	71
INVENTAIRE DES PLANCHES	73
INVENTAIRE DES TABLEAUX	73
INVENTAIRE DES ESS ET DES EA	74
INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES	78
INVENTAIRE DU MOBILIER	84
INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN	86
INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	87
CATALOGUE DES SÉPULTURES	88
DIAGRAMME DE HARRIS	99

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Suivi administratif et scientifique

- Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie
 - **Karim Gernigon**, Conservateur Régional de l'Archéologie
 - **Laure Devillard**, Gestion de la recherche et secrétariat CTRA
 - **Julian Castelbou**
- Conseil Départemental de la Haute-Savoie
 - **Christophe Guffond**, Unité archéologie et patrimoine bâti

Intervenants scientifiques et techniques

- Responsable scientifique d'opération
 - **Sidonie Bochaton**, archéologue spécialiste du bâti religieux médiéval et moderne
- Encadrement
 - **Sidonie Bochaton**, archéologue
 - **Bérénice Bétend-Desgranges**, archéo-anthropologue
- Etudes spécialisées
 - Anthropologie: **Bérénice Bétend-Desgranges**,
- Stagiaires

Barrier Thomas, Bastard-Rosset Clovis, Bernin Hanan, Bruder Nestor, Dufrière Florian, Dumaz Justine, Favre Maxence, Godard Stanislas, Masterlinck Théo, Montenon Adèle, Muraz-Dulaurier Nathan, Peyraque Jonathan, Quard Lisa, Perini Pauline, Ruffier Élise, Schudy Kevin

- Prestataire relevés
 - A2G Thônes

Soutien matériel et logistique

- Université Savoie Mont Blanc
- Mairie de Glières-Val de Borne
- Association ESPAHS

Soutien financier

- Université Savoie Mont Blanc
- Laboratoire LLSETI
- Mairie de Glières-Val de Borne
- Conseil départemental de la Haute-Savoie
- Communauté de Communes Faucigny-Glières
- Ministère de la Culture

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

- Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- Département : Haute-Savoie
- Commune : Glières-Val de Borne (code INSEE : 74 212)
- Lieu-dit : L'abbaye
- Nom du site : Abbaye de Sixt
- Coordonnées Lambert 2 étendue :
 - X : 45°57'22"
 - Y : 6°23'08"
 - Z : 780 m NGF
- Références cadastrales actualisées
 - Commune: Glières-Val de Borne
 - Année: 2016
 - Section: C
 - Parcelle: 16
- Statut du terrain
 - Propriétaire : Commune de Glières-Val de Borne
 - Propriété publique
 - Protection : aucune

Opération archéologique

- Type d'opération : Fouille programmée
- Arrêté d'autorisation n° 2021/609
- Dates d'intervention : du 30 août au 10 septembre 2021
- Code d'opération PATRIARCHE : 22 14122
- Programme : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (axe 8)
- Titulaire de l'autorisation : Sidonie Bochaton

Nature des découvertes

- Mots clés
 - Chronologie : bas Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
 - Nature des vestiges immobiliers : édifices religieux
 - Nature des vestiges mobiliers : céramique , ossements humains, faune, mobilier métallique
- Lieu de conservation du mobilier : Unité archéologie et patrimoine bâti, 18 avenue de Trésum, 74000 ANNECY



Glières-Val-de-Borne, le 5 octobre 2020

Objet : autorisation pour une opération archéologique

Je soussigné Christophe FOURNIER, maire de la commune de Glières-Val-De-Borne,
autorise Madame Sidonie BOCHATON, archéologue médiéviste, à effectuer une
opération archéologique en 2021 sur la parcelle N°16 contigüe au logis abbatial.

Pour faire valoir ce que de droit,

Christophe FOURNIER
Maire de Glières-Val-De-Borne





**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2021/609 du

21 MAI 2021

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 2021-30 du 29 janvier 2021 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2021-04 du 2 avril 2021, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842020000133, de demande d'opération archéologique arrivé le 29 octobre 2020 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date du 16 mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Sidonie BOCHATON est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2021, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

• DEPARTEMENT : HAUTE-SAVOIE

COMMUNE : ENTREMONT

Lieudit ou adresse : Glières-val de Borne nouvelle commune

Cadastre : Section : C, Parcelle(s) : 16

Intitulé de l'opération : l'Abbaye d'Entremont.

Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.

Code de l'opération : **2214122**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Sidonie BOCHATON.

Fait à Lyon, le

21 MAI 2021

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

COPIES A :

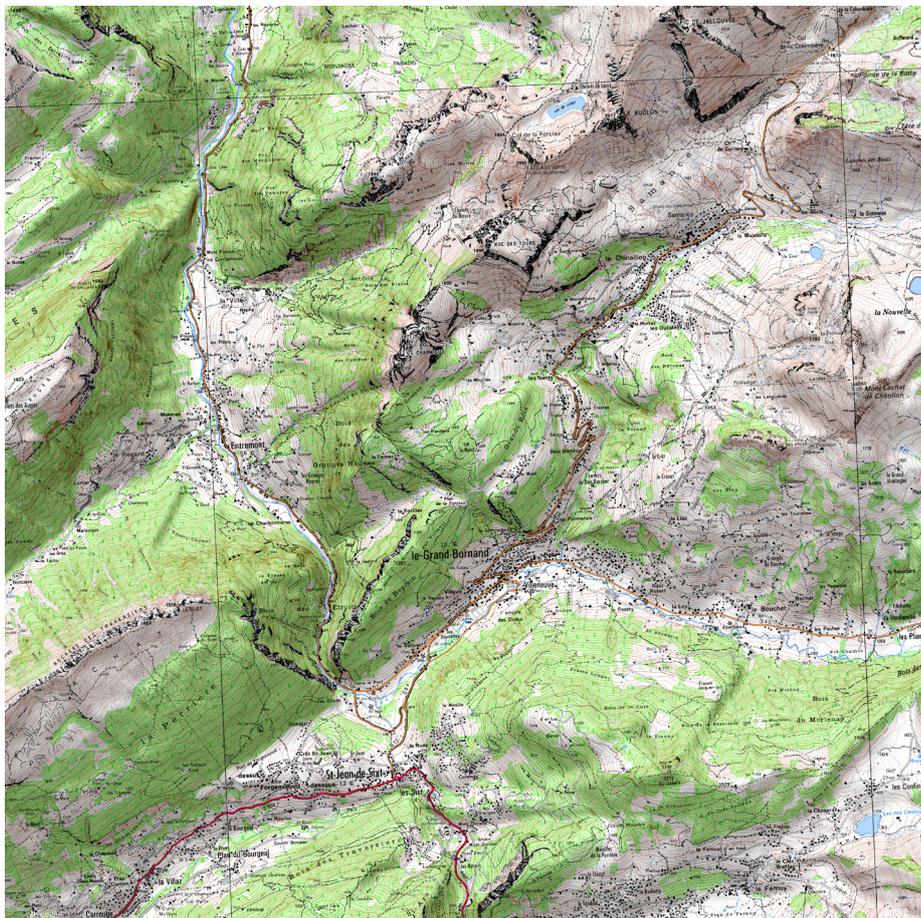
[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)]

[] Mairie(s) []

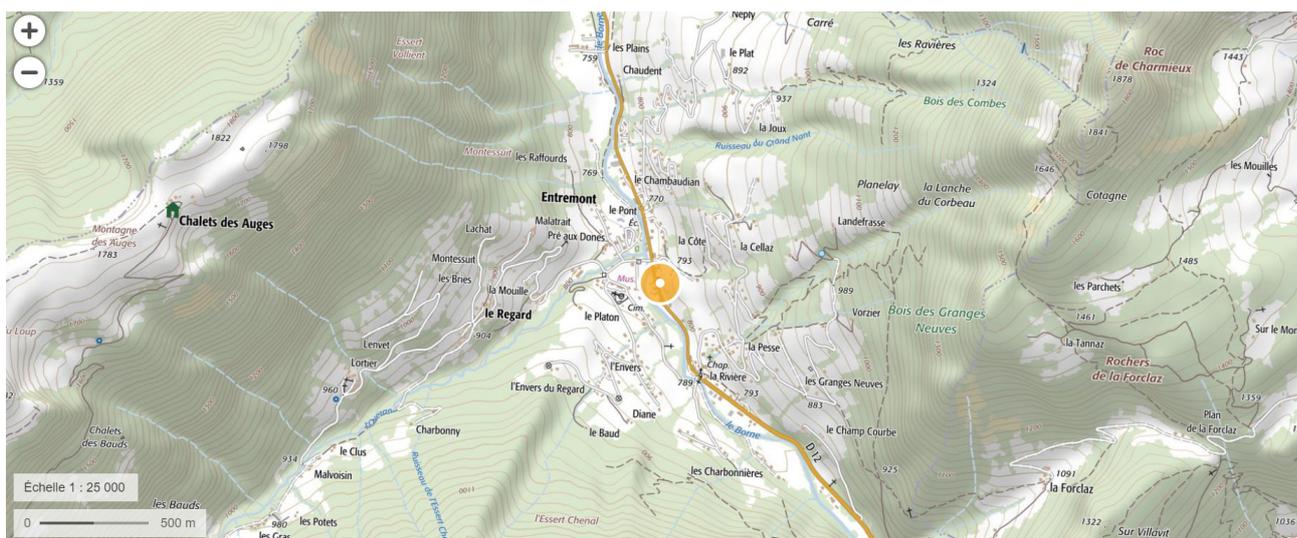
Gendarmerie

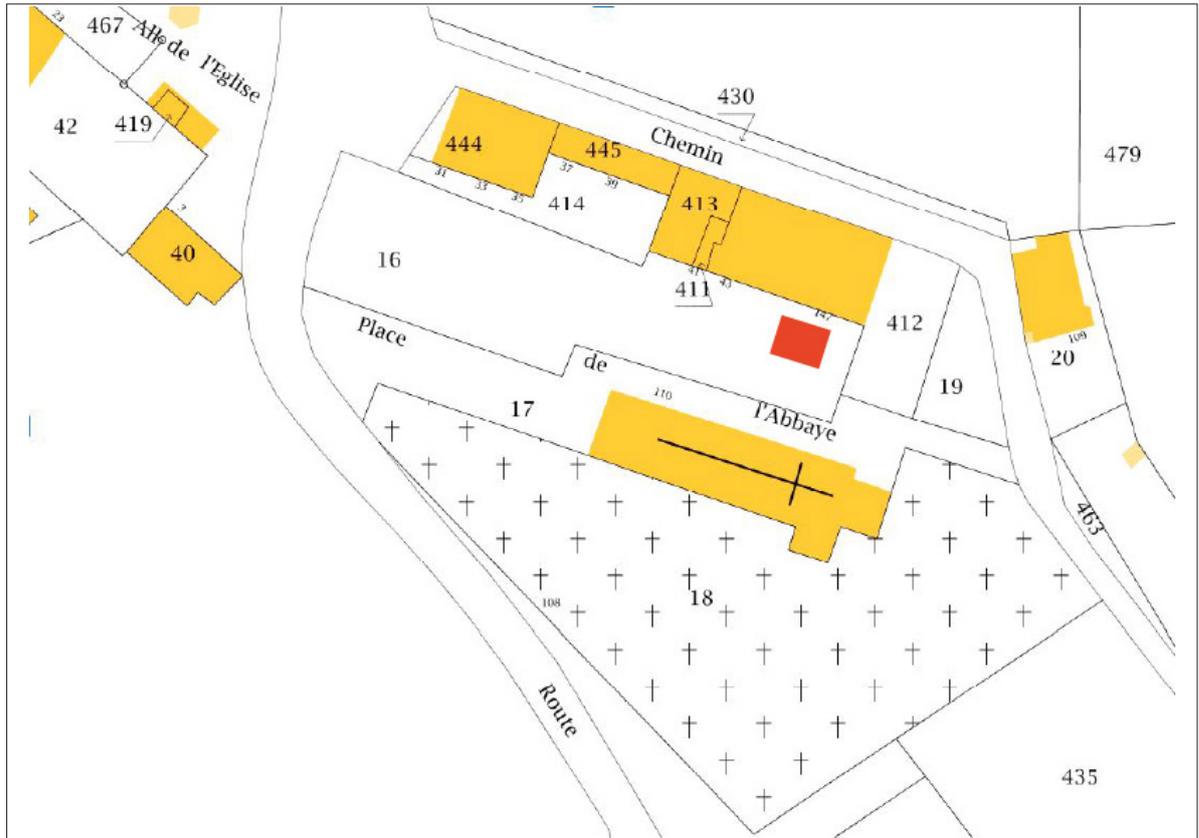
[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Fonds de carte: IGN
Échelle 1:250 000



Fonds de carte: IGN
Échelle 1:25 000





Localisation du sondage

Échelle 1/1000

Plan cadastral: Ministère du Budget

INTRODUCTION

L'ancienne abbaye d'Entremont se trouve dans la nouvelle commune de Glières-Val de Borne, formée en janvier 2019 à la suite de la fusion des communes d'Entremont et du Petit-Bornand, et dans le département de la Haute-Savoie (fig. 1). Autrefois, elle se situait à la frontière entre le Faucigny et le Genevois, deux régions historiques de la Savoie médiévale. Le site de l'ancienne abbaye est construit sur un replat en rive gauche du torrent du Borne (fig. 2) et en contrehaut de l'un de ses affluents : l'Overan. Des trois anciennes abbayes savoyardes de la congrégation d'Abondance, elle est aujourd'hui la moins connue. En effet, l'abbaye mère d'Abondance et sa fille de Sixt ont bénéficié entre 2015 et 2020 de recherches archéologiques et historiques dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale¹ (Bochaton 2021). Par ailleurs, les deux abbayes (fig. 3) ont attiré l'attention d'érudits locaux dès la fin du XIX^e siècle, puis d'historiens du patrimoine et enfin d'archéologues dans la seconde moitié du XX^e siècle. Depuis 2000, plusieurs spécialistes (historiens de l'art, historiens et archéologues) sont intervenus sur les deux sites, éclairant ainsi les bâtiments et leurs usages ainsi que l'histoire des deux couvents et de la congrégation. Transférée à la congrégation de Saint-Ruf en 1279, l'abbaye d'Entremont a été rapidement détachée de celle d'Abondance, ce qui explique peut-être en partie ce désintérêt. La sacristie (fig. 4) abrite un trésor composé de nombreux objets liturgiques qui ont été protégés au titre des monuments historiques en 1993.

Ce projet de fouille archéologique s'inscrit dans plusieurs cadres. D'abord, l'étude des maisons de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève, qui a débuté en 2009 à la faveur de l'étude archéologique et historique de l'ancien site prieural de Meillerie². Depuis 2015, ce travail s'est poursuivi par l'étude archéologique des sites abbatiaux d'Abondance et de Sixt. Plus généralement, ces recherches participent au renouveau des études consacrées aux chanoines réguliers de saint Augustin en France, mais aussi en Europe. La tenue de quatre journées de séminaires ou d'étude ces dernières années montre le dynamisme de ces recherches³. Ensuite, et depuis 2016, la commune s'est engagée dans un projet de protection au titre des monuments historiques de l'église qui abrite un certain nombre d'objets et de mobiliers liturgiques eux-mêmes protégés. Par deux fois, en juin 2016 et en juin 2019, la commune s'est

1 Thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud, maîtresse de conférences HDR en archéologie médiévale/UMR 5138 Archéologie et archéométrie, et soutenue en juin 2021 à l'université Lumière-Lyon 2.

2 Ce travail a été mené dans le cadre d'un mémoire de master 1 et 2 à l'université Lumière-Lyon 2 sous la direction d'A. Baud entre 2009 et 2012. La monographie a été publiée en 2020 aux éditions de l'Académie salésienne (Bochaton 2020a).

3 En 2018, deux journées d'étude françaises ont porté sur les chanoines réguliers : la première avait pour thème « Les chanoines réguliers et la justice » (CERCOR, 24 mai 2018) et la seconde « Les monastères de chanoines réguliers en France » (TRAME, 26 mai 2018). Une troisième a eu lieu sur le thème des « Chanoines réguliers et le pouvoir royal (Europe occidentale, XI^e au XVI^e siècle) » (TRAME, 25 mai 2019) et une quatrième a eu lieu à Lyon sur le thème « L'architecture des chanoines réguliers » (ArAr, 11 octobre 2019).

vue opposer un refus⁴. Aussi, la commune de Glières-Val de Borne soutient la réalisation de nouvelles recherches, tant au niveau historique qu'archéologique. Enfin, l'université Savoie Mont Blanc a mis en place en septembre 2019 un parcours AHAP («Archéologie, Histoire de l'Art et Patrimoine») de la licence d'Histoire. Sidonie Bochaton y a été recrutée pour assurer des cours d'archéologie médiévale et est depuis 2020 chargée de l'organisation d'un chantier-école⁵.

L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Cette première fouille sur le site abbatial succède à la réalisation, en juillet 2020, d'une opération de prospections géophysiques menée par Amélie Quiquerez⁶. Les résultats montraient que les parcelles n° 16 (à l'emplacement de l'ancien cloître) et n° 412 (à l'emplacement de l'ancienne aile orientale connue par la documentation archivistique et iconographique) présentaient des signaux compatibles avec la présence de vestiges maçonnés dans le sol (Bochaton 2020b.). Aussi, il a été décidé d'implanter un premier sondage dans ce que nous pensions être la façade médiévale de l'aile orientale. L'opération a eu lieu entre le 30 août et le 10 septembre 2021 et a accueilli seize stagiaires encadrés par Sidonie Bochaton et Bérénice Bétend-Desgranges.

PRÉSENTATION DU SITE

Les anciennes abbayes d'Abondance, de Sixt et d'Entremont sont situées dans l'actuel département de la Haute-Savoie, dont les limites reprennent presque exactement celles de l'ancien diocèse de Genève disparu en 1802 (fig. 5). Fondée vers 1100 par des chanoines aux velléités érémitiques issus de Saint-Maurice d'Agaune (Suisse) et désireux de mener une vie régulière (Ripart 2015), la congrégation d'Abondance a perduré jusqu'à sa suppression en 1607, lorsque l'abbaye mère d'Abondance a été réformée par l'introduction de cisterciens feuillants. Ses exceptionnels vestiges médiévaux et modernes, et en particulier les peintures murales du cloître, ont éveillé depuis la seconde moitié du XIX^e siècle l'intérêt des historiens, architectes, historiens de l'art et archéologues. Toutefois, elle demeurerait jusqu'à récemment une énigme

4 Le courrier du préfet de région en date du 11 octobre 2019 mentionnait que «malgré l'importance historique du lieu [...] l'église ne présente pas un caractère suffisamment remarquable» et qu'«aucun élément réellement nouveau n'est venu apporter d'argument» nouveau depuis la demande de 2016.

5 La participation des étudiantes et étudiants de Licence au chantier est obligatoire et compte pour la validation du second semestre de leur troisième année. Ce chantier a donc lieu les deux premières semaines de septembre.

6 Maîtresse de conférences à l'université de Bourgogne.

historique et archéologique : ses archives disparues ne permettaient pas de bien connaître son histoire et la conservation de ses peintures murales gothiques avait relégué au second plan l'intérêt pour les bâtiments conventuels. L'historien Arnaud Delerce a récemment comblé ce vide historique par la reconstitution du chartrier des deux premiers siècles (Delerce 2019), tandis que deux opérations d'archéologie programmée ont permis de mieux cerner l'évolution du monastère (Bochaton 2017, Bochaton 2018a). Contrairement à Abondance, sa première fille, l'abbaye de Sixt à Sixt-Fer-à-Cheval, a jusqu'en 2015 fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques préventives consécutives au rachat de la seule aile conservée du couvent par le Conseil Général de la Haute-Savoie en 2000. En parallèle, ses archives historiques étaient retrouvées en 2011 dans le presbytère. Entre 2015 et 2017, trois opérations d'archéologie programmée ont été menées sur le site (Bochaton 2015, Bochaton 2016, Bochaton 2017). L'ensemble de ces interventions de même que le versement puis l'inventaire de ces documents aux Archives départementales de la Haute-Savoie ont grandement contribué à une meilleure connaissance du site abbatial. Malgré ces avancées, on déplore qu'aucune étude historique de grande ampleur n'ait été entreprise depuis le début du XX^e siècle ni sur Abondance ni sur Sixt.

Contexte géographique et historique de la fondation d'Entremont

Le val de Borne se trouve dans le département de la Haute-Savoie et dans l'ancienne région historique du Genevois. L'abbaye d'Entremont est d'ailleurs parfois appelée « Entremont en Genevois ». Il forme l'une des vallées constitutives des Préalpes du Nord, qui s'étirent du lac Léman jusqu'au massif du Vercors, tout comme le sont les vallées d'Abondance et du Giffre, dans laquelle se trouve l'abbaye de Sixt. Délimitée à l'est par le massif des Aravis et à l'ouest par le plateau des Glières, la vallée est accessible soit par le nord et la cluse de l'Arve, dont le Borne – torrent qui coule du Grand-Bornand à Bonneville – est un affluent, soit par le sud et le val de Thônes (fig. 6). Autrefois, deux communes distinctes occupaient le val de Borne : Entremont en amont et le Petit-Bornand en aval. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les deux communes ont fusionné en une seule appelée Glières-Val de Borne, mais l'occupation humaine demeure répartie en deux larges combes formées par le retrait du glacier du Borne et séparées par une cluse. À Entremont, l'un des affluents du Borne – le ruisseau de l'Overan – coule depuis l'ouest et rejoint le torrent au niveau du Chef-lieu. Le site abbatial a été implanté sur une double terrasse anthropique en surplomb de la confluence de ces deux cours d'eau.

Dans la réunion des études publiées en 2015 à l'occasion du 1500^e anniversaire de la fondation de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune, située dans le Chablais oriental et l'actuel canton suisse du Valais, l'historien Laurent Ripart a proposé un article permettant de comprendre le contexte et les raisons de la fondation de l'abbaye d'Abondance (Ripart 2015). Il démontrait que les tensions liées à la disparition du royaume carolingien de Bourgogne avaient entraîné une nouvelle sécularisation de l'abbaye d'Agaune, ce qui n'avait pas été accepté par la frange la plus inclinée à la réforme grégorienne des chanoines. D'après lui, la fondation d'Abondance

doit donc être considérée comme un geste d'apaisement ayant permis à ces religieux de quitter Agaune pour fonder une maison réformée dans la vallée d'Abondance. Cette fondation est probablement intervenue en deux temps. D'abord, les seigneurs Gui et Louis de Féternes, issus de l'une des plus anciennes familles de la noblesse chablaisienne, ont donné en 1088 ou 1103 l'ensemble de leurs propriétés en vallée d'Abondance aux chanoines qui ont quitté Saint-Maurice. Puis, le 2 mai 1108, le prévôt Gui de Saint-Maurice a concédé la vallée au premier prieur d'Abondance nommé Herluin (Delerce 2019, n° 2⁷). La charte mentionnait que les chanoines suivaient la règle de saint Augustin. Ce prieuré a été érigé en abbaye avant 1121 et a reçu de nombreuses donations, en particulier dans la vallée d'Abondance et le pays de Gavot, région située au nord-est de la Haute-Savoie et entre le lac Léman et cette vallée. La vie régulière est finalement introduite à Saint-Maurice en 1128 par privilège d'Honorius IV et l'abbé Rodolphe d'Abondance en devient le nouvel abbé. La règle de saint Augustin n'était pas encore unifiée et chaque maison ou congrégation en possédait une version qui variait des autres. Ses principes étaient la vie commune, la mise en commun des biens, mais aussi le silence, le travail manuel et l'abstinence de viande. L'importance des donations consenties au couvent de religieux réformés et l'aura dont bénéficiait probablement cette nouvelle fondation d'Abondance permirent aux chanoines d'essaimer de nouvelles maisons dans les vallées de l'ancien diocèse de Genève, avant d'en fonder ou d'en recevoir d'autres jusque dans le Jura et dans le Haut-Valais (fig. 7).

En 1144, la maison de Sixt récemment fondée sur des terres appartenant à la famille de Faucigny, dont Arducius était évêque de Genève, est érigée en abbaye. Sixt bénéficiait de revenus importants lui permettant de construire rapidement un couvent (Bochaton, Guffond, Jouneau 2017). Au même moment, mais dans la vallée du Borne, le comte de Genève consent des donations à la congrégation naissante et de nombreux particuliers s'entendent dans les années 1140 pour donner des biens et des revenus à Abondance, préparant ainsi la création d'une fondation nouvelle à Entremont érigée en abbaye en 1154 (Delerce 2019, n° 13). La domination d'Abondance sur Sixt et Entremont était bien réelle et a été précisée à plusieurs reprises dans les actes du XII^e siècle. Dans la première moitié du XIII^e siècle, les difficultés s'accroissent au sein de la congrégation. L'abbé Raymond d'Abondance avait été chargé par l'évêque de Genève de réformer en profondeur Entremont qui connaissait de graves difficultés à la même époque : il est donc directement fustigé par l'évêque Robert de Genève en 1279, lorsque celui-ci retire à Abondance l'abbaye d'Entremont pour la transférer à la congrégation augustinienne de Saint-Ruf de Valence (Delerce 2019, n° 173). L'acte précisait que l'abbé avait été chargé d'y mener une première réforme, mais que « faute d'y avoir apporté l'attention nécessaire », l'abbaye était désormais « ruinée au spirituel comme au temporel ».

7 Les numéros en parenthèse qui suivent renvoient aux actes transcrits dans cet ouvrage.

Description du site

L'ancien site abbatial d'Entremont (pl. I et II) se présente dans un état très semblable à celui de l'abbaye de Sixt en raison de la disparition, à une date inconnue pour le moment, mais postérieure à 1776, de ses ailes latérales. Ne subsistent aujourd'hui que l'aile nord du couvent et l'église au sud (fig. 8).

L'ancienne église abbatiale et paroissiale, désormais uniquement paroissiale, est construite sur une terrasse au sud surplombant le reste des bâtiments conventuels du côté nord du site. Elle mesure 35,40 m de longueur dans l'œuvre (40,40 m de longueur sacristie comprise) pour une largeur au niveau de la façade de 10 m, mais seulement de 9,20 m au niveau du chevet plat en raison d'un double épaulement. Cette église est composée d'un vaisseau unique dont le mur de façade est orné de peintures murales datées de l'époque moderne, tandis que le chevet plat, bâti au XVIII^e siècle, est partiellement dissimulé par une sacristie (fig. 4). La tour carrée du clocher est accolée au sanctuaire du côté sud où se trouve le cimetière. La moitié orientale de l'édifice est richement meublée et décorée : le chœur liturgique et ses stalles de la fin du XV^e siècle sont conservés (Chassagny 2001), de même que des fonts baptismaux gravés du millésime 1503 et qu'un riche retable de 1685⁸. Dans la sacristie, le trésor de l'église comprend d'anciens reliquaires et des vêtements liturgiques. Quelques vestiges archéologiques témoignent de phases de travaux : dans le parement extérieur du mur gouttereau nord, on observe l'arc brisé d'une ancienne porte qui devait assurer la liaison avec le couvent situé au nord de la terrasse de l'église (fig. 9). À l'arrière du retable, des colonnes et départs de voûtes attestent la destruction du chevet primitif et sa réfection au XVIII^e siècle d'après les archives.

Des anciens bâtiments conventuels bâtis en contrebas de l'église ne subsiste que l'aile du couvent opposée à celle-ci. Ce bâtiment, qui mesure 28,80 m de longueur dans l'œuvre pour 13,40 m de largeur et une superficie de 385,92 m², n'est plus relié à l'église en raison de la destruction des ailes latérales et du cloître. Transformé en logements loués par la commune, il s'organise sur quatre niveaux, dont un sous les combles du bâtiment. En façade sud, une double volée d'escaliers permet d'accéder à une cage d'escaliers intérieurs qui dessert l'ensemble des étages, depuis les caves jusqu'aux combles (fig. 10). L'ensemble des ouvertures date au plus tôt de l'époque moderne. L'espace entre l'église et l'aile nord de l'ancien couvent, mesurant 18,20 m de longueur nord-sud, est divisé en deux espaces. Au sud, un mur soutient un passage (parcelle n° 17) qui dessert la façade nord de l'église et une entrée secondaire qui se trouve au niveau du sanctuaire (fig. 11, à gauche). Entre ce passage et l'aile nord, un vaste pré (parcelle n° 16) mesurant 14 m de longueur ne laisse rien deviner du cloître et des ailes latérales du couvent qui s'y trouvaient. À l'est de ce pré, un second mur de soutènement perpendiculaire au premier (fig. 8, 10 et 11) délimite une parcelle de jardin qui ferme le site abbatial (n° 412,

8 Celui-ci a été restauré en 2018 ce qui a valu à la commune le prix Aurhalpin du patrimoine 2019.

fig. 12). Mesurant 10,20 m de largeur est-ouest pour 22,60 m de longueur nord-sud, elle accueillait autrefois l'aile orientale des bâtiments conventuels.

Enfin, et du côté ouest du site, quelques bâtiments sont rattachés à l'aile nord. Ils accueillent aujourd'hui d'autres logements ainsi que la bibliothèque municipale (fig. 2). Aucune autre dépendance ne semble être conservée dans les alentours.

L'APPORT DE LA DOCUMENTATION

Les documents archivistiques et iconographiques

L'étude de l'ancienne abbaye d'Entremont a commencé en février 2019 par la consultation de ses archives modernes conservées aux Archives départementales de la Savoie à Chambéry. Celle-ci a consisté en la recherche de documentation archivistique et iconographique relative à des phases de travaux. Par la suite, ce sont les Archives départementales de la Haute-Savoie à Annecy qui ont été sondées. Denis Laissus a également eu l'amabilité de nous fournir des documents auxquels nous n'avions pas eu accès.

- Archives départementales de la Haute-Savoie (Annecy)

Le site abbatial est représenté sur le cadastre dit sarde, ou encore *Mappe sarde*, dressé vers 1730⁹ (fig. 13). Ce plan confirme qu'à cette époque existait encore l'aile orientale qui reliait l'église à l'aile nord des bâtiments conventuels, ainsi qu'une clôture du côté occidental. Les bâtiments étaient déjà complétés de ce côté-ci par des dépendances, qui correspondent aux bâtiments qui existent encore aujourd'hui (logements et bibliothèque).

Tableau n° 1 : Les parcelles du cadastre sarde et leur nature.

Numéro parcelle	Propriétaire	Nature de la parcelle
352	L'abbé	Pré (foin pour les chevaux)
353	L'abbé	Pré (seigle, avoine)
353 ½		Broussailles (fascine)
354	L'abbé	Pâturages (foin de bœufs)
355	Les chanoines	Champs (seigle, avoine,
356	Les chanoines	Pré (foin pour les chevaux)
357	Les chanoines	L'abbaye
358	Les chanoines	Cour de l'abbaye
359	Les chanoines	Jardin (seigle, canelin, avoine)
360	Les chanoines	Grange

9 Archives départementales de la Haute-Savoie (désormais ADHS), 1Cd278 copie.

361	Les chanoines	Église
362	Les chanoines	Cimetière
363	Les chanoines	Jardin
364	Les chanoines	Grange
364 1/2		Pâturage (foin de bœufs)
366	Les chanoines	Champs
369	Les chanoines	Jardin (foin pour les chevaux)
425	Les chanoines	Champs (céréales)

En revanche, sur le cadastre dit français dressé en 1868¹⁰ (fig. 14), cette aile orientale et cette clôture occidentale ont disparu. L'aile orientale fait place à une parcelle non construite numérotée 20 (qui correspond à la parcelle n° 412 du cadastre actuel), tandis que les dépendances existent toujours du côté ouest. On constate également que le clocher actuel a été construit entre-temps au sud de l'église et dans le cimetière (parcelle n° 18 du cadastre actuel). Un troisième plan, daté de 1930, est conservé dans le fonds de la commune d'Entremont (série O, fig. 15). Contrairement au plan précédent, celui-ci montre que l'un des bâtiments correspondants aux anciennes dépendances de l'abbaye a été démoli, ce qui est confirmé par des cartes postales anciennes. Celles-ci ne montrent malheureusement jamais en détail l'ancien site abbatial (fig. 16).

Concernant le fonds d'archives de l'abbaye, il est d'une regrettable maigreur. Il en est de même des archives communales de la période sarde (1815-1860) et de l'époque contemporaine (depuis 1860). Seuls quelques documents font référence à l'aile nord, qui sert alors de presbytère. En revanche, le fonds de l'abbaye d'Entremont dans celui des archives de l'ancien duché de Savoie est plus important (série SA) : dix-neuf cotes couvrent la période 1160-1580 et plusieurs mentions des bâtiments abbatiaux apparaissent. Signalons en particulier le fichier SA 184-10, qui nous a aimablement été communiqué par Denis Laissus, et qui comprend des descriptions des bâtiments abbatiaux à la veille de la suppression de l'abbaye.

- Archives départementales de la Savoie (Chambéry)

Le fond de la Chambre des comptes de Savoie comprend bon nombre de documents qui ont trait aux anciens établissements religieux de Savoie. En ce qui concerne l'ancienne abbaye d'Entremont, cette documentation couvre essentiellement l'époque moderne et surtout le XVIII^e siècle et se révèle très riche pour notre propos. On y apprend en particulier qu'à cette époque, les bâtiments de l'abbaye sont dans un mauvais état et que des restaurations s'imposent, en particulier au niveau de l'église et de son clocher (1767-1776). Une réflexion est également menée sur l'aile orientale dans un contexte de fermeture programmée de l'abbaye. À ces occasions, quelques plans sont levés qui révèlent l'organisation interne des bâtiments.

10 ADHS, 3P3/4381 (30 septembre 1868).

Surtout, ils attestent indéniablement que la parcelle n° 412 correspond bien à l'ancienne aile orientale représentée sur le cadastre sarde. La clôture occidentale n'est malheureusement jamais représentée de façon aussi détaillée, mais il apparaît qu'on ne puisse pas l'associer à une véritable aile d'après le plan le plus détaillé dressé en 1771¹¹ (fig. 17).

L'historiographie

Quelques auteurs se sont penchés sur l'histoire de l'abbaye d'Entremont depuis la fin du XIX^e siècle : il s'agit principalement d'ecclésiastiques tels que l'abbé Piccard en 1895, l'abbé Gonthier en 1900, l'abbé Vibert en 1939 et l'abbé Coutin en 1962. Plus récemment, Denis Laissus, diplômé de l'EHESS, a soutenu en 2020 un mémoire sur la juridiction abbatiale dans les montagnes du val de Borne. Dans leurs travaux apparaissent quelques mentions des bâtiments abbatiaux.

- Le Moyen Âge

Le couvent d'Entremont est cité pour la première fois en 1225¹², puis son *scriptorium* et sa salle du chapitre en 1337¹³, de même que la galerie au-devant de la grande salle¹⁴, et son chauffoir en 1358¹⁵, qui apparaissent comme les lieux de rédaction d'actes. L'hôpital du monastère apparaît en 1386¹⁶. L'église et son cimetière figurent dans les donations : en 1303 est mentionné l'« *altare beate marie virginis in navi parrochialis ecclesie Interfontium*¹⁷ », et en 1491, un acte de fondation pour deux grandes messes des morts est passé « *in ecclesia dicte abbacie Interfontium ante maius altare ipsius ecclesie*¹⁸ ». Dans sa monographie sur l'abbaye d'Entremont, l'abbé Piccard écrivait que :

« [Au Moyen Âge] un incendie, dont les causes nous sont demeurées inconnues, dévorait la plus grande partie de notre abbaye d'Entremont, en causant des dégâts irréparables. Quand il s'agit de reconstruire les vastes bâtiments d'autrefois, les ressources vinrent à manquer. C'est pourquoi l'abbé Pierre de Verbouz demande au pape Martin V l'union [du prieuré de] Poisy à Entremont, qui fut accordée, par bulle pontificale, datée des ides de mai 1424¹⁹. »

Cette information est reprise par Guy Desgrandchamps dans son rapport architectural sur le site abbatial (Desgrandchamps 2007). Malheureusement, la source n'est jamais mentionnée et on

11 Archives départementales de la Savoie (désormais ADS), SA 3455.

12 Piccard 1895, p. 133-134 : « *Datum apud Interfontes in claustris.* »

13 Laissus 2020, vol. 2, p. 15 : « [...] *de concensu et voluntate canonicarum suorum claustratium infra scriptorium in capitulum loco [...]* ».

14 Laissus 2020, vol. 2, p. 20 : « *Actum apud Interfontium in logiam ante aulam novam [...]* ».

15 Piccard 1895, p. 146 : « *Actum apud interfontes, in calefactorio dicti loci [...]* ».

16 Piccard 1895, p. 159 : « [...] *apud Interfontium ante hospitale dicte abbacie [...]* ».

17 Piccard 1895, p. 183.

18 Piccard 1895, p. 179.

19 Piccard 1895, p. 70.

ignore si le document qui mentionne cet incendie est parvenu jusqu'à nous. Plus loin, l'abbé Piccard mentionnait encore que :

« [Le visiteur épiscopal] se trouva au monastère le 2 juillet 1471. L'église était desservie, selon la coutume, par le sacristain du monastère, révérend Aymon Cauli ; [...] le prélat laissa à leur bonne volonté, le soin de faire les réparations nécessaires tant dans les ornements que dans les édifices du culte...²⁰ »

Il n'est rien précisé pour les bâtiments au cours de la première et de la dernière visite pastorale conservées du XV^e siècle. En revanche, le testament de l'abbé Jean de Verboux daté du 18 septembre 1460 mentionnait des bâtiments en mauvais état²¹. L'acte est alors passé « *in domo abbatali scelicet in camera solite residentie eiusdem domini abbatis*²² », c'est-à-dire en la maison abbatiale de l'abbaye. Le cloître est mentionné en 1491 ; lorsque le chanoine Jean Maître fonde deux grandes messes pour les morts, il précise que les processions devront « *accedere ad claustrum monasterii*²³ ». Le cloître est également mentionné en 1495²⁴. Ces dernières mentions montrent peut-être que des travaux de restauration avaient eu lieu.

- L'époque moderne

En 1500, l'un des religieux fait une donation au couvent « *apud abbatiam predictam intermontium in camera dormitorii ipsius domini Guigoneti donatoris*²⁵ ». La « *camera dicto domini sacriste*²⁶ » accueille la rédaction d'un acte en 1517. D'après Piccard, l'abbaye connut une importante phase de restauration dans le dernier quart du XVII^e siècle, sous l'abbatiat de Marc-Antoine de Granery :

« Dès 1680, [l'abbé] s'était occupé de restaurer le couvent et son église. Il eut même à soutenir un procès contre les communiens d'Entremont, pour les obliger à maintenir en bon état la nef du saint lieu (11 février 1680). Néanmoins, les démolitions et réparations projetées se terminaient deux ans plus tard, en 1682. Aussi ses armoiries sont-elles sculptées partout, à l'intérieur, à l'extérieur des murs, jusqu'au sommet du superbe maître autel²⁷ [...] ».

Au début du XVIII^e siècle, l'un des chanoines éleva une maison « près du couvent pour y faire la classe²⁸ » : il s'agit peut-être de l'une des dépendances construites dans le prolongement de

20 Piccard 1895, p. 82.

21 Piccard 1895, p. 170 : « [...] *tamen disponere et erogare possis et valeas prius tamen de omnibus predictis bonis ere alieno et hiis que pro reparandis de domibus et edificiiis consistentibus in locis ecclesie et monasterii huiusmodi culpa vel negligentia tua seu tuorum procuratorum destructis vel deterioratis. Nec non restaurandis juribus aliis eiusdem monasterii de predictis ex culpa vel negligentia supradictis fuerint oportuna deductis jnipios vsus ac lites conuertere valeas non obstantibus quod dicti ordinis professor existas.* »

22 Piccard 1895, p. 176.

23 Piccard 1895, p. 178.

24 Piccard 1895, p. 180 : « [...] *datum et actum in claustro dicte abbatie* [...] ».

25 Piccard 1895, p. 187.

26 Piccard 1895, p. 182.

27 Piccard 1895, p. 117.

28 Piccard 1895, p. 120.

l'aile nord du côté ouest. La «chambre du prieur du couvent²⁹» voit la rédaction d'un acte en 1716. Piccard ne dit rien des travaux qui ont lieu à partir des années 1760, mais précise qu'une fois les religieux tous décédés, l'aile nord subsistante fut transformée en presbytère, mairie et école³⁰, et que :

«En 1780, révérend Maistre, curé d'Entremont, fit démolir un mur existant entre le chœur et la nef de l'église : il le remplaça par un arc de belle apparence. Le prix fait fut signé le 30 juillet de ladite année (archives Piccard). Replat dit avoir rencontré, à côté de l'église, sur la plate-forme plantée de tilleuls, des tores, des chapiteaux couverts d'écussons, débris de l'antique splendeur du couvent³¹.»

Phasage provisoire du site abbatial d'Entremont

En l'état de l'analyse de la documentation textuelle – archivistique et historiographique –, qu'il conviendra d'approfondir dans un second temps, en particulier pour la documentation archivistique conservée à Chambéry, un phasage de construction peut être ébauché, tout en restant prudent en raison de la disparition de certains documents :

- une première phase qui couvre une période comprise entre la fondation de l'abbaye au milieu du XII^e siècle et l'incendie d'environ 1424,
- une seconde phase qui couvre la période entre 1424 et 1680,
- une troisième phase qui couvre les années 1680 à 1767, et qui voit la réalisation des travaux de l'abbé de Granery ainsi que l'adjonction d'une école,
- une quatrième phase qui couvre les années 1767 à 1776, et qui voit un certain nombre de travaux être entrepris au niveau de l'église abbatiale,
- une cinquième phase postérieure à 1776 qui voit la destruction de l'aile orientale, comme prévu en cas de suppression de l'abbaye³², et la transformation de l'aile nord en presbytère.

Signalons que la transcription de l'ensemble de la documentation archivistique du XVIII^e siècle a été entreprise par les stagiaires du chantier-école, avec l'aide des encadrantes. Une fois terminées, ces transcriptions seront versées dans un fichier commun et classées de façon chronologique, afin de connaître tous les travaux qui ont eu lieu lors des dernières décennies d'existence de l'abbaye. Ce travail permettra de mieux appréhender cette quatrième phase de travaux.

29 Piccard 1895, p. 120.

30 Piccard 1895, p. 125.

31 Piccard 1895, p. 118.

32 ADS, SA3455.

L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Cette première fouille programmée sur le site abbatial avait deux objectifs. D'abord, découvrir la stratigraphie du site, puis localiser des murs appartenants aux bâtiments disparus et, éventuellement, les caractériser. Nous avons initialement supposé que la partie orientale de la parcelle gazonnée n° 16 se trouvait à l'emplacement d'une aile médiévale qui aurait été détruite par cet incendie du premier quart du XV^e siècle (Bochaton 2020b, p. 41, fig. 27). Aussi, nous avons souhaité ouvrir un sondage de taille modeste, répondant aux contraintes du chantier-école, au pied de la volée d'escalier extérieur donnant accès à l'aile nord. Il convient en effet de noter que du fait du caractère obligatoire du chantier-école, celui-ci ne peut se dérouler que sur une durée de deux semaines entre la fin des vacances estivales et le début de l'année universitaire. Par ailleurs, deux équipes de débutants se succèdent sur le chantier, ce qui implique de reprendre les bases des techniques archéologiques au début de la seconde semaine, et interdit de prévoir un programme trop ambitieux. En effet, en raison du temps très court dédié à l'opération et du contexte sanitaire, décision a été prise de réduire en deux groupes les seize stagiaires prévus sur le chantier-école, et de les faire participer aux postes de travail qui leur permettraient de toucher à tout : fouille, relevé de bâti, nettoyage et conditionnement des artefacts, initiation à l'anthropologie et transcription des archives.

C'est donc un sondage de 4 m de côté qui a été implanté au pied de ces escaliers (pl. III). Son ouverture a été assurée par un agent de la Communauté de Communes Faucigny-Glières (fig. 18), tout comme sa fermeture au moyen de nouveaux remblais. Afin de remplir les conditions de sécurité nécessaires à la réalisation d'un chantier de fouilles, l'accès au sondage a été fermé au moyen de barrières prêtées par la Mairie de Glières-Bal de Borne et des panneaux « Chantier interdit au public » y ont été accrochés pour prévenir les passants (fig. 19). Un accès sécurisé au sondage a été laissé dans l'angle sud-ouest du sondage³³ (fig. 20). Celui-ci a été protégé des intempéries au moyen de la location d'un barnum. Avant sa fermeture, du géotextile fourni par la Mairie de Glières-Val de Borne a été disposé dans tout le sondage (fig. 21). La terre ôtée de la parcelle a été versée dans une carrière.

33 Deux paliers de 0,50 m ont ainsi été ménagés entre le niveau actuel, celui de ce palier, et celui du mur.

ENREGISTREMENT

Au début de l'opération, deux étudiantes ont été chargées d'enregistrer les bâtiments et les éléments architecturaux de l'ancien site abbatial sur le modèle de celui que nous avons utilisé pour l'étude archéologique des abbayes d'Abondance et de Sixt, lui-même basé sur les méthodes employées par la société Hadès. Ce système comprend :

- des entités spatiales structurées, formant un ensemble architectural cohérent, subdivisées en entités spatiales (ex : ESS 4 Cloître et ES 4-0.1 Galerie nord du cloître),

Tableau n° 2 : Numérotation des entités spatiales structurées.

ESS	Identification	Année d'étude
1	Église	-
2	Aile nord du couvent	-
3	Aile orientale	-
4	Cloître	2021
5	Aile occidentale	-

- des entités archéologiques constituées d'un identifiant de trois lettres, suivi du numéro d'ESS et d'une numérotation continue à trois chiffres (ex : **MUR 4001**),
- des unités stratigraphiques et unités stratigraphiques construites composées du numéro d'ESS pour le présent rapport, et d'une numérotation continue à quatre chiffres (ex : *US 40 001*).

L'opération 2021 ayant concerné le cloître, les unités stratigraphiques sont numérotées *40 000*.

CALENDRIER DES INTERVENTIONS

Afin de débiter dans de bonnes conditions l'étude archéologique d'Entremont, la campagne de fouilles 2021 a compris diverses interventions qui ont eu lieu selon le calendrier suivant :

- 1^{er} juin : relevé topographique de l'ancien site abbatial réalisé par la société A2G basée à Thônes (Haute-Savoie), et non loin de la commune de Glières-Val de Borne,
- 30 août au 10 septembre : sondage archéologique sur la parcelle n° 16,
- 13 septembre au 12 novembre : post-fouille et transcription des archives du XVIII^e siècle relatives aux bâtiments,

-fin-novembre : relevé scanner-laser de l'intérieur de l'église, orthoimages des façades de l'église et des façades nord et sud de l'aile nord réalisés par la société A2G (traitement en cours).

RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Comme décidé à la suite des prospections géophysiques menées en 2020, qui montraient des signaux au pied de la volée d'escaliers extérieurs (fig. 22), nous avons commencé l'étude archéologique de l'ancienne abbaye d'Entremont par l'implantation d'un sondage de 16 m² à partir de ce qui était connu, c'est-à-dire dans l'alignement de la porte condamnée qui se trouve dans le mur gouttereau nord de l'église, dont apparaissent toujours les piédroits et l'arc brisé (fig. 11), mais aussi dans celui d'une seconde porte condamnée qui se trouve en façade sud de l'aile nord, et dont le piédroit occidental est visible sous la volée d'escaliers qui y donne accès (fig. 23). Nous pensons trouver des vestiges maçonnés ayant appartenu à la partie orientale du cloître ainsi que des sépultures.

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Le niveau de sol enherbé de la parcelle n° 16 n'est pas plat ; la mesure prise au sud du sondage indiquait l'altitude de 789,49 m quand le point 0 de la fouille, correspondant au seuil de l'entrée du musée dans la façade sud de l'aile nord, se trouve lui à 789,25 m. Ce pendage sud/nord se vérifie sur toute la parcelle. La première couche enlevée au décapage a été numérotée *US 40 001*. Il s'agit de la couche d'humus, plutôt meuble et composée d'herbe en surface et de terre. Elle contient des tessons de céramiques, des clous et des pierres. Du côté nord (pl. IV), elle repose directement sur une couche de démolition (*US 40 002*, fig. 24). Du côté est (pl. V), elle s'installe aussi sur une couche de béton épaisse d'une dizaine de centimètres (*US 40 005*), qui a été enlevée lors du décapage par la pelle mécanique. Grâce aux souvenirs des riverains, nous avons pu déterminer que cette couche bétonnée soutenait autrefois des tables de pique-nique. Du côté ouest du sondage (pl. VI), cette couche végétale recouvre la même couche de démolition, et est riche en racines des arbres qui autrefois s'élevaient à cet emplacement et qui apparaissent sur les vues aériennes datées de la période 1950-1965³⁴ ou des photographies anciennes (fig. 25). Enfin, du côté sud (pl. VII), elle reposait toujours sur cette même couche de démolition, mais dont l'épaisseur était moindre en comparaison avec la berme nord. Cette couche *US 40 002* affleurerait même à certains endroits sous la couche végétale, ce qui explique l'importance résonance qui avait été perçue au pied de la volée d'escaliers et interprétée comme

34 www.remonterletemps.ign.fr [site consulté le 07/11/2021]

un pierrier au moment des prospections géophysiques (fig. 26). Du côté nord du sondage, cette couche atteint ainsi l'altitude de 789,40 m, mais plonge dans la partie occidentale du sondage jusqu'à 788,59 m. Son épaisseur varie entre une vingtaine de centimètres dans la berme est, et 0,75 m dans la berme ouest. Le sédiment est gris et sableux et sa composition hétérogène. En effet, cette couche présente des fragments de blocs de pierre, des briques pour certaines encore liées les unes aux autres, des ardoises provenant de l'ancienne toiture, mais aussi des os de faune, de la céramique contemporaine, du verre et même du plastique³⁵. Elle évoque les travaux de réfection de la toiture de l'aile nord de l'abbaye qui ont eu lieu dans les années 1980. Il est probable que ces matériaux aient été disposés dans la partie nord de la parcelle afin d'atténuer son pendage. Cette couche est en effet plus concentrée du côté nord-ouest que du côté sud-est; le relevé de la berme est montre qu'elle se réduit en direction du sud, jusqu'à ne constituer que de rares poches visibles dans la berme sud. Là, en revanche, la couche végétale atteint jusqu'à une cinquantaine de centimètres. En dessous de ces deux premières couches (végétale et démolition) qu'il est aisé de suivre, car elles recouvrent presque toute la surface du sondage, ce dernier se divise en deux parties. Une large partie orientale qui comprend les trois quarts du sondage, et un dernier quart occidental où des couches différentes apparaissent.

La partie orientale présente, sous la couche de démolition (*US 40 002*) et les lentilles de béton (*US 40 005*, fig. 27), une large couche assimilée à de la terre de cimetière et numérotée *US 40 004*. Par endroit, elle atteint 1,00 m d'épaisseur, et c'est dans la partie nord du sondage qu'elle est la moins épaisse (seulement 0,30 m). Dans la berme orientale, elle apparaît dès les 789,25 m d'altitude pour disparaître à 788,20 m. Cette couche est très hétérogène tant en ce qui concerne les sédiments – plus ou moins bruns, plus ou moins argileux, plus ou moins compacts – que sa composition (bois, os, céramiques, briques, charbon de bois, un morceau d'enduit très abîmé, du métal et des pierres). Signalons en particulier une canalisation en métal très mal conservée qui y a été trouvée tout contre la berme nord. Ces différences de même que cette hétérogénéité évoquent une large couche de remblai, qui vient effectivement recouvrir les murs de l'ancien cloître, découverts au fond du sondage et sur lesquels nous reviendrons. Signalons également qu'au moment du décapage, le sommet de cette couche apparaissait ponctué de taches noires. Les os humains en vrac y étaient présents en grande quantité. Un amas osseux numéroté *US 40 011* a été mis au jour en limite supérieure de l'*US 40 004* et au centre de la moitié orientale du sondage. Celui-ci ne semble pas avoir été organisé. En revanche, une sépulture en place est apparue dans la partie inférieure de cette couche. Numérotée **SEP 2**, celle-ci n'a été qu'aperçue du fait de sa position, à l'extérieur de la berme orientale de notre sondage. Son altitude est estimée à 788,50 m grâce à la présence dans la berme de cervicales, le crâne ayant dû être prélevé pour ne pas se maintenir en position. D'autres ossements non numérotés ont seulement été aperçus dans la même berme, à une distance d'environ 1,50 m

35 Voir *infra*, « Mobilier archéologique découvert ».

plus au sud. Les contours d'un crâne indiquent la même altitude que la **SEP 2**. Il s'agit peut-être d'autres sépultures en place, auquel cas cela indiquerait que l'espace compris entre le sondage et le mur de soutènement de la parcelle n° 14 correspondant à l'ancienne aile orientale présente des sépultures orientées les pieds à l'est et la tête à l'ouest.

Dans la partie occidentale du sondage, cette couche *US 40 004* n'apparaît pas. Sous la couche de démolition (*US 40 002*), deux autres couches la remplacent. La plus haute, sur laquelle repose directement la démolition, a été numérotée *US 40 006*. Assez hétérogène, elle atteint la trentaine de centimètres tout au plus et contient du mortier, des blocs de tuf, des fragments de brique et d'ardoises disposés de champ. Très compacte, elle a servi de base pour l'accès sécurisé au sondage (fig. 28). Sa limite orientale, bien visible dans le relevé de la berme nord, mais aussi sur les photographies grâce à sa couleur grisée, est parallèle à la limite ouest de notre sondage (fig. 25). Cette couche *US 40 006* repose partiellement sur une couche très noire qui a été numérotée *US 40 003*. Comprise entre les altitudes de 788,72 m et 788,58 m, cette nouvelle couche est fine, relativement plate et homogène et se concentre dans la moitié nord de ce quart occidental du sondage. Aucun matériel n'y a été découvert. Elle a été entraperçue au cours du décapage, mais n'est véritablement visible que dans les coupes de l'angle nord-ouest. Sa couleur très noire évoque les conséquences d'un incendie. Elle semble en tout cas avoir été contrainte à l'est, comme l'*US 40 006*, et au sud, ce sur quoi nous reviendrons.

À l'exception du tiers sud du sondage, cette couche de terre de cimetière repose sur le niveau géologique numéroté *US 40 007*. De couleur brun orangé, hétérogène et très argileuse, elle apparaît au plus tôt à 788,69 m d'altitude (fig. 29). Il s'agit de la dernière couche observée dans le sondage, qui a atteint la profondeur de 787,94 m. Elle ne contient aucun mobilier, mais de nombreux blocs de pierre. C'est en limite de cette *US 40 007* qu'a été installée la sépulture **SEP 1** qui se trouve à 788,45 m. Cette sépulture, localisée dans l'angle nord-est du sondage, diffère de celles qui se trouvent dans l'*US 40 004* par son altitude, mais aussi son orientation : ici, les deux défunts sont disposés tête au nord et pieds au sud. Dans le tiers sud du sondage, il apparaît que cette couche géologique a été entamée pour y installer les murs bahuts de l'ancien cloître de l'abbaye numérotés *US 40 010*, sur lesquels nous reviendrons. Deux murs perpendiculaires formant l'angle nord-est du cloître ont été identifiés. Ils définissaient un espace intérieur – les galeries de circulation – et un espace extérieur, l'atrium du cloître, localisé dans l'angle sud-ouest du sondage. Dans cet espace autrefois extérieur, la couche de terre de cimetière *US 40 004* en recouvrait une autre, numérotée *US 40 008*, qui apparaît à l'altitude de 788,33 m, c'est-à-dire en dessous des assises supérieures conservées des murs de l'*US 40 010*. Cette couche *US 40 008*, sableuse et grise, est très homogène (fig. 30). Ne dépassant pas la quinzaine de centimètres d'épaisseur, elle n'est constituée que de petits cailloux et de gravier et aucun matériel n'y a été retrouvé. Elle est par ailleurs très plane, et recouvre la dernière couche observée dans cette partie du sondage numérotée *US 40 009*. Celle-ci est également contrainte par les murs de l'*US 40 010* et correspond au sol de l'ancien atrium. Il se trouve

à l'altitude moyenne de 788,16 m et est composé de dalles posées à plat. Un aménagement dédié aux évacuations d'eaux de pluie, la canalisation **CAN 4003**, a été découvert tout contre l'angle nord-est des galeries du cloître (fig. 31). Ce négatif d'aménagement hydraulique, où devait autrefois tenir une canalisation en bois ou de métal, était profond d'une quarantaine de centimètres.

L'ANGLE NORD-EST DU CLOÎTRE

Les deux fondations de murs découvertes (pl. VIII), formant un massif numéroté *US 40 010*, correspondent à l'angle nord-est du cloître (fig. 31). Ces murs perpendiculaires sont composés de blocs de pierre dont le plus haut est apparu à l'altitude de 788,60 m, c'est-à-dire environ 0,45 m au-dessus du niveau de sol de l'atrium. Le parement extérieur des murs est formé de moellons de moyen appareil de calcaire dont les faces extérieures ont été taillées, contrairement aux faces intérieures en contact avec le blocage. Le premier mur, orienté est/ouest, a été numéroté **MUR 4001**, et le second, orienté nord/sud, **MUR 4002**. Le premier mur a été mis au jour sur une longueur de 3,14 m. Huit pierres alignées correspondant à une seule assise le composent. Leur longueur varie entre quelques centimètres et 0,48 m, tout comme leur hauteur entre 0,11 m et 0,42 m, mais il s'agit essentiellement de modules moyens. Leur largeur est plus homogène, avec une moyenne de 0,25 m. Le second mur a été découvert sur une longueur de 0,93 m. Seuls trois blocs correspondant à une assise ont été observés. Là encore, leur longueur variait fortement, de 0,15 m pour le bloc central à 0,53 m pour le bloc nord, tout comme leur hauteur, de 0,09 m à 0,39 m. En revanche, leur largeur était presque identique, entre 0,18 et 0,21 m. Ces blocs étaient reliés entre eux par un mortier très sableux et mal conservé sur lequel un prélèvement a été opéré. Aucun parement intérieur n'a été observé, et l'on doit en conclure que ces moellons, de même que leur blocage, ont été disposés dans la couche géologique *US 40 007*.

Ces fondations des murs bahuts délimitaient ainsi trois espaces : l'atrium du cloître, une galerie nord et une galerie orientale. La distance avec les ailes correspondantes des bâtiments conventuels a été mesurée. La galerie nord mesurait ainsi 6,35 m de largeur dans l'œuvre, et la galerie est 5,78 m de largeur dans l'œuvre. Si le sol de l'atrium est bien conservé, nous n'en avons pas observé dans la galerie nord. On peut toutefois avancer l'hypothèse que la couche noire *US 40 003* représente un négatif d'un ancien niveau de sol. En effet, ce niveau localisé à l'altitude d'environ 788,60 m, soit près de quarante-cinq centimètres au-dessus du niveau de sol de l'atrium, ce qui correspond par ailleurs au niveau d'apparition du **MUR 4001**, a été contraint dans la partie sud du sondage (fig. 32). On pourrait alors imaginer que cette couche a été contrainte par le parement intérieur de l'ancien mur bahut alors encore en élévation, ce qui

définirait un mur d'une largeur de 1,00 m. Dans ce cas, la galerie nord mesurerait 5,35 m hors œuvre et le sol aurait été de terre battue, comme c'était le cas à Abondance jusqu'au XX^e siècle.

Malgré la profondeur du sondage, il n'a pas été possible de déterminer la relation entre cet ancien cloître et la porte qui se trouve dans la façade sud de l'aile nord (**POR 2060**), et qui devait donc ouvrir dans la galerie nord. L'opération a été l'occasion de prendre les mesures de cette porte. Large de 1,12 m, elle est visible sur une hauteur de 1,11 m sous le massif maçonné des escaliers extérieurs de l'aile nord (fig. 33). Toutefois, ni son linteau ni son seuil n'ont été observés depuis l'extérieur. En revanche, depuis l'intérieur du bâtiment, il semble qu'un arc surbaissé se dessine (fig. 34). Il conviendra, lors de la prochaine campagne, de faire les relevés manuels de cette porte pour s'en assurer. Quoi qu'il en soit, le seuil de cette porte se trouve sous l'altitude de la parcelle n° 16. Nous pensions donc trouver un niveau de sol correspondant, mais il n'en a rien été. Signalons toutefois que l'absence de sépulture à cet endroit dénote peut-être un aménagement ancien dont toute trace aurait disparu, ou qui se serait trouvé en dehors des limites de notre sondage telle une rampe d'accès qui longeait peut-être le mur de façade et menait vers la porte. Celle-ci donnait en tout cas déjà accès à la cage d'escalier intérieure de l'aile nord qui reliait les caves au second étage. Le niveau de sol de ces caves a été mesuré et se trouve aujourd'hui à l'altitude de 788,79 m, soit environ soixante-quinze centimètres au-dessus du niveau de sol de l'atrium.

Enfin, ce même niveau de sol de l'atrium se trouve à 4,16 m en dessous du seuil de la porte condamnée dans le mur gouttereau nord de l'église (**POR 1004**). En admettant que la couche noire soit bien un négatif de niveau de circulation ancien situé à l'altitude de 788,60 m, cet écart est réduit à 3,72 m, mais reste important. D'ailleurs, il est encore de 3,07 m si l'on prend en compte le niveau de seuil de la porte du musée. Il est donc tentant à ce stade de restituer un cloître à deux niveaux de circulation comme il en existait un à l'abbaye de Sixt. Rien n'indique pour le moment que ce cloître ait été voûté : ni lapidaire ni contreforts n'ont été trouvés. Les galeries de circulations inférieures et supérieures étaient donc probablement séparées par un plafond de bois et un plancher.

RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES DU BÂTI

En parallèle de la fouille et comme il avait été prévu en 2020, le relevé pierre à pierre du mur de soutènement de la parcelle de l'église (n° 17) a été commencé par les stagiaires (pl. IX). L'objectif était d'identifier les éventuels remplois présents, mais aussi de documenter ce mur dans le cas où notre hypothèse, c'est-à-dire que ce mur a été construit à l'emplacement de l'ancien mur bahut sud du cloître, serait vérifiée. Pour l'heure, seule la moitié orientale du mur a été relevée. La seconde partie sera achevée lors de la prochaine campagne et un bilan sera

proposé à l'issue de l'opération triennale. Nous signalerons seulement que des emplois ont bien été identifiés. Par ailleurs, la porte condamnée qui se trouve dans le mur gouttereau nord de l'église a également été relevée (pl. X).

MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE DÉCOUVERT

Une quantité importante de mobilier a été dégagée au cours de cette campagne de fouille. L'essentiel était concentré dans l'US 40 004.

- *La terre cuite architecturale*

Au cours du décapage, une grande quantité de briques, notamment encore liées entre elles ont été dégagées. Ces éléments de terre cuite architecturale étaient principalement présents dans l'US 40 002 correspondant à une couche de démolition contemporaine qui pourrait correspondre aux travaux de rénovation de l'aile nord menés dans les années 1980. Notons en particulier des briques estampillées «PONCINI ALBENS (SAVOIE)», dont la manufacture aurait fonctionné entre 1880 et 1962³⁶.

- *Le métal*

Quantité de clous a été trouvée lors du décapage, dans l'US 40 002, mais aussi au cours de la fouille de l'US 40 004. Une canalisation en fer a été dégagée dans le quart nord-ouest du sondage, au cœur de l'US 40 004 (fig. 35).

- *La céramique*

En ce qui concerne la céramique, la majorité des tessons a été trouvée durant le décapage et dans la couche US 40 004. De prime abord, il s'agit surtout de céramique moderne et contemporaine.

- *Le verre*

De nombreux tessons de verre ont également été trouvés, durant le décapage de la couche US 40 002, mais aussi au cours de la fouille de l'US 40 004.

- *Les restes osseux*

Des fragments d'os de faune ont été en particulier mis au jour dans l'US 40 004, mélangés aux restes humains. Ces derniers seront décrits et étudiés dans la partie de ce rapport dédiée à l'étude anthropologique.

36 <https://www.kronos-albanais.org/la-tuilerie-poncini/> [site consulté le 06/11/2021].

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES

Au cours de l'opération 2021, des os humains ont été trouvés, notamment dans le quart nord-est du sondage, ainsi que deux sépultures en place dans la même zone.

MÉTHODE : TRAITEMENT DES DONNÉES, DE LA FOUILLE À L'ÉTUDE

Les restes osseux en position secondaire

Des restes osseux ont été mis au jour au sein de l'*US 40 004* (fig. 36). Un amas a d'abord été trouvé lors du décapage et numéroté *US 40 011* (fig. 37). Le niveau d'apparition de cet amas osseux se situe à 788,72 m, qui correspond à la partie supérieure de la couche *US 40 004*. De nombreux os humains ont été dégagés au cours de la fouille de cette unité stratigraphique, dont une concentration au niveau de l'angle nord-est du sondage. L'amas osseux *US 40 011* a été fouillé, photographié, prélevé et inventorié (voir tableau n° 3). Des altimétries ont été relevées afin de déterminer le niveau d'apparition et celui sur lequel il reposait. Les faces d'apparition des os ont été observées afin de définir ou non une organisation dans ce dépôt. Les os ont été inventoriés afin d'établir un nombre minimal d'individus (NMI).

La post-fouille a donné lieu à un inventaire des restes osseux de l'*US 40 004* afin d'établir un NMI présent dans cette couche sédimentaire (voir tableau n° 4 *infra*). Les pathologies observées ont été recensées quand la conservation le permettait. Aucune autre étude biologique fiable n'a pu être appliquée sur les os composant le corpus de l'*US 40 004*.

Les sépultures

Dans l'*US 40 007*, une sépulture double a été trouvée en position primaire, selon une orientation nord/sud et nommée **SEP 1** (fig. 38). Son niveau d'apparition se trouve à l'altitude de 788,7 m. Elle est installée dans l'*US 40 007* et repose sur un amas de pierres. Une autre sépulture, **SEP 2** (fig. 39), a été trouvée orientée ouest-est. Seul le crâne était visible dans le sondage et a été déplacé lors de la fouille de la couche *US 40 004*. Le reste du corps se trouve dans l'emprise de la berme est. Elle prend donc logiquement place dans l'*US 40 004* et apparaît à un niveau de 788,50 m.

La première sépulture a été fouillée et photographiée. Après l'enregistrement des faces d'apparition des os et des données archéologiques sur cahier, nous avons procédé au prélèvement des os tout en prenant leurs altimétries. Les mesures d'os longs ont été réalisées

sur le terrain afin d'éviter de perdre l'information au cours du prélèvement ou après le lavage des os. Nous avons nommé «individu 1» le premier individu apparu à la fouille, et non pas selon la chronologie d'inhumation des corps. Des fiches de conservation ont été réalisées pour en rendre compte. Il s'agit des fiches de P. Courtaud (Courtaud 1996) dont la légende a été modifiée par nos soins. L'étude biologique s'est quant à elle déroulée de la façon suivante : d'abord l'observation et la photographie de possibles pathologies, puis l'estimation de la taille des sujets, d'après la méthode de Cleuvenot et Houët (Cleuvenot et Houët 1993). Enfin, les données enregistrées sur le terrain qui concernent la taphonomie ont été synthétisées pour rendre compte des observations faites.

Inventaire des os humains de l'US 40 004

Tableau n° 3 : Inventaire des restes osseux de l'amas osseux de l'US 40 011 sans l'US 40 004. En rouge, le NMI déterminé.

Inventaire amas osseux 40 011 dans l'US 40 004	
OS	TOTAL
FAUNE	2
INDÉTERMINÉ	13
Crâne	
Fragment de crâne	31
Fragment mandibule	1
Dentition	
Incisive supérieure indéterminée	1
Membre supérieur	
Fragment radius GAUCHE	1
Fragment radius DROIT	1
Fragment humérus indéterminé	2
Fragment humérus DROIT	1
Membre inférieure	
Fragment fémur GAUCHE	2
Fragment fémur indéterminé	1
Fragment tibia DROIT	1
Fragment fibula indéterminé	1
TOTAL DES RESTES OSSEUX	58

Tableau n° 4 : Inventaire des os trouvés dans l'US 40 004. En rouge, le NMI déterminé.

Inventaire os humain dans US 40 004, terre de cimetière	
OS	N
INDÉTERMINÉ	150
Crâne	
Fragment de crâne	227
Pyramide pétreuse DROITE	5
Pyramide pétreuse GAUCHE	4
Fragment maxillaires	3
Fragment mandibule	12
Dentition	
Incisive supérieure GAUCHE	1
Canine supérieure GAUCHE	1
M1 supérieure GAUCHE	1
M1 inférieure GAUCHE	1
Incisive supérieure indéterminée	1
Prémolaire 1 supérieure GAUCHE	1
Prémolaire 2 supérieure GAUCHE	1
Molaires inférieures indéterminées	1
Prémolaire 1 inférieure GAUCHE	1
Prémolaire 2 inférieure GAUCHE	1
Prémolaire inférieure indéterminée	1
M2 inférieure GAUCHE	1
Molaire inférieure indéterminée	3
Molaire supérieure indéterminée	4
Dents indéterminées	12
Rachis	
Fragments de vertèbre indéterminés	20
Fragments ATLAS	4
Fragments AXIS	2
Fragment de vertèbre thoracique	1
Thorax	
Fragment côtes	18
Ceinture scapulaire	
Fragment scapula indéterminé	1
Fragment scapula DROITE	2
Fragment scapula GAUCHE	1
Membre supérieur	
Lunatum DROIT	1

Trapézoïde DROIT	1
Capitatum DROIT	1
Scaphoïde GAUCHE	1
MTC 1 GAUCHE	1
MTC 2 DROIT	1
Phalange proximale	2
Phalange intermédiaire	2
Fragment radius indéterminé	1
Fragment ulna indéterminée	2
Fragment ulna GAUCHE	1
Fragment humérus indéterminé	1
Fragment humérus GAUCHE	4
Ceinture pelvienne	
Fragment indéterminé	2
Membre inférieure	
Fragment fémur GAUCHE	5
Fragment fémur	1
Tibia GAUCHE	2
Diaphyse fibula indéterminée	1
Fragment naviculaire GAUCHE	1
Cunéiforme médial GAUCHE	1
Cunéiforme médial DROIT	1
Cunéiforme intermédiaire GAUCHE	1
Phalange proximale	1
Métatarse 2 DROIT	1
MTT indéterminé	3
MTT 1 DROIT	1
MTT 1 GAUCHE	1
MTT 2 DROIT	1
MTT 5 GAUCHE	1
Fragment phalange distale	1
TOTAL DES RESTES OSSEUX	525

Le tableau n° 3 présente l'inventaire effectué des cinquante-huit restes osseux composant l'amas *US 40 011*. Ils sont inventoriés d'après leur appartenance aux différentes sections anatomiques du corps. Le tableau n° 4 recense les cinq cent vingt-cinq fragments d'os trouvés dans la couche *US 40 004*. Tout comme dans le tableau n° 3, les sections anatomiques du corps humain sont répertoriées afin de situer les os et fragments d'os identifiés.

*Les sépultures en place*³⁷

La sépulture 1 (**SEP 1**) est primaire et double (fig. 38), orientée nord-est/sud-ouest, avec une inhumation qui semble être différée, c'est-à-dire que les individus n'ont pas été inhumés en même temps. L'emprise de la berme sur la partie supérieure du squelette ne permet pas de plus amples observations. Quant à la sépulture 2 (**SEP 2**, fig. 39), elle est probablement primaire et individuelle. Elle concerne un sujet adulte orienté est-ouest. L'emprise de la berme sur l'intégralité du squelette, à l'exception du crâne, ne nous permet pas de faire de plus amples observations.

RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION DE L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

Les os en position secondaire

Pour l'*US 40 011*, aucune organisation particulière dans le dépôt n'a été décelée. Nous avons pu établir un NMI de deux individus grâce à la présence dans l'amas de deux fragments de fémurs gauches différents (voir tableau n° 3). La présence de cet amas peut s'expliquer par le résultat d'une action de remblais lors de l'installation de l'*US 40 004*, étant donné qu'aucune limite de structures n'a été observée. Le seul élément remarquable est une différence de couleur de l'argile autour des os, beaucoup plus claire et orangée. De même, aucune organisation particulière des os n'a été perçue dans l'*US 40 004*. Après inventaire, nous avons établi un NMI de cinq, grâce au compte des pyramides pétreuses répertoriées (voir tableau n° 4). De plus, la diversité des os inventoriés indique que cette unité stratigraphique s'apparente à de la terre de cimetière. En outre, la multitude de fragments de céramiques et de verre ainsi que d'os de faune montre bien l'aspect hétérogène de cette couche.

Quant aux pathologies, nous avons tenté de les recenser lorsque l'état des os le permettait. Ainsi, nous avons observé au moins deux dents cariées isolées et un abcès dentaire (fig. 40).

37 Voir le Catalogue des sépultures en annexe.

Les sépultures SEP 1 et SEP 2

- *Mode d'inhumation et orientation des corps*

Les observations faites sur le terrain confirment que la sépulture 1 est bien primaire et double. En effet, l'étude taphonomique montre une sépulture en place et en espace vide, avec probablement la présence d'enveloppe funéraire et/ou de chaussures. L'individu 1 du dessus repose au contact du premier individu installé (nommé individu 2) et sur sa jambe gauche. Il n'y a presque pas de sédiment entre les deux squelettes (fig. 41). L'inhumation des deux individus semble avoir été différée, l'individu 1 ayant été installé dans la sépulture peu de temps après l'individu 2, alors que la décomposition de ce dernier avait probablement commencé. En témoigne la migration du fémur gauche de l'individu 2 alors que ses tibias sont restés en place (fig. 42). Une fouille complète des individus aurait permis une interprétation taphonomique plus précise ; malheureusement, nous ne disposons que d'une partie des membres inférieurs de ces deux individus. C'est pour cela que nous restons prudentes quant à l'interprétation de ces faits dans l'attente de données plus élargies sur les inhumations au sein du cloître d'Entremont.

Comme évoqué plus haut, la sépulture 2 ne nous permet pas d'émettre une quelconque hypothèse sur sa situation. Il s'agit d'une sépulture probablement individuelle, primaire. L'individu repose sur le dos et son orientation est différente de celle de **SEP 1**. La tête des sujets de la **SEP 1** reposait en effet au nord-est et les pieds au sud-ouest, tandis que l'individu de la **SEP 2** reposait tête à l'ouest et pieds à l'est.

- *Chronologie des inhumations*

La seconde sépulture est stratigraphiquement plus haute que la première, puisqu'elle repose dans l'*US 40 004*, alors que la **SEP 1** se trouve dans l'*US 40 007*. En toute logique, cela impliquerait que la **SEP 2** soit plus récente que la **SEP 1**, mais le milieu stratigraphique de la parcelle reste mal connu, de même que l'histoire architecturale du site.

- *Étude biologique et état sanitaire*

Seule l'estimation de la stature des individus **SEP 1** a pu être réalisée. Aucune autre méthode n'a pu être appliquée sur les restes osseux à disposition, visant à estimer un âge au décès et un sexe. Le corpus ne nous permet pas d'établir d'observations sur l'état sanitaire de la population inhumée. Seules des observations individuelles ont pu être faites (cf. Catalogue des sépultures en annexe).

CONCLUSION DE L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

L'étude des restes osseux trouvés dans l'*US 40 004* confirme l'identification comme une terre de cimetière. En ce qui concerne les sépultures, la **SEP 1** semble plus récente, car stratigraphiquement située au-dessus de **SEP 2**. Le premier métatarse gauche de l'individu 2 de la **SEP 1** a été envoyé en laboratoire³⁸ pour une datation par le radiocarbone. L'étude étant en cours, nous ne sommes pas en mesure, pour l'instant, d'établir une datation pour la **SEP 1**. Enfin, l'absence de sépulture entière ne nous permet pas de mener d'étude anthropologique approfondie pour cette campagne 2021.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

À l'issue de cette première fouille archéologique sur le site de l'ancienne abbaye de chanoines réguliers d'Entremont, il est désormais évident que le potentiel jusque là seulement supposé du site s'est vérifié. Nous sommes désormais en mesure de proposer un programme pluriannuel d'interventions et de formation des étudiantes et des étudiants de l'université Savoie Mont Blanc, soutenu par la commune de Glières-Val de Borne.

BILAN

L'opération archéologique 2021 a atteint ses deux principaux objectifs, qui étaient de commencer à étudier la stratigraphie de la parcelle n° 16 de l'ancien site abbatial d'Entremont, ainsi que de localiser d'anciens vestiges bâtis. En l'occurrence, nous avons découvert que les murs de l'ancien cloître sont situés plus profondément que ne le laissaient supposer les prospections géophysiques. En sus, deux sépultures ont été découvertes, qui apporteront des éléments de datation, de même que des fragments de céramiques qui se rattachent aux époques moderne et contemporaine³⁹. Pour l'heure, rien ne permet de dater ces vestiges du Moyen Âge, même s'il paraît assez évident que les sépultures sont installées dans la zone du cloître postérieurement à sa destruction, en témoigne la couche de terre de cimetière qui recouvre presque toute la zone. De nombreuses questions se posent maintenant, en particulier autour de la gestion de la dénivellation. Il conviendra de réfléchir, dans les années à venir, sur la façon dont les chanoines circulaient : s'il existait bien un cloître à deux niveaux, comment atteignait-

38 Centre de datation par le radiocarbone du laboratoire *Archéologie et archéométrie* à Villeurbanne.

39 Conservés au dépôt archéologique d'Annecy, elles pourront faire l'objet d'une étude dans le cadre des recherches menées par Liliana Ceci sur les céramiques savoyardes.

on depuis les galeries inférieures du cloître, le niveau de l'église? Par ailleurs, comment fonctionnait cette autre porte condamnée, située cette fois en façade sud de l'aile opposée à l'église, et quels étaient les niveaux de circulation d'origine dans ce bâtiment, avant les travaux de réfection du XVII^e siècle qui lui ont donné son aspect actuel? Enfin, le bâtiment oriental dont nous connaissons le plan de l'étage au XVIII^e siècle accueillait-il une salle du chapitre au rez-de-chaussée? Telles sont les problématiques qui devront guider l'étude du site. Dans l'attente, il est désormais possible d'affiner la restitution des lieux qui avait été ébauchée dans le rapport 2020, en proposant cette fois un bâtiment plus grand et en situant des galeries de cloître au centre des quatre bâtiments qui formaient cette abbaye (pl. XI).

PROJET POUR LES ANNÉES À VENIR

Dans la continuité de l'opération 2021, nous proposons de commencer par la poursuite de l'étude archéologique du cloître selon les problématiques suivantes. Il s'agira dans un premier temps d'en définir les contours intérieurs en localisant si possible les trois autres angles au moyen de l'implantation d'un sondage par année, sur le modèle de ce qui a été fait en 2021. Si la localisation de l'angle nord-ouest ne devrait pas poser de difficultés, celle des deux angles sud devra certainement être déduite par la localisation de l'actuel mur de soutènement de la parcelle de l'église, qui se trouve au sud de la parcelle n° 16 et qui doit reprendre l'emplacement de l'ancien mur bahut. Dans un second temps, il s'agira d'étudier les sépultures qui se trouvent dans les galeries du cloître et qui n'ont été qu'aperçues lors de la campagne 2021. En effet, le sondage couvrait principalement la galerie nord – où seulement une sépulture a été partiellement découverte –, mais à peine la galerie orientale, dont plusieurs sépultures sont apparues dans la berme est. Il semble donc que cette partie du cloître présente un nombre plus important de sépultures, ce qu'il conviendra de vérifier ici et dans la galerie occidentale. Enfin, et pour les deux sondages qui auront lieu dans l'espace de la galerie occidentale du cloître, il s'agira également de localiser le mur de façade intérieure de l'ancienne aile/clôture occidentale aujourd'hui détruite. Afin de mener à bien ce projet, un calendrier est proposé (voir tableau n° 5).

Dans l'éventualité où le projet d'étude archéologique de l'abbaye d'Entremont pourrait être poursuivi à plus long terme, nous souhaiterions mener dans un second temps la fouille de l'aile/clôture occidentale. Connue pour être représentée sur le cadastre sarde et partiellement sur certains plans du XVIII^e siècle, elle est sommairement décrite à quelques reprises dans la documentation du XVIII^e siècle. Ce projet pourrait donc se poursuivre par une nouvelle campagne triennale prévoyant l'ouverture de trois sondages rectangulaires sur toute la longueur nord-sud de l'ancienne aile. Enfin, et dans un dernier temps, c'est l'aile orientale qui pourrait bénéficier de deux ou trois opérations. Il a été établi grâce aux prospections géophysiques menées en 2020 que des murs du premier étage y étaient conservés, ce qui augure la conservation de maçonneries en élévation.

Tableau n° 5 : Calendrier proposé pour les prochaines opérations.

Campagne	Localisation	Objectifs
2022	Aile orientale du cloître, moitié sud	-Mise en évidence du mur bahut -Fouille des sépultures -Relation avec l'entrée de la salle du chapitre ?
2023	Aile occidentale du cloître, moitié nord	-Mise en évidence du mur bahut -Fouille des sépultures -Mise en évidence de la façade intérieure de l'aile occidentale du couvent
2024	Aile occidentale du cloître, moitié sud	-Mise en évidence du mur bahut -Fouille des sépultures -Mise en évidence de la façade intérieure de l'aile occidentale du couvent

BIBLIOGRAPHIE

- BAUD, TARDIEUX 2010** BAUD A., TARDIEUX J. (dir.), *Sainte-Marie d'Aulps une abbaye cistercienne en pays savoyard*, DARA, Lyon : ALPARA et MOM, 2010.
- BAUD, SCHMITT 2019** BAUD A., SCHMITT A. (dir.), *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle. De la carrière au bâti*, DARA, Lyon : ALPARA et MOM, 2019.
- BINZ 2006** BINZ L., *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy : Académie salésienne, 2006.
- BOCHATON 2021** BOCHATON S., *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction d'Anne Baud, université Lumière Lyon 2, 2021.
- BOCHATON 2020a** BOCHATON S., *Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle)*, *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 127, Annecy : Académie salésienne, 2020.
- BOCHATON 2020b** BOCHATON S., QUIQUEREZ A., *Abbaye d'Entremont. Prospections géophysiques*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.
- BOCHATON 2018a** BOCHATON S., *Abbaye d'Abondance. L'aile orientale et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018.
- BOCHATON 2018b** BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Les dépendances*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018 (dactyl.).
- BOCHATON 2017** BOCHATON S., *Abbaye d'Abondance. L'église et l'aile orientale*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.
- BOCHATON 2016** BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.
- BOCHATON 2015** BOCHATON S., *Abbaye de Sixt. Sixt-Fer-à-Cheval*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015.
- BONDE, MAINES 2003** BONDE Sh., MAINES Cl., *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons : approaches to its architecture, archaeology and history*, Brepols, 2003.

- CHASSAGNY 2001** CHASSAGNY Chloé, *Les stalles de l'église abbatiale d'Entremont*, mémoire de master 2 sous la direction de Laurence Rivière-Ciavaldini, université Grenoble 2, 2001.
- COUTAZ 1997** COUTAZ G. (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle : Helvetia Sacra, t. IV, 1997.
- COUTIN 1962** COUTIN Fr., « L'abbaye d'Entremont-en-Genevois (1154-1776) et le prieuré de Poisy (1426-1776) », *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 75, Annecy : Académie salésienne, 1962, p. 51-63.
- DELERCE 2019** DELERCE Ar., *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation. D'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry : Université Savoie Mont Blanc, 2019.
- DESGRANDCHAMPS 07** DESGRANDCHAMPS G., *Commune d'Entremont, abbaye, église, abords, étude préliminaire*, 2007 (dactyl.).
- DICKINSON 1967** DICKINSON J.-C., « Les constructions des premiers chanoines réguliers en Angleterre », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 38, 1967, p. 179-198.
- GIROUD 1961** GIROUD Ch., *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique*, Martigny : Éditions du Grand-Saint-Bernard, 1961.
- GONTHIER 1900** GONTHIER J.-Fr., « Liste des abbés des monastères de chanoines réguliers de saint Augustin du diocèse de Genève », *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 23, Annecy : Académie salésienne, 1900, p. 201-248.
- LAISSUS 2020** LAISSUS D., *D'une origine de « la grande » et de « la petite montagne »*. Étude de la relation entre les modes d'appropriation et les modes d'exploitation des alpages de l'abbaye d'Entremont (Haute-Savoie), XII^e-XVIII^e siècles, mémoire de master 2 sous la direction de Laurent Schneider (EHESS) et Nicolas Carrier (Lyon III), 2020.
- PARISSE 2009** PARISSE M. (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e – XIII^e siècle)*, Actes du sixième colloque international du CERCOR 29 juin – 1^{er} juillet 2006, Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 2009.
- PICCARD 1895** PICCARD L.-Ét., « L'abbaye d'Entremont », *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablésienne*, t. 9, 1895, p. 1-214.
- RIPART 2011** RIPART L., « Saint-Maurice d'Agaune et la réforme canoniale (fin X^e – milieu du XII^e siècle) », *Autour de saint Maurice, Actes du colloque Politique, société et construction identitaire : Autour de saint Maurice, 29 septembre - 2 octobre 2009*, Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, Ornavasso, 2011.

- RIPART 2015** RIPART, L., «Le temps des réformes (an 1000 au début du XV^e siècle)», *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. 515-2015. Volume 1 : Histoire et archéologie*, Gollion : Infolio, 2015.
- VIBERT 1939** VIBERT, J., « Le guide d'Entremont », *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 57, Annecy : Académie salésienne, 1939, p. 275-298.

Bibliographie archéo-anthropologie

- CLEUVENOT ET HOUËT 1993** CLEUVENOT E., HOUËT F., 1993, Proposition de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser. In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, Nouvelle Série. Tome 5 fascicule 1-2*, p. 245-255
- COURTAUD 1996** COURTAUD P., 1996, « Anthropologie de sauvetage » : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique », In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, volume 8, numéro 3, p. 157-167

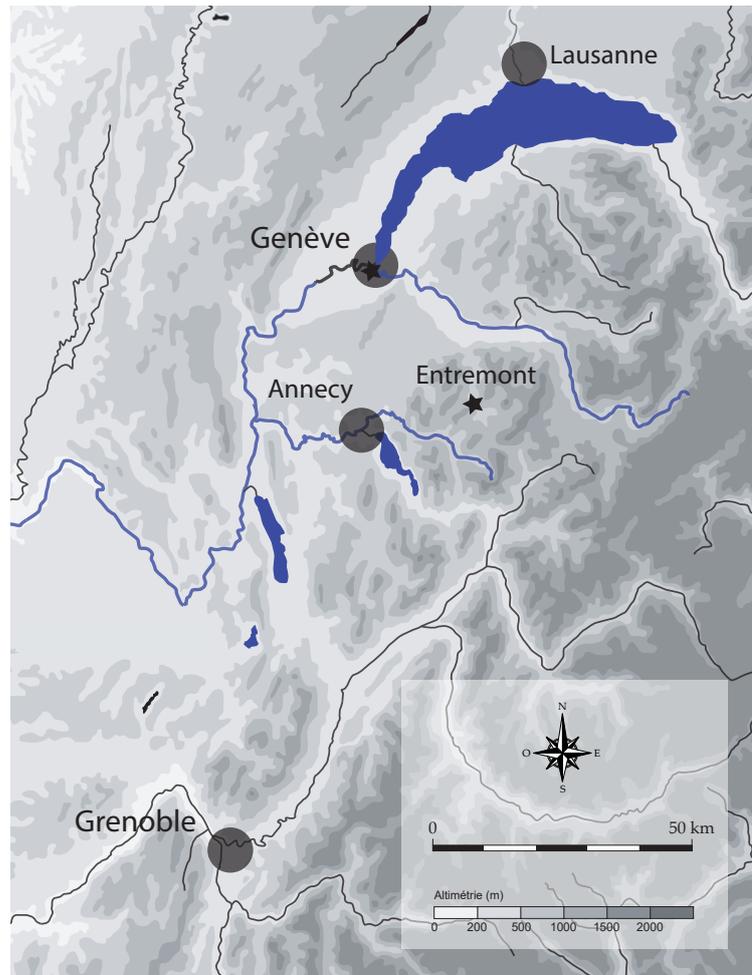


Fig. 1 - Les Préalpes et les Alpes françaises, et la localisation du site abbatial d'Entremont. Fond de carte S. Nieloud-Muller et P.-J. Rey.



Fig. 2 - Vue du site d'Entremont depuis le nord-est et la confluence du Borne et de l'Overan.



Fig. 3 - L'abbaye d'Abondance (à gauche) et l'abbaye de Sixt (à droite).



Fig. 4 - L'église d'Entremont : au premier plan la sacristie et à gauche le clocher.

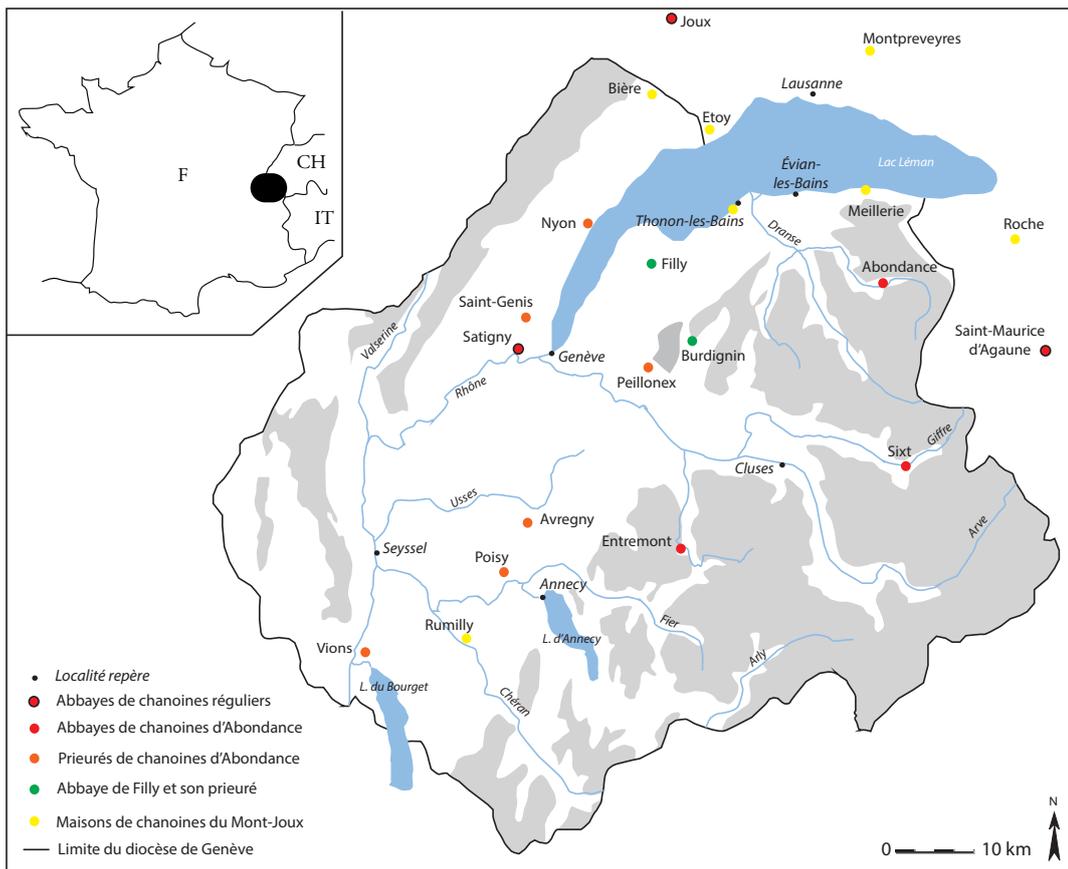


Fig. 5 - Les maisons de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève et à ses frontières nord et est vers 1250.

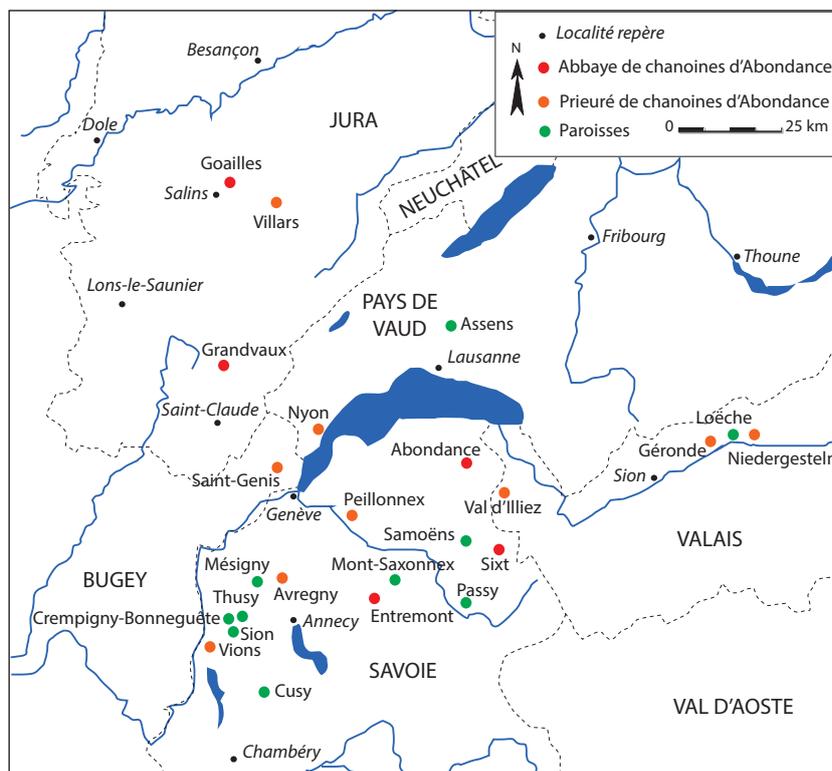


Fig. 6 - Carte de la congrégation d'Abondance vers 1240.

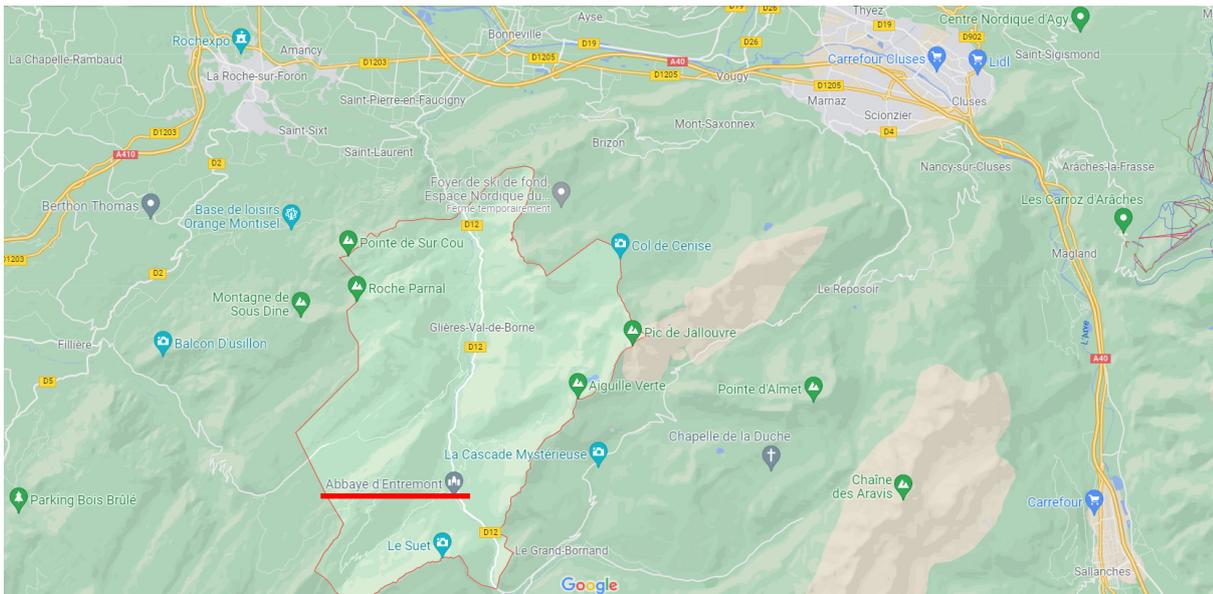


Fig. 7 - Commune de Glières-Val de Borne et localisation du site abbatial. Google Maps.



Fig. 8 - Site abbatial d'Entremont. À droite, l'église paroissiale (sud) et à gauche, l'aile nord du couvent. Entre les deux se trouve la parcelle n° 16.



Fig. 9 - Mur gouttereau nord de l'église et porte médiévale condamnée au niveau de la nef.



Fig. 10 - La façade sud de l'aile nord de l'ancien couvent.



Fig. 11 - Mur de soutènement de la parcelle de l'église (n° 17).



Fig. 12 - Le jardin aménagé dans la parcelle n° 412, correspondant à l'aile orientale détruite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.



Fig. 13 - Extrait du cadastre sarde, dressé vers 1730.
Archives départementales de la Haute-Savoie, 1Cd278 copie.

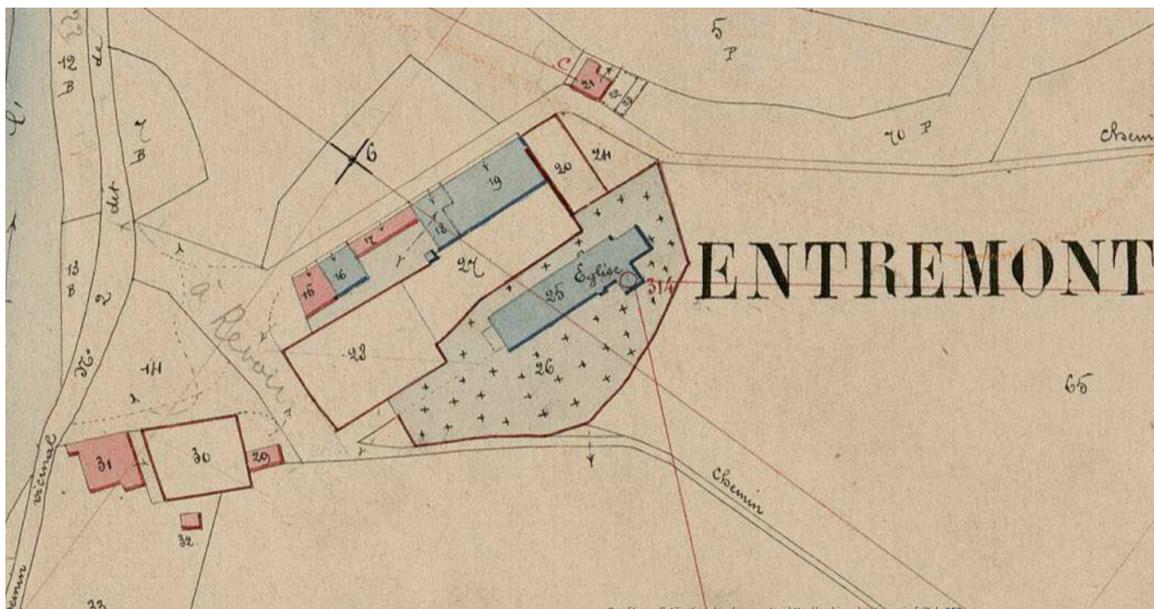


Fig. 14 - Cadastre français, 1868. Archives départementales de la Haute-Savoie, 3P3/4381.

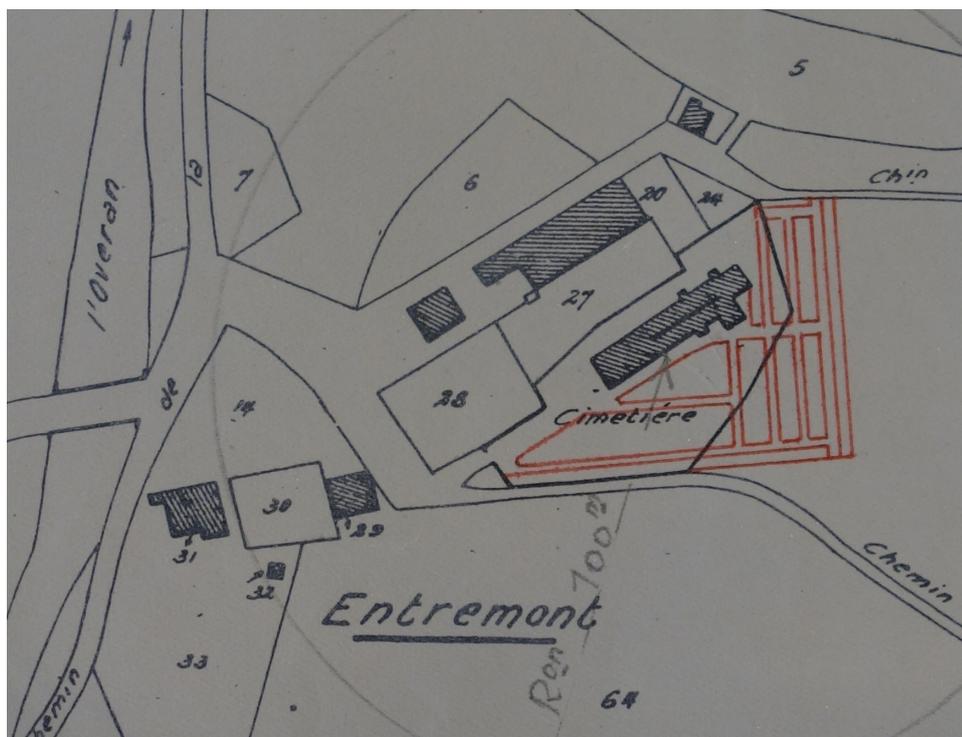


Fig. 15 - Plan du ministère de l'intérieur, 1930. Archives départementales de la Haute-Savoie, 202481.



Fig. 16 - Entremont et le col de la Buffaz, Pittier à Annecy. Archives départementales de la Haute-Savoie, FRAD074_57Fi_0001_0047.

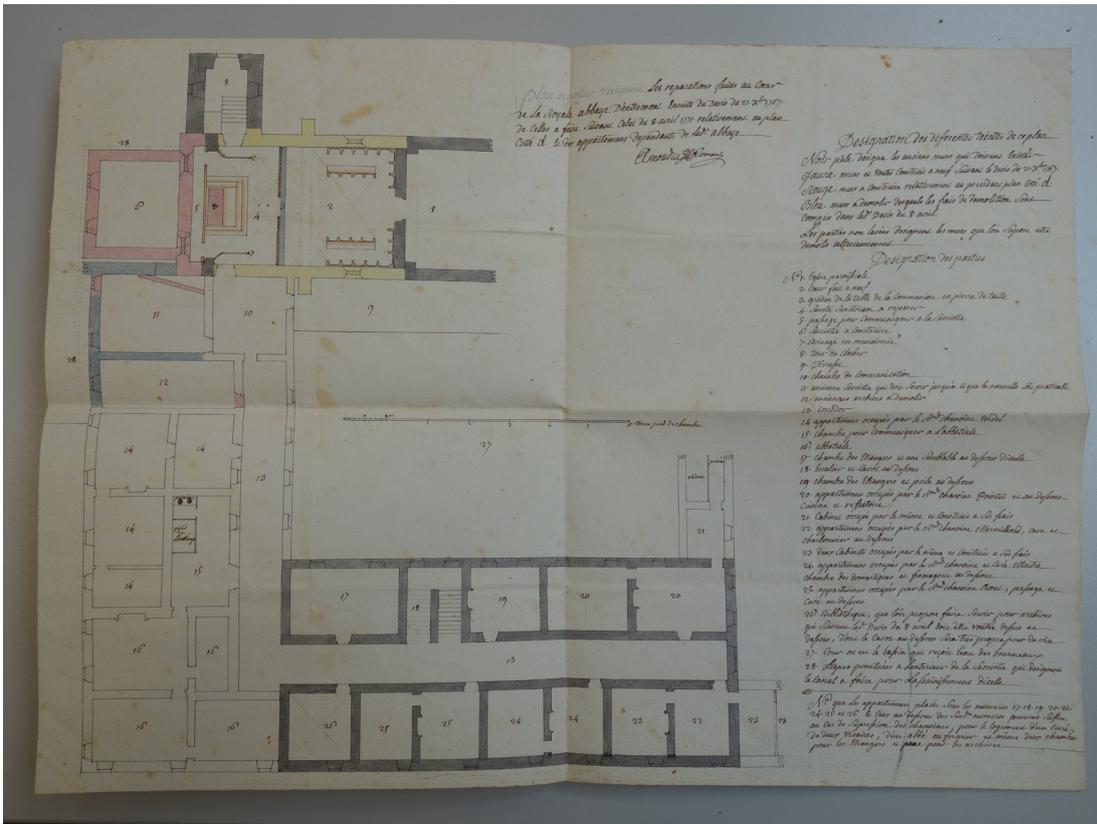


Fig. 17 - Plan régulier désignant les réparations faites au coeur de la royale abbaye d'Entremont..., Amoudruz Architecte, 1771. Archives départementales de la Savoie, SA3455.



Fig. 18 - Ouverture du sondage à l'emplacement choisi à l'issue de l'opération de prospections géophysiques 2020.
Crédit: M. Marty.

Fig. 19 - Sécurisation du chantier par des barrières et panneau «Chantier interdit au public».



Fig. 20 - Accès sécurisé au sondage, lui-même protégé par un barnum de location.



Fig. 21 - Fermeture du sondage.
Pose d'un géotextile pour protéger les vestiges.

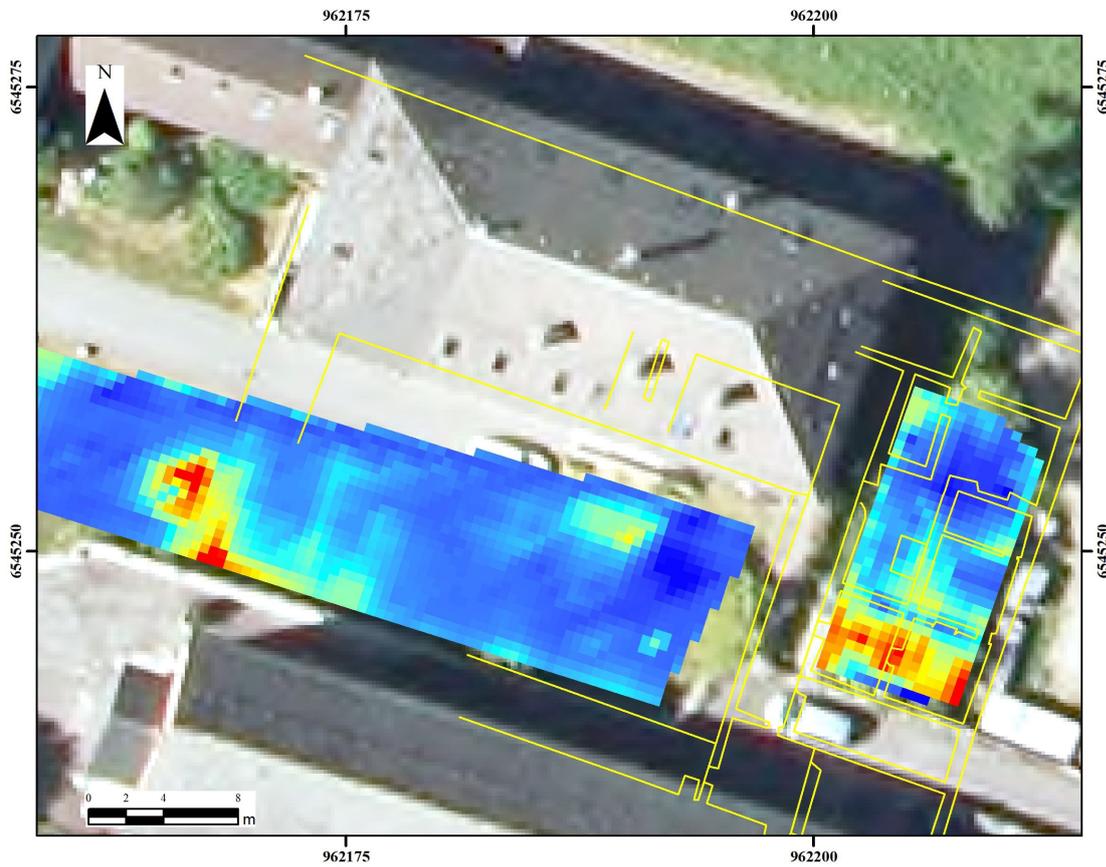


Fig. 22 - Résultats de la prospection magnétique menée par Amélie Quiquerez en 2020.
Crédit: A. Quiquerez. Les traits jaunes représentent le plan de 1771 présenté précédemment.



Fig. 23 - Sondage rebouché au pied des escaliers d'accès à l'aile nord. À droite, emplacement de l'ancienne aile orientale remplacée par un abris de jardin.



Fig. 24 - Décapage en cours et apparition de la couche de démolition US 40 002 (briques, pierres).

Fig. 25 - Vue du site abbatial depuis l'ouest. Date inconnue.
Crédit: G. Pergod.

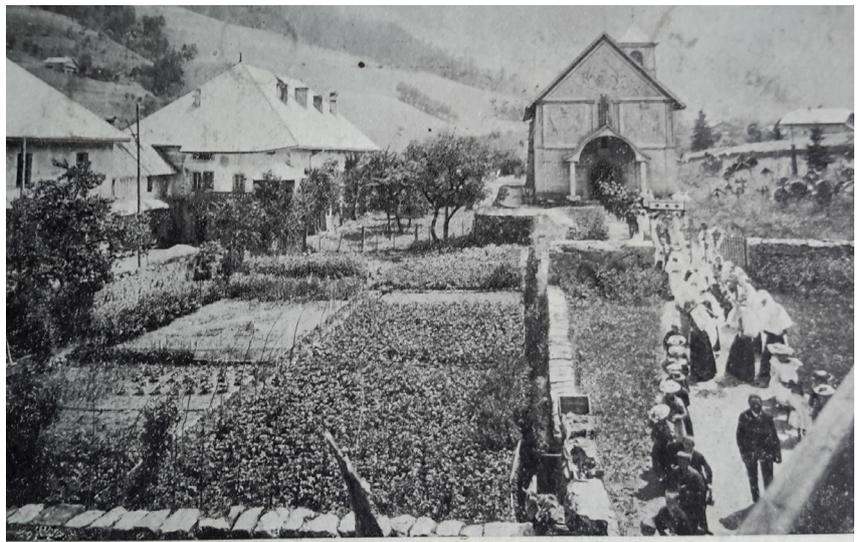




Fig. 26 - Emplacement du sondage 2021 vu en 2020. L'herbe est particulièrement sèche.



Fig. 27 - Berme orientale et lentilles de béton en haut à droite (US 40 005).



Fig. 28 - US 40 006 conservée dans l'angle sud-ouest du sondage.



Fig. 29 - Sol géologique US 40 007. Apparition des murs bahuts du cloître.



Fig. 30 - US 40 008. Couche sableuse et grise qui recouvrait le sol de l'atrium du cloître.

Fig. 31 - US 40 009 (sol de l'atrium du cloître) et vestiges de la canalisation CAN 4003.





Fig. 32 - Berme ouest du sondage et couche noire *US 40 003*. Négatif d'un niveau de circulation ?



Fig. 33 - Porte dans l'aile nord (POR 2060) vue depuis l'extérieur.



Fig. 34 - Porte dans l'aile nord (POR 2060) vue depuis l'intérieur.



Fig. 35 - Fragment de canalisation en métal découvert au fond de l'US 40 004.



Fig. 36 - Vue d'ensemble de l'US 40 004 et de l'US 40 011 affleurante.



Fig. 37 - Vue générale de l'amas osseux US 40 011.

Crédit: B. Bétend-Desgranges.



Fig. 38 - SEP 1 dans US 40 007.
Crédit: B. Bétend-Desgranges.

Fig. 39 - SEP 2 dans US 40 004.
Crédit: B. Bétend-Desgranges.



Fig. 40 - Abscès dentaire visible sur un fragment de mandibule présent dans l'US 40 004.
Crédit: B. Bétend-Desgranges.



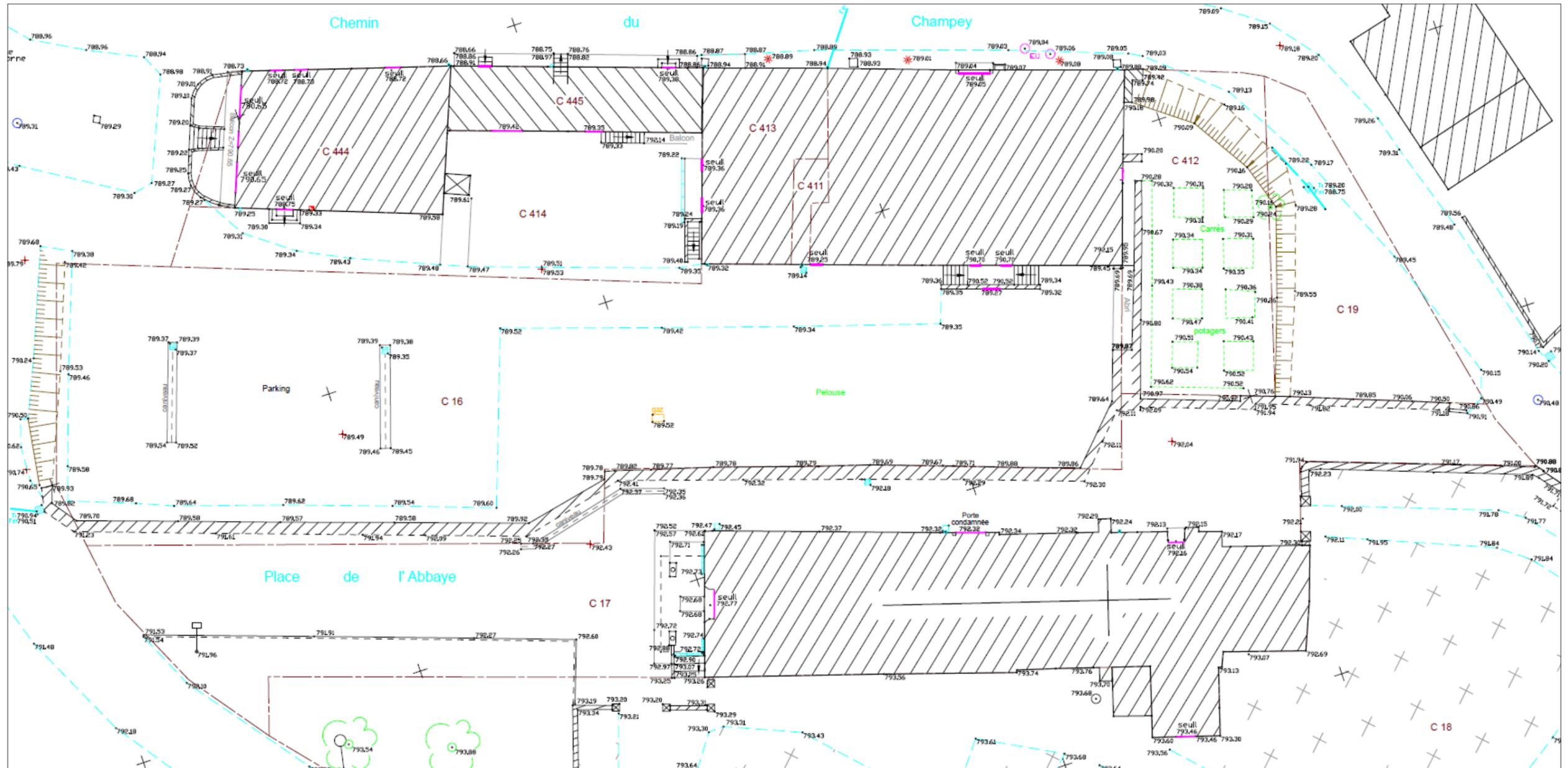
Fig. 41 - Localisation des deux individus de **SEP 1** au sein de la sépulture.
Crédit: B. Bétend-Desgranges.



Fig. 42 - Individu 2 de la **SEP 1**. Crédit: B. Bétend-Desgranges.



Fig. 43 - Parcelle n° 16 vue depuis l'est. Localisation de l'ancien cloître de l'abbaye d'Entremon et des futures opérations.



Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)
 Planche I
 Plan topographiques de l'ancien site abbatial d'Entremont (détail).

LEGENDE

Système de coordonnées LAMBERT 93, zone 5 - CC46
 Nivellement rattaché au système IGN NGF 69 par GPS

	Station de la polygonale de levé
	(Clou d'arpentage - Piquet en bois)
	Point levé avec indication de son altitude
	Bâtiment levé
	Bâtiment léger
	Numéro parcellaire
	Limite selon cadastre (sans garantie)
	Mur - Mur de soutènement
	Bord de chaussée
	Talus
	Arbres
	Bouche à clé - robinet vanne - borne incendie
	Réseau d'eaux pluviales - regard de visite
	Grille - fe... : cote fil d'eau
	Réseau d'eaux usées - fe... : cote fil d'eau
	Coffret EDF
	Chambre de tirage PTT

A2G ANNECY
 T : 04 50 51 07 36
 THÛNES
 GEOMETRES-EXPERTS T : 04 50 32 69 41
www.a2g-geometres-experts.com

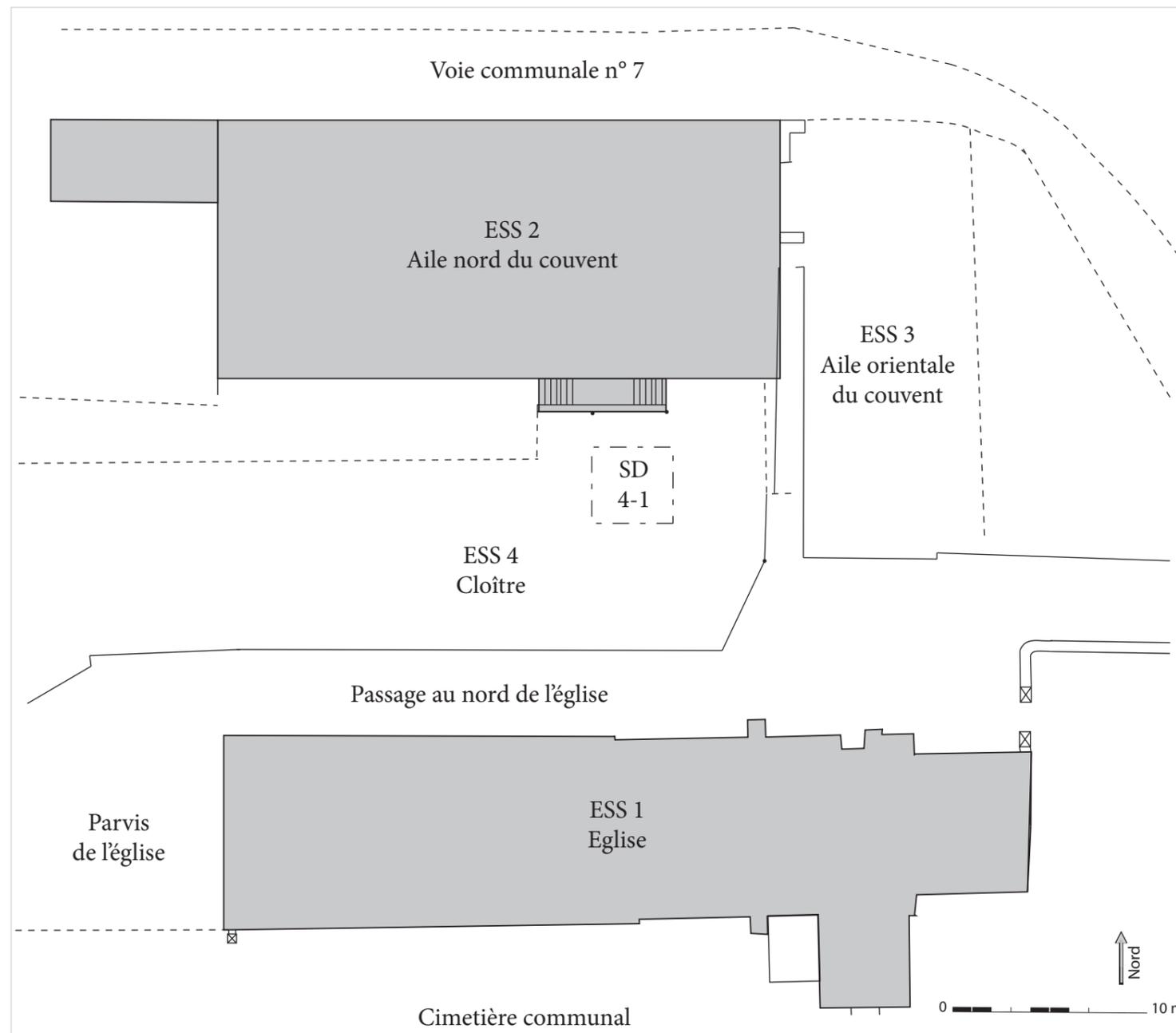
NOTA :
 Les limites parcellaires sont données à titre indicatif et devront être confirmées par une opération de bornage contradictoire



Aile nord du couvent vue depuis le sud-ouest.



Parvis et façade de l'église. Au second plan, aile nord du couvent.



Emplacement de l'ancienne aile orientale.

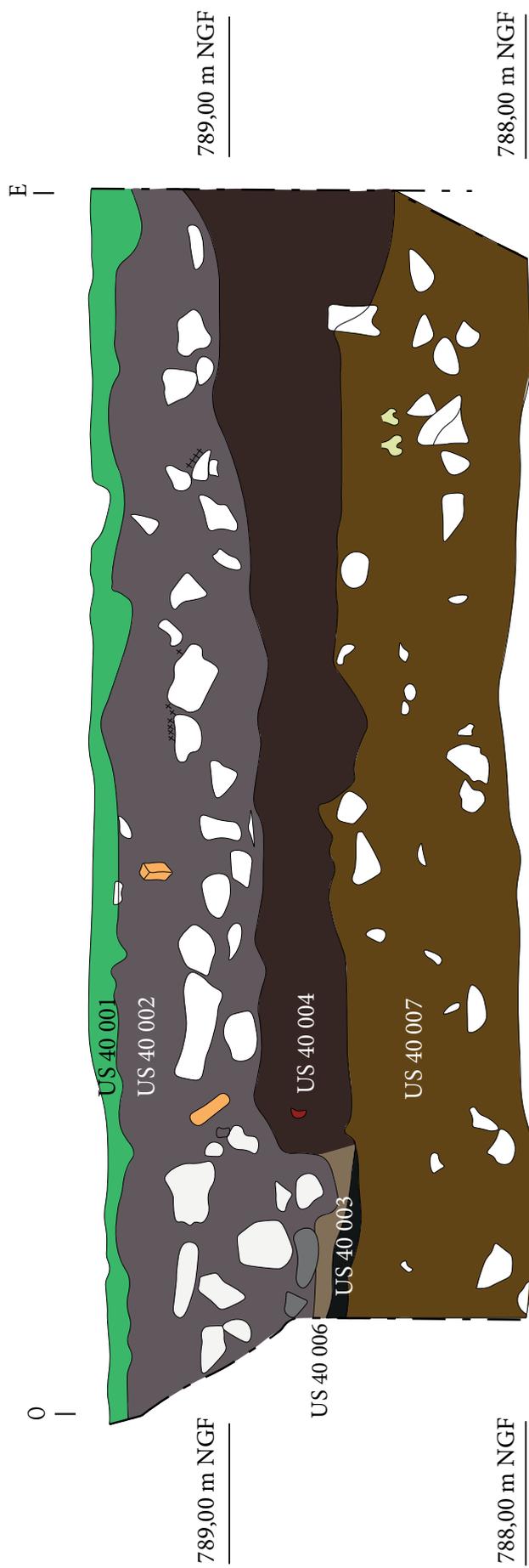


Chevet de l'église.

Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche II

Plan masse de l'ancien site abbatial d'Entremont.
Localisation et numérotation des entités spatiales structurées (ESS)
DAO: SB, BB



LEGENDE :

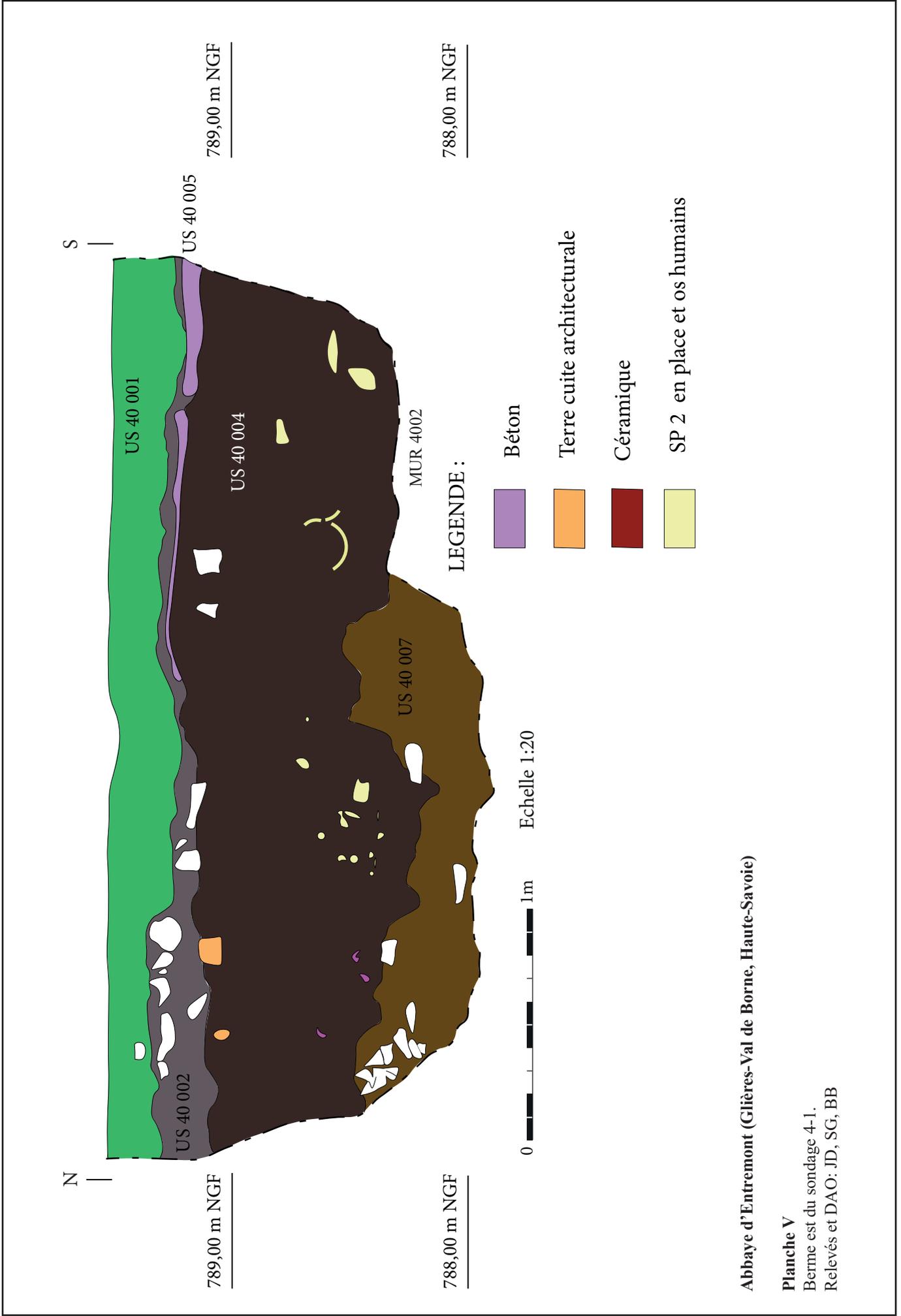
- Ardoise
- Terre cuite architecturale
- Céramique
- SP 1 en place

Echelle 1:20 0 1m

Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche IV

Berne nord du sondage 4-1.
 Relevés et DAO: PP, ER, JP, BB



790,00 m NGF

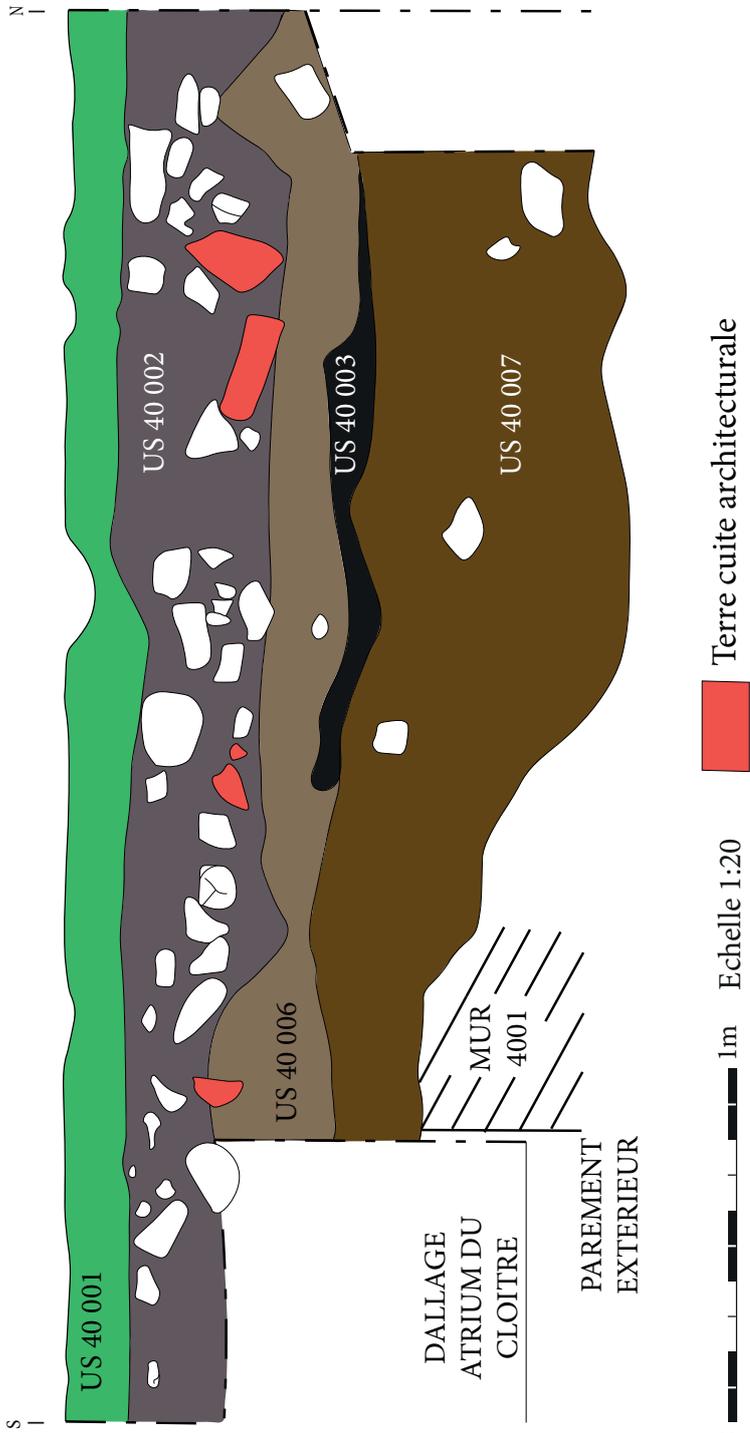
790,00 m NGF

789,00 m NGF

789,00 m NGF

788,00 m NGF

788,00 m NGF



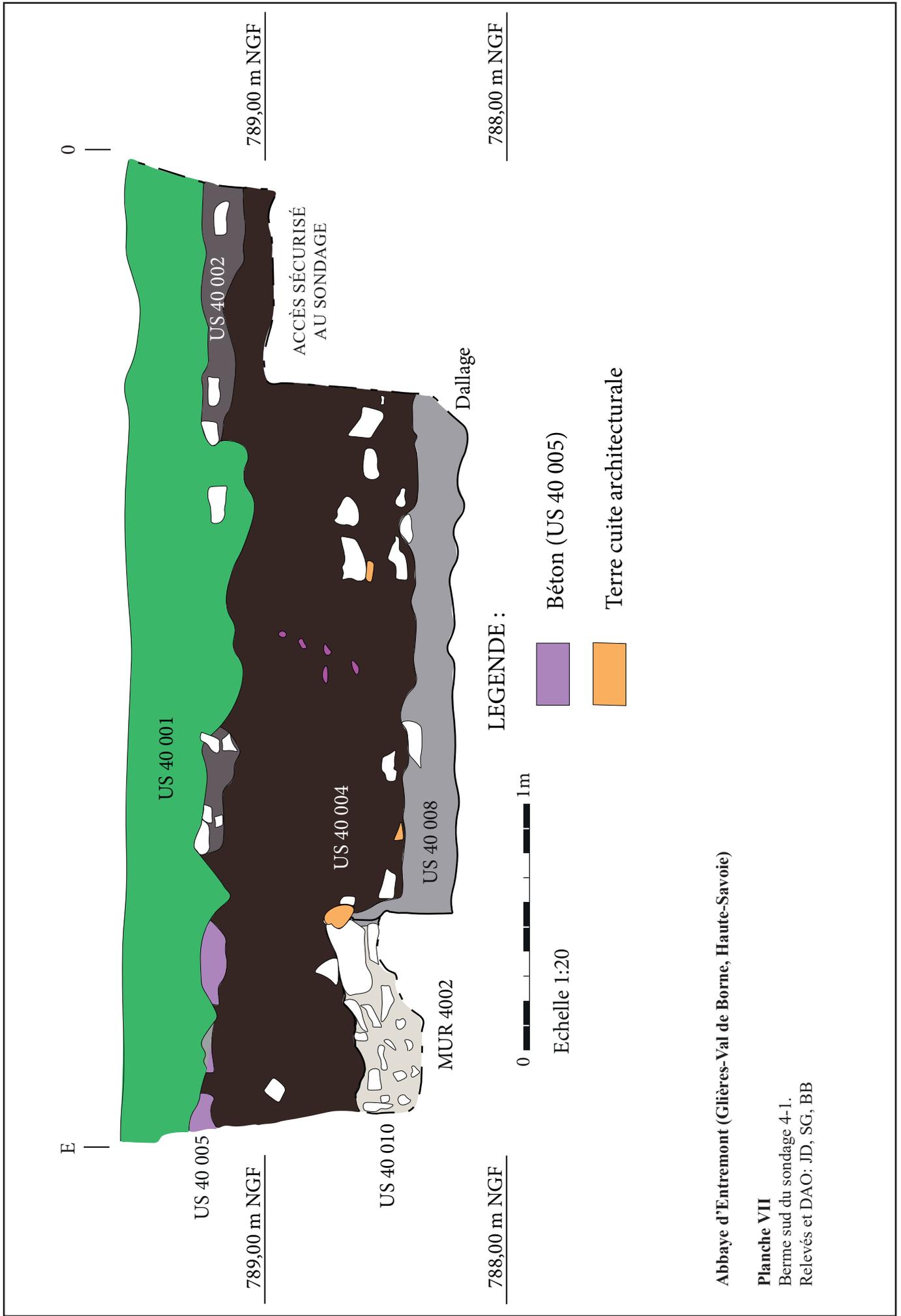
0 1m Echelle 1:20

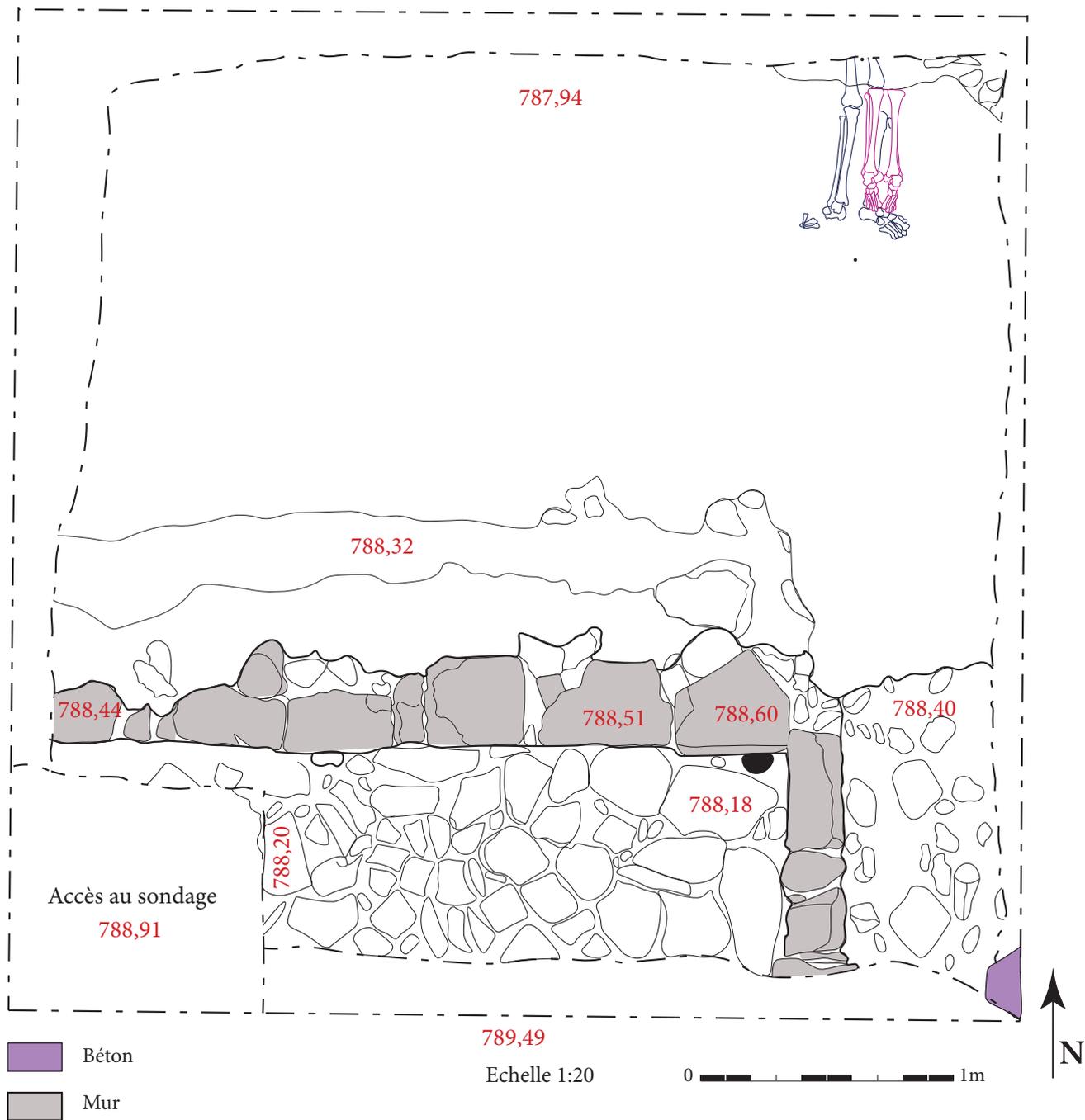
Terre cuite architecturale

Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche VI

Berne occidentale du sondage 4-1.
Relevés et DAO: PP, ER, JP, BB



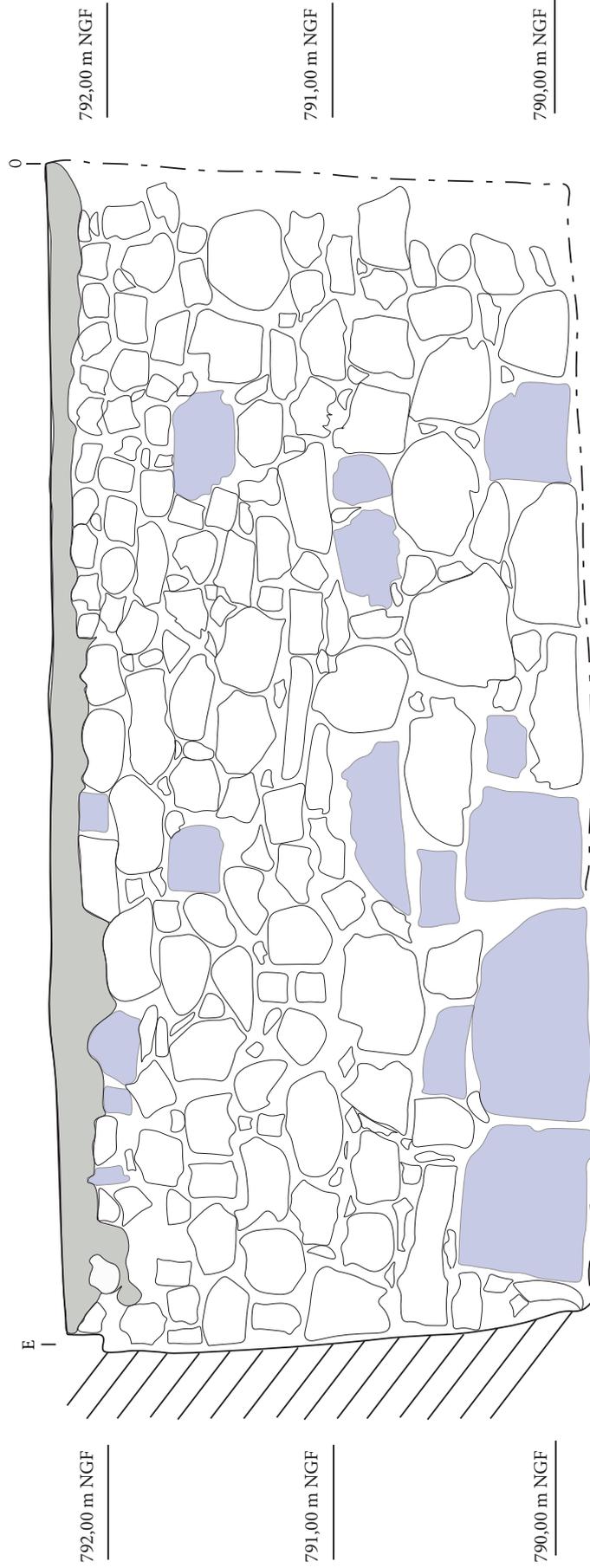


Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche VIII

Relevé du fond de sondage: MUR 4001 et MUR 4002.

Relevés et DAO: SB, NB, KS, LQ, BB



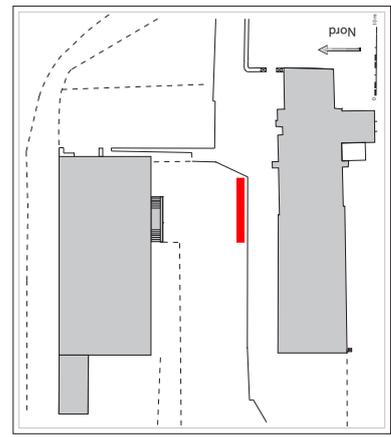
Bloc en remploi supposé



Béton



Echelle 1:20

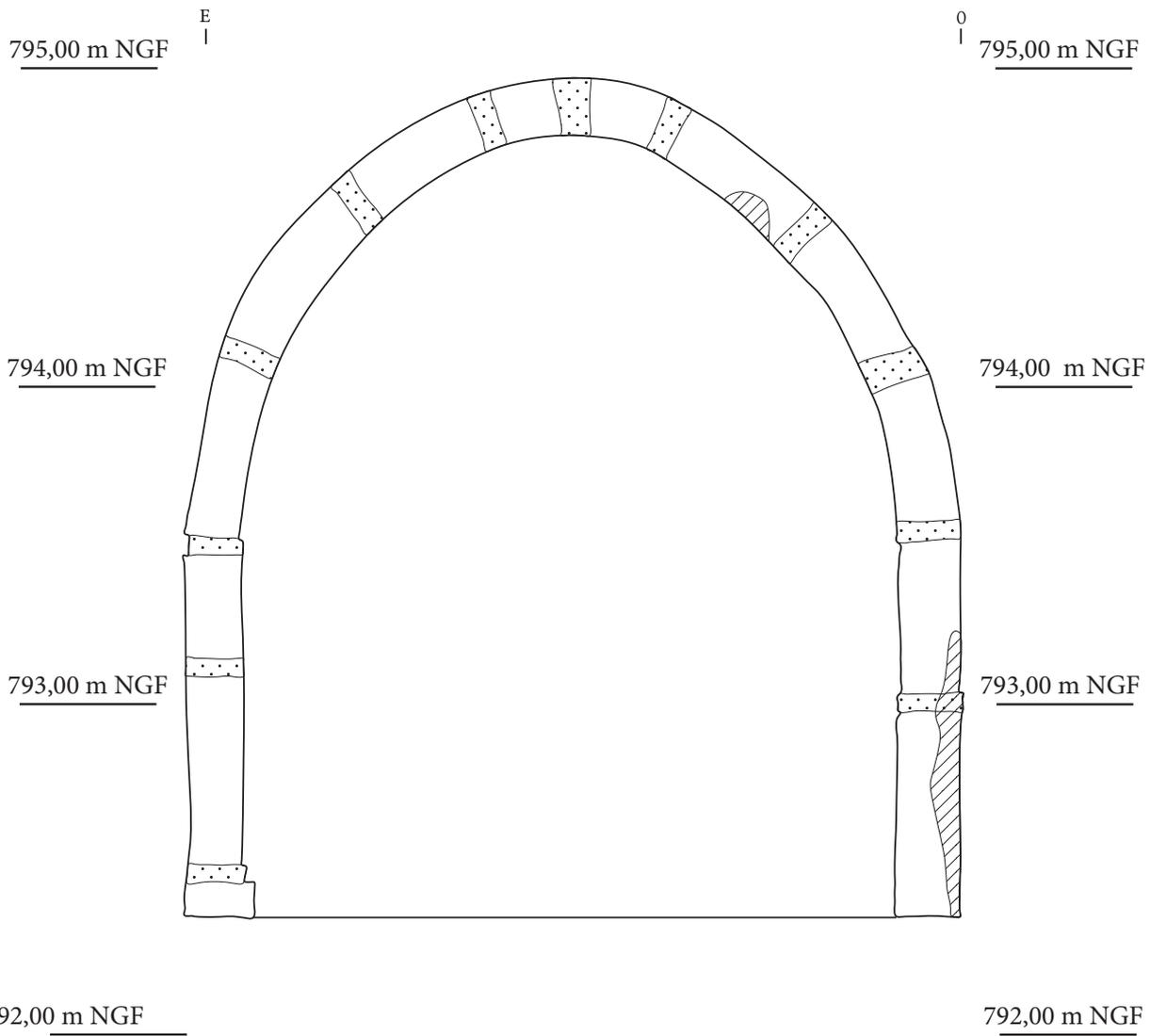


Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche IX

Mur de soutènement de la parcelle n° 17 (église).

Relevés et DAO: JD, LQ, SG, SK, JP, NB, PP, ER, BB



Echelle 1:20



Résidu d'enduits



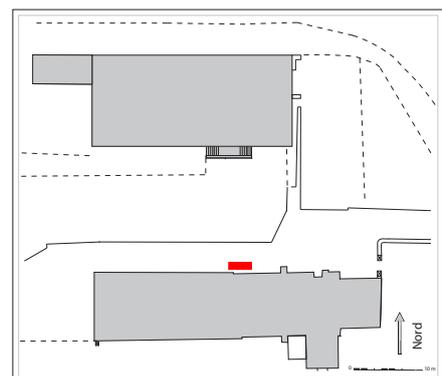
Mortier

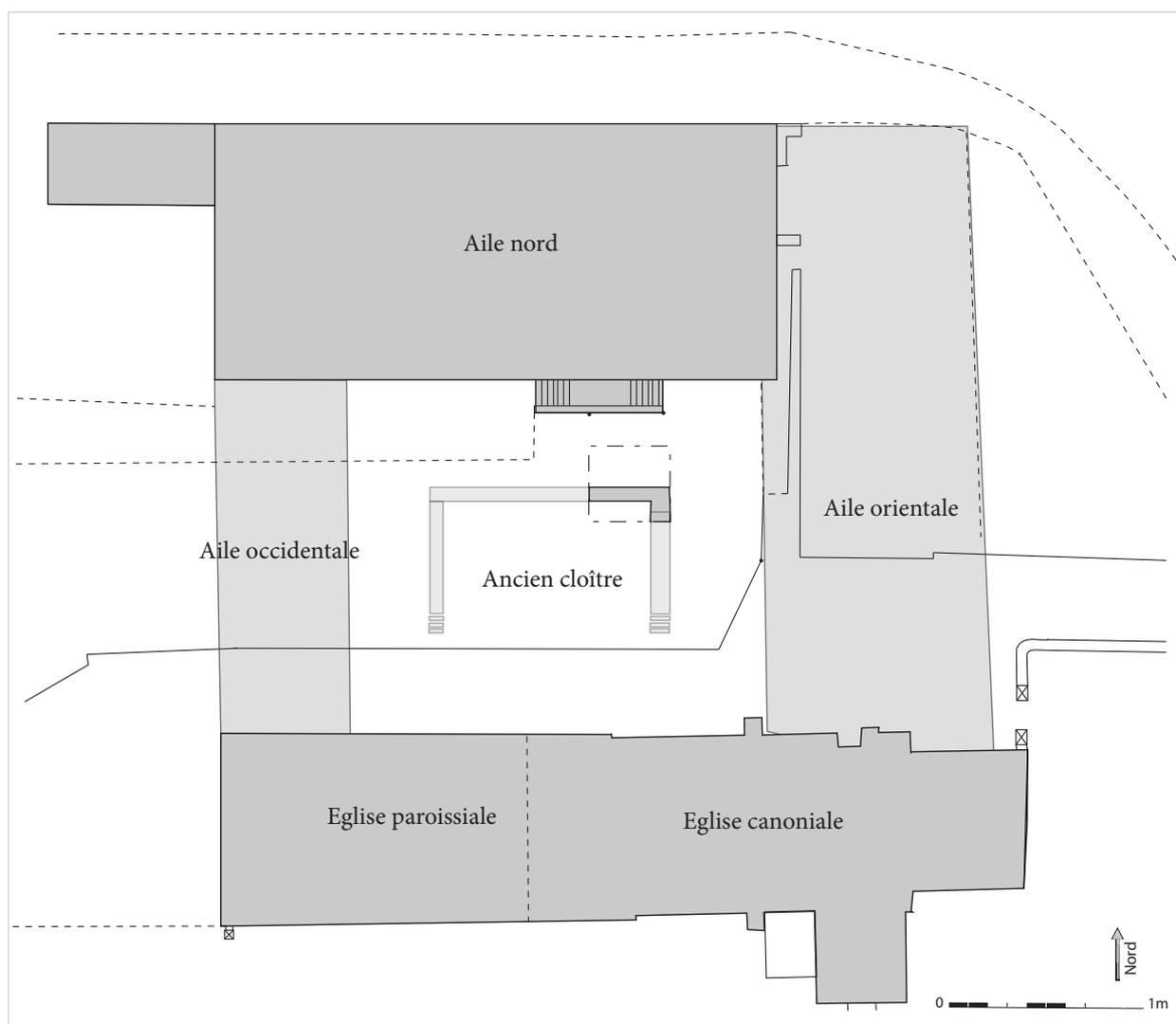
Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche X

Porte condamnée dans le mur gouttereau nord de l'église.

Relevés et DAO: KS, LQ, NB, BB





Abbaye d'Entremont (Glières-Val de Borne, Haute-Savoie)

Planche XI

Restitution du plan de l'abbaye avant sa suppression au XVIII^e siècle et localisation du cloître.

DAO: SB

INVENTAIRE DES FIGURES

© S. Bochaton sauf mention contraire.

Fig. 1 : Massifs préalpins et localisation du site abbatial d'Entremont.

Fig. 2 : Vue du site abbatial depuis le nord-est et la confluence du Borne et de l'Overan.

Fig. 3 : Les abbayes d'Abondance et de Sixt.

Fig. 4 : L'église d'Entremont : au premier plan la sacristie et à gauche le clocher.

Fig. 5 : Les maisons de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève vers 1250.

Fig. 6 : La congrégation d'Abondance vers 1240.

Fig. 7 : Commune de Glières-Val de Borne et localisation du site abbatial. © Google Maps.

Fig. 8 : Vue générale de l'ancien site abbatial depuis l'ouest. Église à droite (au sud) et ancienne aile nord du couvent à gauche (nord). Parcelle gazonnée n° 16 au centre.

Fig. 9 : Mur gouttereau nord et porte médiévale condamnée au niveau de la nef.

Fig. 10 : La façade sud de l'aile nord.

Fig. 11 : Le mur de soutènement de la parcelle de l'église.

Fig. 12 : Le jardin aménagé dans la parcelle n° 412.

Fig. 13 : *Mappe sarde*, dressée vers 1730. Archives départementales de la Haute-Savoie, 1Cd278 copie.

Fig. 14 : *Cadastre français*, 1868. Archives départementales de la Haute-Savoie, 3P3/4381.

Fig. 15 : Plan du Ministère de l'Intérieur, 1930. Archives départementales de la Haute-Savoie, 2O2481.

Fig. 16 : *Entremont et le col de la Buffaz*, Pittier à Annecy. Archives départementales de la Haute-Savoie, FRAD074_57Fi_0001_0047.

Fig. 17 : *Plan régulier désignant les réparations faites au cœur de la royale abbaye d'Entremont...*, Amoudruz architecte, 1771. Archives départementales de la Savoie, SA3455.

Fig. 18 : Ouverture du sondage à l'emplacement choisi à l'issue de l'opération de prospections géophysiques 2020. © M. Marty

Fig. 19 : Sécurisation du chantier par des barrières et panneaux « Chantier interdit au public ».

Fig. 20 : Accès sécurisé au sondage, lui-même protégé par un barnum de location.

Fig. 21 : Préparation à la fermeture du sondage et recouvrement des vestiges par du géotextile.

Fig. 22 : Résultats de la prospection électrique. © A. Quiquerez.

Fig. 23 : Sondage au pied de la volée d'escalier de l'aile nord après son rebouchage. La photo est

prise depuis le chemin qui longe la façade de l'église, là où se trouve la porte médiévale condamnée.

Fig. 24 : Décapage en cours et apparition de la couche de démolition (briques, pierres).

Fig. 25 : Vue du site abbatial depuis l'ouest. Date inconnue. Crédit : G. Pergod.

Fig. 26 : Emplacement du sondage 2021 vu en 2020.

Fig. 27 : Berme orientale et lentilles de béton (US 40 005).

Fig. 28 : US 40 006 ayant été préservée dans l'angle sud-ouest du sondage.

Fig. 29 : US 40 007 (sol géologique).

Fig. 30 : US 40 008 (couche sableuse et grise recouvrant le sol de l'atrium du cloître).

Fig. 31 : US 40 009 (sol de l'atrium de cloître) et vestiges de la canalisation CAN 4003.

Fig. 32 : Berme ouest du sondage et couche noire. Négatif d'un niveau de circulation ?

Fig. 33 : Porte dans l'aile nord (POR 2060) vue depuis l'extérieur.

Fig. 34 : Porte dans l'aile nord (POR 2060) vue depuis l'intérieur.

Fig. 35 : Canalisation en métal découverte au fond de l'US 40 004.

Fig. 36 : Vue d'ensemble de l'US 40 004 et de l'US 40 011 affleurante.

Fig. 37 : Vue générale de l'amas osseux US 40 011. © Bérénice Bétend-Desgranges.

Fig. 38 : SEP 1 prenant place dans l'US 40 007. © Bérénice Bétend-Desgranges.

Fig. 39 : Vue sur SEP 2 dans la coupe nord-sud de la berme est. © Bérénice Bétend-Desgranges.

Fig. 40 : Abscès dentaire visible sur un fragment de mandibule présent dans l'US 40 004. © Bérénice Bétend-Desgranges.

Fig. 41 : Localisation des deux individus de la SEP 1 au sein de la sépulture. © Bérénice Bétend-Desgranges.

Fig. 42 : Individu 2 de la SEP1. © Bérénice Bétend-Desgranges.

Fig. 43 : Parcelle n° 16 où sont prévues les prochaines campagnes pour mener à bien l'étude du cloître.

INVENTAIRE DES PLANCHES

- Pl. I : Relevé topographique de l'ancien site abbatial d'Entremont. A2G.
- Pl. II : Plan masse du site.
- Pl. III : Localisation du sondage 2021 et de ceux qui sont prévus dans les trois années à venir.
- Pl. IV : Coupe stratigraphique nord du sondage 2021.
- Pl. V : Coupe stratigraphique est du sondage 2021.
- Pl. VI : Coupe stratigraphique ouest du sondage 2021.
- Pl. VII : Coupe stratigraphique sud du sondage 2021.
- Pl. VIII : Plan des murs et du col dallé découverts.
- Pl. IX : Mur de soutènement de la parcelle de l'église en cours de relevé pierre à pierre.
- Pl. X : Porte condamnée dans le mur gouttereau nord de l'église.
- Pl. XI : Restitution du site abbatial avant sa suppression au XVIII^e siècle et localisation du cloître.

INVENTAIRE DES TABLEAUX

- Tableau n° 1 : Les parcelles du cadastre sarde et leur nature. S. Bochaton.
- Tableau n° 2 : Numérotation des entités spatiales structurées. S. Bochaton.
- Tableau n° 3 : Inventaire des restes osseux de l'amas osseux de l'US 40 011 dans l'US 40 004. B. Bétend-Desgranges.
- Tableau n° 4 : Inventaire des os se trouvant dans l'US 40 004. B. Bétend-Desgranges.
- Tableau n° 5 : Calendrier proposé pour les prochaines opérations. S. Bochaton.

INVENTAIRE DES ESS ET DES EA

Entremont (Haute-Savoie)

Inventaire des ESS et EA

ESS 1	EGLISE
--------------	---------------

EA	Identification	Remarques
<i>Façade nord</i>		
CNT 1001	Contrefort, enduit	
POR 1002	Porte du RDC	Condamnée
CNT 1003	Contrefort en pierre de taille	
POR 1004	Bordure de porte du RDC	En pierre de taille, centre bouché d'enduit
FEN 1005	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 1006	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
ARM 1007	Armoiries	
FEN 1008	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
MUR 1030	Ancien mur de façade ouest du couvent	

<i>Façade sud</i>		
FEN 1009	Fenêtre	Encadrement en pierre de taille
FEN 1010	Bordure de fenêtre	En pierre de taille, condamnée
FEN 1011	Fenêtre	Encadrement en pierre de taille
CNT 1012	Contrefort	En pierre de taille
CHE 1014	Conduit de cheminée	

<i>Façade ouest</i>		
PORTE 1021	Porte du RDC	En bois, encadrement en pierre de taille, peinte en gris
DEC_1022	Inscription	En latin, à la peinture
ARM 1023	Armoiries	Inscrite sur pierre
NIC 1024	Niche	A fond bleu, encadré de pierres de taille dans laquelle est disposée une statue de la vierge
FEN 1025	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
COL 1026	Colonne au RDC	En pierre blanche, soutient un toit placé au-dessus de la porte 1021. Au nord
COL 1027	Colonne au RDC	Colonne sud <i>idem</i> COL 1026
ARM 1028	Armoirie au RDC	Inscrite dans la bordure de la porte en bas à gauche
PAR 1029	Pierres au sol-parvis	
MUR 1030	Ancien mur de façade ouest du couvent	Cf façade sud

<i>Façade est</i>		
TOI 1032	Toiture	En taule, reliant le clocher et l'église
FEN 1038	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 1039	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 1040	Fenêtre du 1er étage	Sans encadrement, dissimulé en partie par le toit

<i>Clocher</i>		
AER 1017	Bouche d'aération côté sud	
PORTE 1016	Porte du RDC côté sud	Encadrement en pierre de taille
FEN 1018	Fenêtre sans bordure côté sud	Fermée par un volet en bois
FEN 1019	Fenêtre côté sud	Encadrement en pierre de taille
FEN 1020	Fenêtre côté sud	Encadrement en pierre de taille
DOR 1031	Dormant de la porte côté sud	Inscription et date gravées
FEN 1034	Fenêtre du RDC côté est	Sans encadrement
FEN 1041	Fenêtre du 2ème étage côté est	Sans encadrement
FEN 1042	Fenêtre du 2ème étage côté est	Encadrement en pierre de taille
<i>Sacristie</i>		
BEN 1033	Bénitier côté est	En pierre de taille
FEN 1035	Fenêtre du RDC côté est	Encadrement en pierre de taille
FEN 1036	Fenêtre du RDC côté est	Encadrement en pierre de taille
FEN 1037	Fenêtre du 1er étage côté est	Sans encadrement

ESS 2	AILE NORD DU COUVENT
--------------	-----------------------------

EA	Identification	Remarques
<i>Aile nord / façade sud</i>		
FEN 2001	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2002	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
POR 2003	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2004	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2005	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2006	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
POR 2007	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille, en inter-niveau
POR 2008	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille, en inter-niveau
FEN 2009	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2010	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2011	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2012	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2013	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2014	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille

FEN 2015	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2016	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2017	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2018	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2019	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2020	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2021	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2022	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2023	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2024	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2025	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2026	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en pierre de taille en inter-niveaux (1er et 2ème étage)
FEN 2027	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en pierre de taille en inter-niveaux (1er et 2ème étage)
FEN 2028	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2029	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
ESC 2030	Escaliers en RDC	Escaliers doubles en façade
DEC_2031	Cadran solaire	Cadran solaire en façade

<i>Aile nord / façade nord</i>		
FEN 2032	Fenêtre du RDC	Type meurtrière, encadrement en pierre de taille
FEN 2033	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
LAV 2034	Vasque en pierre	Fontaine
POR 2035	Porte du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2036	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2037	Fenêtre du RDC	Encadrement en pierre de taille
FEN 2038	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2039	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2040	Fenêtre du RDC	Encadrement en béton
FEN 2041	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2042	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille et partie en bois
FEN 2043	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
DEC_2044	Décor: inscription en pierre	Pierre avec inscription en latin
ARM 2045	Armoirie	Amoires de l'abbé Marc-Antoine de Granery
FEN 2046	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2047	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2048	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2049	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en pierre de taille
FEN 2050	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton
FEN 2051	Fenêtre du 1er étage	Encadrement en béton

FEN 2052	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2053	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2054	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2055	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2056	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2057	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
FEN 2058	Fenêtre du 2ème étage	Encadrement en béton
CNT 2059	Contrefort	Contrefort enduit de béton
POR 2060	Porte semi-enterrée sous les escaliers	Porte qui donne dans le cloître

ESS 3	AILE ORIENTALE
--------------	-----------------------

EA	Identification	Remarques
MUR 3001	Mur occidental de l'aile (côté cloître)	Amorce du mur uniquement.

ESS 4	CLOÎTRE
--------------	----------------

EA	Identification	Remarques
MUR 4001	Mur bahut nord du cloître	Orientation est-ouest
MUR 4002	Mur bahut oriental du cloître	Orientation nord-sud
SOL 4003	Sol dallé de l'atrium du cloître	Comprend CAN 4004
CAN 4004	Canalisation d'évacuation en négatif	Conservé environ 30 cm de profondeur

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Entremont (Haute-Savoie) - Angle nord-est du cloître (n°2214122) - parcelle n° 16
Inventaire des photographies

Numéro département	Code Insee de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	212	2214122	PN	1	Photo numérique	.JPG	Décapage et ouverture du sondage	M. M
74	212	2214122	PN	2	Photo numérique	.JPG	Décapage de l'US 40 002	M. M
74	212	2214122	PN	3	Photo numérique	.JPG	Décapage de l'US 40 002 (2)	M. M
74	212	2214122	PN	4	Photo numérique	.JPG	Démarage de la fouille	M. M
74	212	2214122	PN	5	Photo numérique	.JPG	US 40 004 au décapage	S. B.
74	212	2214122	PN	6	Photo numérique	.JPG	US 40 004 au décapage et berme nord	S. B.
74	212	2214122	PN	7	Photo numérique	.JPG	Berme nord, coupe ouest-est	S. B.
74	212	2214122	PN	8	Photo numérique	.JPG	Berme occidentale, coupe sud-nord	S. B.
74	212	2214122	PN	9	Photo numérique	.JPG	Berme sud, coupe est-ouest	S. B.
74	212	2214122	PN	10	Photo numérique	.JPG	Berme orientale, coupe nord-sud	S. B.
74	212	2214122	PN	11	Photo numérique	.JPG	Amas osseux 40 011 dans l'US 40 004	B. B. D.
74	212	2214122	PN	12	Photo numérique	.JPG	Amas osseux 40 011 dans l'US 40 004, détails	B. B. D.
74	212	2214122	PN	13	Photo numérique	.JPG	Amas osseux 40 011 dans l'US 40 004, détails sans mire	B. B. D.
74	212	2214122	PN	14	Photo numérique	.JPG	Amas osseux 40 011 dans l'US 40 004, détails sans mire (2)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	15	Photo numérique	.JPG	Amas osseux 40 011 dans l'US 40 004, détails sans mire (3)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	16	Photo numérique	.JPG	Amas osseux 40 011 dans l'US 40 004, détails sans mire (4)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	17	Photo numérique	.JPG	Photo générale US 40 004	S. B.
74	212	2214122	PN	18	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006	S. B.
74	212	2214122	PN	19	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 006 et US 40 004	S. B.
74	212	2214122	PN	20	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 006 et US 40 004 sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	21	Photo numérique	.JPG	Berme nord, coupe ouest-est (2)	S. B.
74	212	2214122	PN	22	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 006 et US 40 004 sans mire depuis berme orientale	S. B.

74	212	2214122	PN	23	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 006 et US 40 004 sans mire depuis berme nord	S. B.
74	212	2214122	PN	24	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 004 sans mire depuis berme occidentale	S. B.
74	212	2214122	PN	25	Photo numérique	.JPG	Canalisation en métal dans US 40 004	S. B.
74	212	2214122	PN	26	Photo numérique	.JPG	Vue générale de la canalisation en métal dans US 40 004, depuis côté est du sondage	S. B.
74	212	2214122	PN	27	Photo numérique	.JPG	Vue détaillée de la canalisation de l'US 40 004 hors contexte	S. B.
74	212	2214122	PN	28	Photo numérique	.JPG	Vue détaillée de la canalisation de l'US 40 004 hors contexte (2)	S. B.
74	212	2214122	PN	29	Photo numérique	.JPG	Vue détaillée de la canalisation de l'US 40 004 hors contexte (3)	S. B.
74	212	2214122	PN	30	Photo numérique	.JPG	Vue détaillée de la canalisation de l'US 40 004 hors contexte (4)	S. B.
74	212	2214122	PN	31	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 004 avec apparition de SP 1 qui prend place dans US 40 007	S. B.
74	212	2214122	PN	32	Photo numérique	.JPG	Vue générale de l'US 40 004 avec apparition de SP 1 qui prend place dans US 40 007 sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	33	Photo numérique	.JPG	Photo générale de SP 1	B. B. D.
74	212	2214122	PN	34	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1	B. B. D.
74	212	2214122	PN	35	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1 (2)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	36	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1 (3)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	37	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1 (4)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	38	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1 (5)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	39	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1 (6)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	40	Photo numérique	.JPG	Détails de SP 1 (7)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	41	Photo numérique	.JPG	Photo générale de SP 1 sans mire	B. B. D.
74	212	2214122	PN	42	Photo numérique	.JPG	Photo de l'individu 2 de SP 1	B. B. D.
74	212	2214122	PN	43	Photo numérique	.JPG	Détail de l'individu 2 de SP 1	B. B. D.
74	212	2214122	PN	44	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007 depuis berme sud sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	45	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	46	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007 depuis berme nord	S. B.
74	212	2214122	PN	47	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007 depuis berme nord (2)	S. B.
74	212	2214122	PN	48	Photo numérique	.JPG	Photo de l'US 40 010 et l'US 40 006 depuis berme nord	S. B.
74	212	2214122	PN	49	Photo numérique	.JPG	Photo de l'US 40 010 et l'US 40 006 depuis berme nord, moitié occidentale	S. B.

74	212	2214122	PN	50	Photo numérique	.JPG	Photo de l'US 40 010 et l'US 40 006 depuis berme nord, moitié orientale	S. B.
74	212	2214122	PN	51	Photo numérique	.JPG	Vue générale sur US 40 006 et US 40 007 depuis angle nord-est du sondage	S. B.
74	212	2214122	PN	52	Photo numérique	.JPG	Vue générale sur US 40 006, US 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	53	Photo numérique	.JPG	Vue générale sur US 40 006, US 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis berme sud (2)	S. B.
74	212	2214122	PN	54	Photo numérique	.JPG	Vue générale sur US 40 008, 40 010 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	55	Photo numérique	.JPG	Photo de l'US 40 006 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	56	Photo numérique	.JPG	Vue générale sur US 40 006, US 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis angle sud-ouest du sondage	S. B.
74	212	2214122	PN	57	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, US 40 008 et US 40 010 depuis berme est	S. B.
74	212	2214122	PN	58	Photo numérique	.JPG	Photo générale de l'US 40 008	S. B.
74	212	2214122	PN	59	Photo numérique	.JPG	Photo générale de l'US 40 008 sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	60	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis berme sud (3)	S. B.
74	212	2214122	PN	61	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis berme sud, moitié occidentale du sondage	S. B.
74	212	2214122	PN	62	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis berme sud, moitié orientale du sondage	S. B.
74	212	2214122	PN	63	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, US 40 008 et US 40 010 depuis berme orientale	S. B.
74	212	2214122	PN	64	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, US 40 007, US 40 008 et US 40 010 depuis angle sud-est du sondage	S. B.
74	212	2214122	PN	65	Photo numérique	.JPG	Photo du trou d'évacuation de la canalisation 4003 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	66	Photo numérique	.JPG	Photo du trou d'évacuation de la canalisation 4003 depuis berme sud sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	67	Photo numérique	.JPG	Photo générale de l'US 40 007 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	68	Photo numérique	.JPG	Photo générale de l'US 40 007 depuis berme sud sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	69	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 007, US 40 009 et US 40 010 depuis berme occidentale	S. B.

74	212	2214122	PN	70	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 006, US40 007, US 40 009 et US 40 010 depuis berme orientale	S. B.
74	212	2214122	PN	71	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007, US 40 009 et US 40 010 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	72	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007, US 40 009 et US 40 010 sans mire depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	73	Photo numérique	.JPG	Photo générale de US 40 007, US 40 009 et US 40 010 sans mire depuis berme sud (2)	S. B.
74	212	2214122	PN	74	Photo numérique	.JPG	Coupe ouest-est de la berme nord sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	75	Photo numérique	.JPG	Vue sur US 40 007 et US 40 010 depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	76	Photo numérique	.JPG	Vue sur berme orientale et angle nord-est du sondage depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	77	Photo numérique	.JPG	Vue sur berme occidentale et angle nord-ouest du sondage depuis berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	78	Photo numérique	.JPG	Coupe ouest-est de la berme nord	S. B.
74	212	2214122	PN	79	Photo numérique	.JPG	Coupe ouest-est de la berme nord (2)	S. B.
74	212	2214122	PN	80	Photo numérique	.JPG	Coupe est-ouest de la berme sud	S. B.
74	212	2214122	PN	81	Photo numérique	.JPG	Coupe est-ouest de la berme sud sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	82	Photo numérique	.JPG	Coupe nord-sud de la berme orientale	S. B.
74	212	2214122	PN	83	Photo numérique	.JPG	Coupe nord-sud de la berme orientale sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	84	Photo numérique	.JPG	Coupe sud-nord de la berme occidentale	S. B.
74	212	2214122	PN	85	Photo numérique	.JPG	Coupe sud-nord de la berme occidentale sans mire	S. B.
74	212	2214122	PN	86	Photo numérique	.JPG	Photo de SP 2 dans coupe orientale du sondage	B. B. D.
74	212	2214122	PN	87	Photo numérique	.JPG	Photo de SP 2 dans coupe orientale du sondage sans mire	B. B. D.
74	212	2214122	PN	88	Photo numérique	.JPG	Photo de SP 2 dans coupe orientale du sondage (2)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	89	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue latérale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	90	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue latérale très légèrement postérieure	B. B. D.
74	212	2214122	PN	91	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue postérieure	B. B. D.

74	212	2214122	PN	92	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue dorso-latérale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	93	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue postérieure (2)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	94	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue postérieure (3)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	95	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue postérieure légèrement plantéro-latérale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	96	Photo numérique	.JPG	Calcaneus gauche de l'individu 2 de SP1 en vue postérieure (4)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	97	Photo numérique	.JPG	Tibia gauche de l'individu 2 de SP1 en vue antérieure	B. B. D.
74	212	2214122	PN	98	Photo numérique	.JPG	1/3 extrémité proximale du tibia gauche de l'individu 2 de SP1 en vue antérieure	B. B. D.
74	212	2214122	PN	99	Photo numérique	.JPG	Détail pathologie sur la diaphyse du tibia gauche de l'individu 2 de SP1 en vue médiale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	100	Photo numérique	.JPG	Détail pathologie sur la diaphyse du tibia gauche de l'individu 2 de SP1 en vue médiale (2)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	101	Photo numérique	.JPG	Détail pathologie sur la diaphyse du tibia gauche de l'individu 2 de SP1 en vue médiale (3)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	102	Photo numérique	.JPG	Détail pathologie sur la diaphyse du tibia gauche de l'individu 2 de SP1 en vue médiale (4)	B. B. D.
74	212	2214122	PN	103	Photo numérique	.JPG	Calcaneus droit de l'individu 2 de SP1 en vue postéro-latérale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	104	Photo numérique	.JPG	Calcaneus droit de l'individu 2 de SP1 en vue postéro-médiale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	105	Photo numérique	.JPG	Calcaneus droit de l'individu 2 de SP1 en vue dorsale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	106	Photo numérique	.JPG	Calcaneus droit de l'individu 2 de SP1 en vue dorso-postérieure	B. B. D.
74	212	2214122	PN	107	Photo numérique	.JPG	Calcaneus droit de l'individu 2 de SP1 en vue postérieure légèrement dorsale	B. B. D.
74	212	2214122	PN	108	Photo numérique	.JPG	Fragment de mandibule US 40 004 en vue antérieure	B. B. D.
74	212	2214122	PN	109	Photo numérique	.JPG	Fragment de mandibule US 40 004 en vue latérale droite	B. B. D.
74	212	2214122	PN	110	Photo numérique	.JPG	Dent US 40 004 - molaire inférieure indéterminée	B. B. D.
74	212	2214122	PN	111	Photo numérique	.JPG	Dent US 40 004 (2) - incisive inférieure indéterminée	B. B. D.

74	212	2214122	PN	112	Photo numérique	.JPG	Dent US 40 004 (3) - incisive inférieure indéterminée	B. B. D.
74	212	2214122	PN	113	Photo numérique	.JPG	Dent US 40 004 (4) - incisive inférieure indéterminée	B. B. D.
74	212	2214122	PN	114	Photo numérique	.JPG	Dent US 40 004 (5) - molaire inférieure indéterminée	B. B. D.
74	212	2214122	PN	115	Photo numérique	.JPG	Dent US 40 004 (6) - incisive inférieure indéterminée	B. B. D.
74	212	2214122	PN	116	Photo numérique	.JPG	Mandibule SP 2 en vue antéro-latérale gauche	B. B. D.
74	212	2214122	PN	117	Photo numérique	.JPG	Mandibule SP 2 en vue latérale gauche	B. B. D.
74	212	2214122	PN	118	Photo numérique	.JPG	Mandibule SP 2 en vue supérieure	B. B. D.
74	212	2214122	PN	119	Photo numérique	.JPG	Pose du géotextile sur les vestiges avant le rebouchage du sondage	S.B.
74	212	2214122	PN	120	Photo numérique	.JPG	Sondage rebouché	C. P.

INVENTAIRE DU MOBILIER

INVENTAIRE TERRAIN DU MOBILIER : ENTREMONT 2021 L'ABBAYE - ANGLE NORD EST DU CLOITRE (N°2214122) - Parcelle N° 16				
N° inventaire sachets	US/SP	PHOTO OUI/NON	Identification si possible	Remarques, commentaires
x	Décapage	N	CERAMIQUE 1	Première passe du décapage
x	Décapage	N	FER 1	Première passe du décapage
x	Décapage	N	BRIQUE 2	Deuxième passe du décapage
x	Décapage	N	VERRE 2	Deuxième passe du décapage
x	Décapage	N	VERRE	Première passe du décapage
x	Décapage	N	CERAMIQUE 2	Deuxième passe du décapage
x	Décapage	N	FER 2	Deuxième passe du décapage
x	Décapage	N	FER 3	Troisième passe du décapage
x	Décapage	N	CERAMIQUE 3	Troisième passe du décapage
x	Décapage	N	FAUNE 2	Deuxième passe du décapage
x	Décapage	N	FAUNE	Première passe du décapage
x	Décapage	N	OS HUMAIN 2	Deuxième passe du décapage, fait parti de l'amas osseux de 40 004?
x	Décapage	N	OS HUMAIN	Première passe du décapage
x	40 004	N	CERAMIQUE	Situé dans coupe nord
x	40 004	N	VERRE	Situé dans coupe nord
x	40 004	N	FER	Situé dans coupe nord
x	40 004	N	FAUNE	Situé dans coupe nord
x	40 004	N	OS HUMAIN	Situé dans coupe nord
x	40 004	N	VERRE	Situé dans coupe est
x	40 004	N	FER	Situé dans coupe est
x	40 004	N	OS HUMAIN	Situé dans coupe est
x	40 004	N	FER	Situé dans coupe sud
x	40 004	N	VERRE	Situé dans coupe sud
x	40 004	N	FAUNE	Situé dans coupe sud
x	40 004	N	CERAMIQUE	Situé dans coupe sud
x	40 004	N	CERAMIQUE	Situé dans coupe sud-est
x	40 004	N	VERRE	Situé dans coupe sud-est
x	40 004	N	FER	Situé dans coupe sud-est
x	40 004	N	CERAMIQUE	Situé dans coupe sud-ouest
x	40 004	O	METAL	Canalisation
x	40 004	N	FER - Lot 2	Situé dans l'amas osseux démonté
x	40 004	N	FER	
x	40 004	N	CUIVRE	
x	40 004	N	VERRE	
x	40 004	N	CERAMIQUE	

x	40 004	N	FAUNE	
x	40 004	N	FAUNE	Petit carnivore
x	40 004	N	FAUNE	
x	40 004	N	FAUNE	Situé dans l'amas osseux démonté de 40 004
x	40 004	N	OS HUMAIN	Eléments de pieds de SP 3 ?
x	40 004	N	OS HUMAIN - LOT 1	Prélèvement de l'amas osseux de 40 004
x	40 004	N	OS HUMAIN - LOT 2	Prélèvement de l'amas osseux de 40 004
x	40 004	N	OS HUMAIN - LOT 3	Prélèvement de l'amas osseux de 40 004
x	40 004	N	OS HUMAIN - LOT 4	Prélèvement de l'amas osseux de 40 004
x	40 004	N	OS HUMAIN - LOT 5	Prélèvement de l'amas osseux de 40 004
x	40 004	N	OS HUMAIN	Coté est du sondage (nord-est)
x	40 004	N	OS HUMAIN OU FAUNE	Il s'agit bien d'os humains
x	SP 1	N	MID INDIVIDU 1	SP localisée dans US 40 007
x	SP 1	N	MIG INDIVIDU 1	SP localisée dans US 40 007
x	SP 1	N	MID INDIVIDU 2	SP localisée dans US 40 007
x	SP 1	N	MIG INDIVIDU 2	SP localisée dans US 40 007
x	SP 2	N	CRANE N DANS BERME E	SP 2 prise dans berme est
x	40 004	N	CRANE S DANS BERME E	Crâne situé au sud de SP2 à son contact
x	40 004	N	OS HUMAIN	
x	40 004	N	OS HUMAIN	
x	40 004	N	OS HUMAIN	
x	40 004	N	OS HUMAIN	
x	40 004	N	OS HUMAIN	Zone nord-est du sondage?
x	40 004	N	OS HUMAIN	Zone nord-est du sondage?
x	40 007	N	VERRE	
x	40 007	N	CERAMIQUE	
x	40 008	N	CERAMIQUE	Situé dans partie sud
x	40 008	N	CERAMIQUE	

INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

Entremont (Haute-Savoie) - Angle nord-est du cloître (N° 2214122) - parcelle n° 16

N° département	Code INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire	Type de documentation	Type de support	Description	Auteurs
74	212	2214122	G	1	Doc. Graphique	Calque	Localisation du sondage d'après le plan A2G	SB
74	212	2214122	G	2	Doc. Graphique	Calque	Mur de soutènement de la parcelle de l'église	JD, LQ, SG, SK, JP, NB, PP, ER
74	212	2214122	G	3	Doc. Graphique	Calque	Porte condamnée façade nord de l'église	KS, LQ et NB
74	212	2214122	G	4	Doc. Graphique	Calque	Berme occidentale	PP, ER, JP
74	212	2214122	G	5	Doc. Graphique	Calque	Berme Nord	PP, ER
74	212	2214122	G	6	Doc. Graphique	Calque	Berme orientale et berme sud	JD, SD
74	212	2214122	G	7	Doc. Graphique	Calque	Relevé de fin de fouille	SB, NB, KS, LQ

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Inventaire des US

Entremont (Haute-Savoie) -Angle nord-est du cloître (N° 2214122)- parcelle N°16

US	Sondage	Description	Altitudes (m NGF)		Relations physiques						Nature	
			sup.	inf.	sous	sur	équivalent à	contre	coupe	coupée par		
Angle nord-est du cloître												
40.001	1	Terre et gazon	789,49	789,04	X	40.002, 40.004, 40.005, 40.011	X	X	X	X	X	Pelouse et humus
40.002	1	Couche de blocs de pierres et de briques, avec tessons de verre et de céramique	789,42	788,6	40.001	40.004, 40.005, 40.006	X	X	X	X	X	Démolition
40.003	1	Couche noire	788,78	788,59	40.006	40.007	X	40.003	X	X	X	Traces d'incendie ?
40.004	1	Couche argileuse brune avec os humains et de faune ainsi que des tessons de céramique et de verre	789,35	788,12	40.001, 40.002, 40.005	40.007, 40.008, 40.010	X	40.003, 40.006	X	X	X	Terre de cimetière
40.005	1	Couche de béton	789,44	789,14	40.001, 40.002	40.004	X	X	X	X	X	Dalle de béton
40.006	1	Couche compacte avec blocs de tuf, ardoises, briques. Grisée	789,04	788,62	40.002	40.003, 40.007	X	40.004	X	X	X	Démolition/aménagement?
40.007	1	Couche brune-orangée, blocs de pierre	788,52	787,14	40.003, 40.004, 40.006, 40.009, 40.010	X	X	40.010	X	X	40.010	Terrain géologique
40.008	1	Niveau sableux et gris au sud du sondage	788,42	788,18	40.004	40.009	X	40.010	X	X	X	Remblai ?
40.009	1	Niveau de dalles de pierre	788,24	788,16	40.008	40.007	X	40.010	X	X	X	Niveau de sol
40.010	1	MUR 4001	788,6	788,2	40.004	40.007	X	40.007	40.007	40.007	40.007	Mur bahut
40.011	1	Amas osseux	788,72	788,34	40.002	X	40.004	X	X	X	X	Amas osseux

CATALOGUE DES SÉPULTURES

NB : les appels de figures renvoient aux illustrations présentées dans le présent catalogue, et non pas dans le rapport en entier.

SÉPULTURE N° 1

Année de fouille : 2021



Figure 1 : Vue générale de la SEP 1 et de ses deux individus.

Description : il s'agit d'une sépulture primaire et double (fig. 1) installée dans l'US 40 007, dans le quart nord-est du sondage et orientée selon un axe nord-ouest/sud-est. Elle apparaît à 788,70 m NGF et repose à 788,34 m NGF. Elle est incomplète puisqu'elle est coupée par la berme nord du sondage. Ni la fosse ni aucune architecture funéraire ne sont conservées. Seule une trace de mortier est visible sur le côté droit des individus (fig. 1 et 2) qui pourrait être un reliquat d'architecture funéraire. Des pierres sont accumulées sur le côté gauche des individus, sans organisation particulière. Seulement, la conservation ne permet pas d'affirmer s'il y a ou non les restes d'une architecture funéraire.

Conservation : (voir fig. 4 et 5 : fiches de conservation) seule la partie inférieure des squelettes est conservée à partir du dernier tiers distal des fémurs. En ce qui concerne la matière osseuse, elle est jugée comme étant en très bonne conservation.

Description taphonomique : Un premier sujet, appelé « individu 1 » repose sur l'« individu 2 » (fig. 2) et à son contact. Les individus reposaient sur le dos, les membres inférieurs en extension, la tête au nord et les pieds au sud.



Figure 2 : Localisation des deux individus de la SEP 1.

Observations taphonomiques et interprétation :

- Individu 1 :

Le tibia droit est en vue antérieure, en connexion lâche avec le pied. La fibula droite semble avoir chuté à l'aplomb du tibia. Elle est en vue médiale et déconnectée du tibia. En ce qui concerne le pied droit, les calcaneus et talus apparaissent en vue dorso-médiale, tout comme les naviculaires. Ce dernier est déconnecté du talus, mais en connexion avec les cunéiformes. Le cunéiforme intermédiaire est en vue dorsale, tandis que le médial est en vue latérale et le cunéiforme latéral en vue dorso-latérale. En ce qui concerne les métatarses, ces derniers reposent sur leur face dorsale, l'extrémité du premier métatarse au contact de son controlatéral. L'ensemble du pied est en connexion étroite.

Le tibia gauche est en vue antérieure légèrement médiale et est en connexion lâche lui aussi avec le pied. Ce dernier est en connexion stricte jusqu'aux métatarses, et apparaît en vue dorso-médiale.

La chute de la fibula droite et la légère déconnexion des éléments du tarse du pied homolatéral peuvent exprimer un mouvement des os dû au fait que la jambe et le pied droit reposent sur la jambe gauche de l'individu du dessous. Aussi, la chute de la fibula droite évoque la présence d'un espace vide, ou de la décomposition des parties molles, permettant sa chute. Les pieds reposent sur leurs talons, on note un mouvement d'éversion au niveau des chevilles, mais qu'ils sont tout de même maintenus et contraints vers l'avant, malgré la labilité des métatarses et phalanges. Les pieds sont en hyperextension, en « danseuse ». Les calcaneus sont rapprochés, et la position générale des pieds rapprochés exprimant une contrainte peut être due à la présence d'une enveloppe funéraire. On peut envisager un effet de chaussure, expliquant le maintien de la connexion des éléments du pied et la légère déconnexion entre le pied et la cheville.

- Individu 2 :



Figure 3 : Vue générale de l'individu 2 dans la sépulture 1.

En ce qui concerne le second individu (fig. 3), situé sous l'individu 1, il est observable à partir du dernier tiers des fémurs qui apparaissent par leur face antérieure. De prime abord, le fémur gauche semble appartenir à l'individu 1. Or il s'agit bien du fémur gauche de l'individu 2. Il est resté en place tandis que son tibia gauche a glissé en aval qui apparaît par sa face médiale tout comme la fibula homolatérale. La patella gauche quant à elle a chuté légèrement en aval, sur le côté gauche, et est donc visible par sa face médiale elle aussi. Quant au pied gauche, il est en connexion lâche avec le tibia et apparaît en vue plantaire. En effet, le talus et le calcaneus apparaissent en vue totalement médiale tandis que les cunéiformes sont en vue médio-plantaire. Quant aux métatarses, ils apparaissent en vue plantaire.

Son tibia droit est en vue antérolatérale, il est en connexion lâche avec le talus. Ce dernier apparaît par sa face distale et très légèrement antérieure. La fibula droite est en vue antérieure. La jambe du talus a subi une éversion et repose en vue médiale et légèrement dorsale. Les métatarses quant à eux semblent avoir été perturbés.

Le pied gauche de l'individu 2 ne semble pas avoir été perturbé au niveau de ses connexions articulaires par l'individu 1. Seule la position de la jambe homolatérale, déconnectée du fémur exprime peut-être le fait que le premier individu ait perturbé l'individu 2 pendant la décomposition, ou que le poids du corps ait fait céder la connexion tibio-fémorale. De plus, cela peut matérialiser le fait que la décomposition ait eu lieu dans un espace vide. Aussi, la position générale du tarse et des métatarses, en éversion, pourraient évoquer un mouvement possible lors de l'installation simultanée du corps de l'individu 1 sur l'individu 2.

Données biologiques : la conservation anatomique des individus ne nous permet pas de réaliser d'étude biologique complète. Cependant, la prise de mesure des tibias permet d'établir une estimation de la stature dans le cas où le sexe est indéterminé (Cleuveniot et Houët, 1993). Pour l'individu 1, la stature a été estimée à 160,23 cm avec un écart type de plus ou moins 4,04 cm. Pour le second individu, sa stature se situerait autour de 172,99 cm avec un écart type de plus ou moins 4,04 cm.

En ce qui concerne de l'état sanitaire, sur l'individu 2, on remarque ce qui peut s'apparenter à un traumatisme sur le premier tiers proximal de la diaphyse du tibia gauche du sujet (fig. 6). De plus, des enthésopathies bilatérales (fig. 7 et 8) ont été observées au niveau de l'insertion du tendon d'Achille sur les calcaneus. Un renflement sur la partie antéromédiale du tibia gauche a été observé. Rien n'a été observé sur les restes de l'individu 1.

Mobilier : aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette sépulture.

Datation : le premier métatarse de l'individu 2 est en cours d'analyse pour une potentielle datation au carbone¹⁴.

<p><i>Résumé</i> : il s'agit d'une sépulture primaire et double, orientée nord-est/sud-ouest, avec une inhumation différée en espace vide. L'emprise de la berme sur la partie supérieure du squelette ne permet pas de plus amples observations.</p>

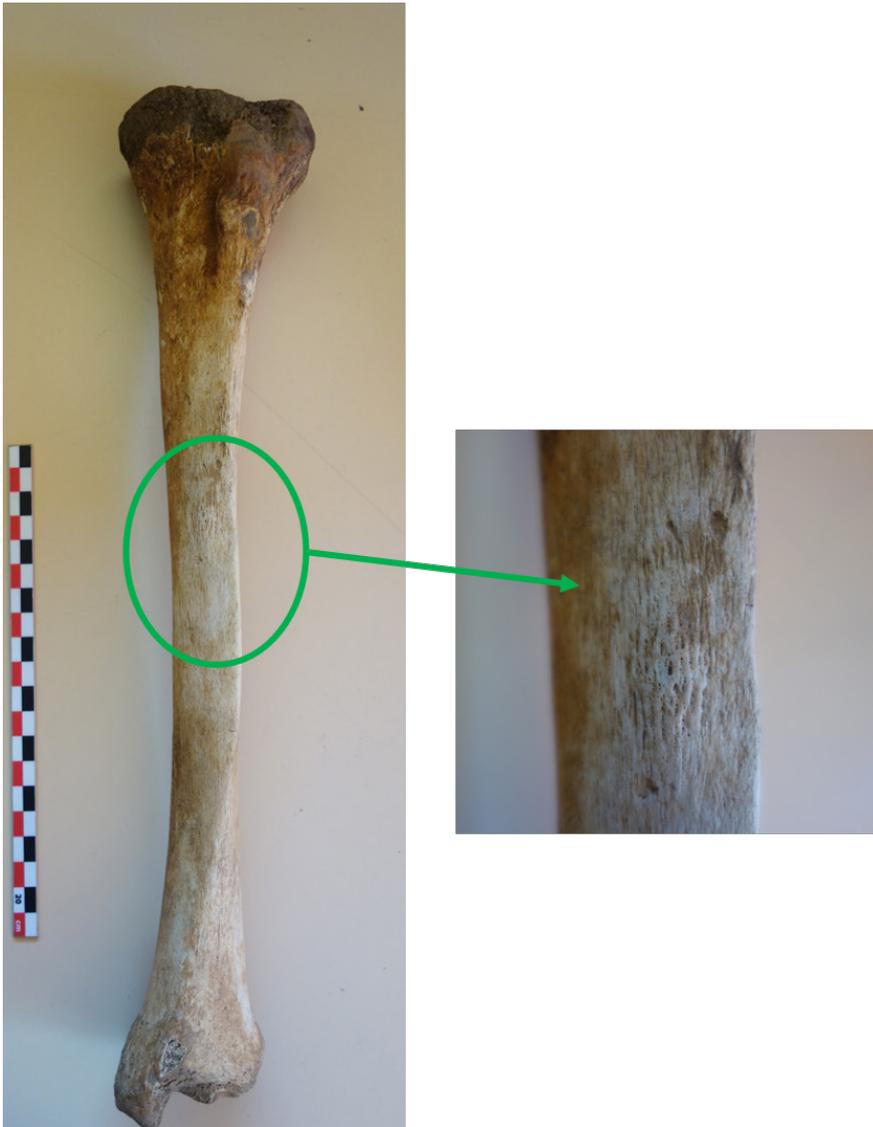


Figure 6 : Traumatisme sur la diaphyse du tibia gauche de l'individu 2 de la SEP 1.



Figure 7 : Calcaneus gauche de l'individu 2 de la SEP 1, en vue postérieure légèrement dorsale. Les flèches indiquent la présence d'enthésopathies.



Figure 8 : Gros plan des enthésopathies présentes sur le calcanéus gauche de l'individu 2 de la SEP 1.

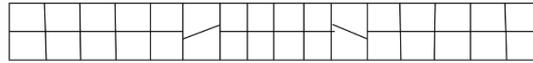
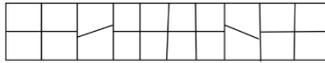
FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2021

Site: Entremont

SP 1
N° squelette : individu 1

Auteur : BBD



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Élément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Germe présent in situ
- Un de ces éléments est présent
- L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

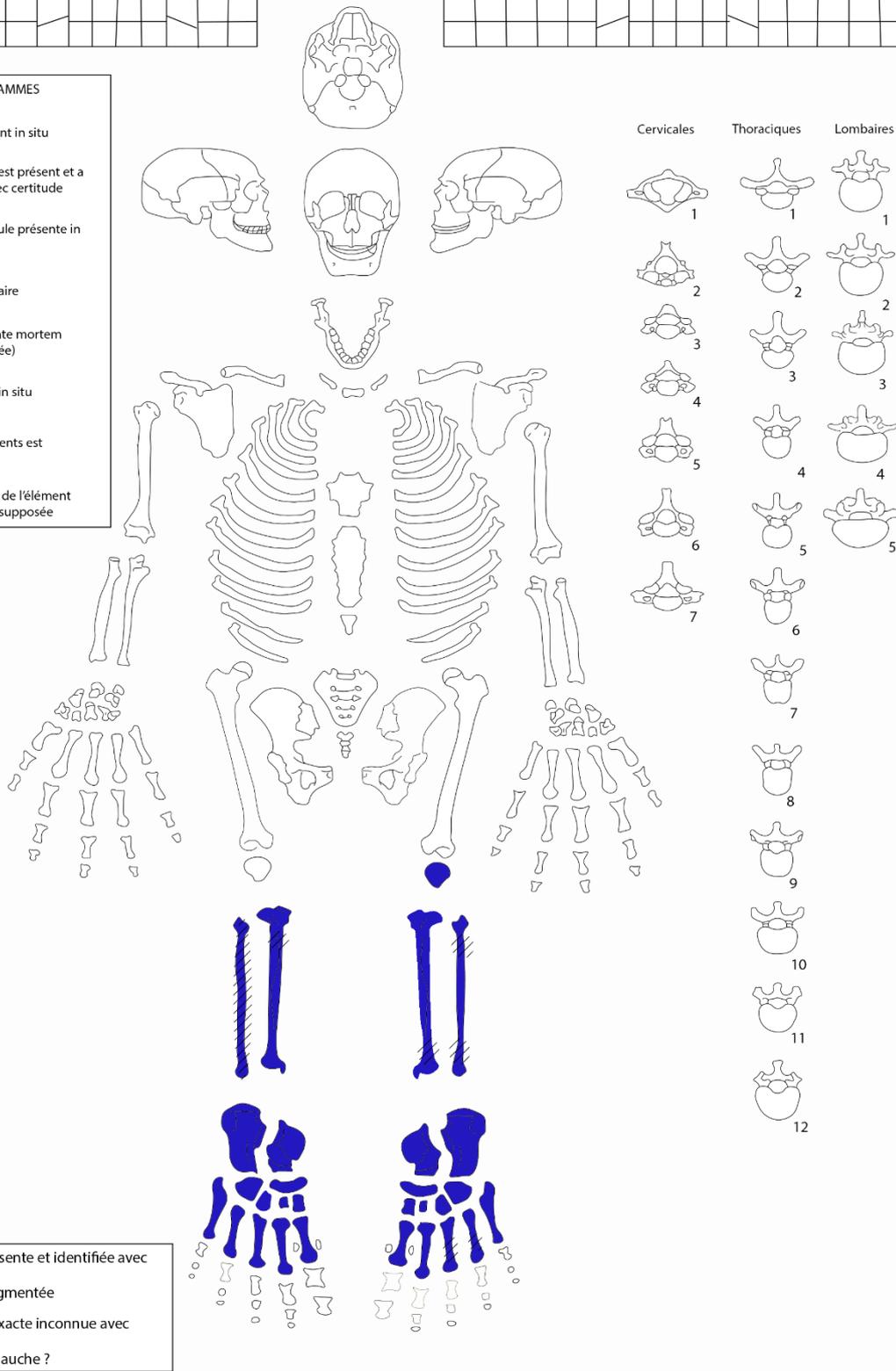


Figure 4 : Fiche de conservation de l'individu 1 de la SEP 1.

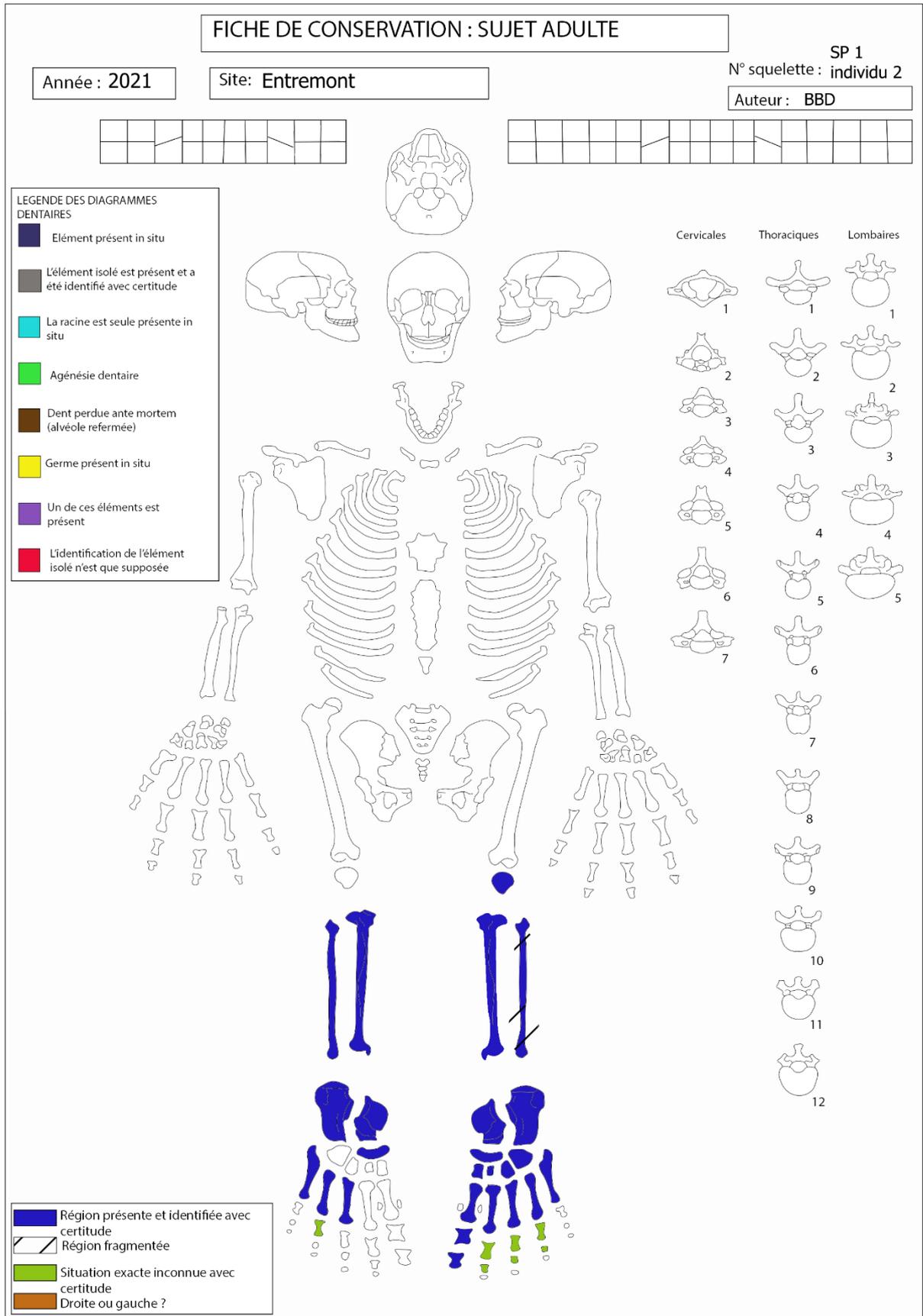


Figure 5 : Fiche de conservation de l'individu 2 de la SEP 1.

SÉPULTURE N° 2

Année de fouille : 2021

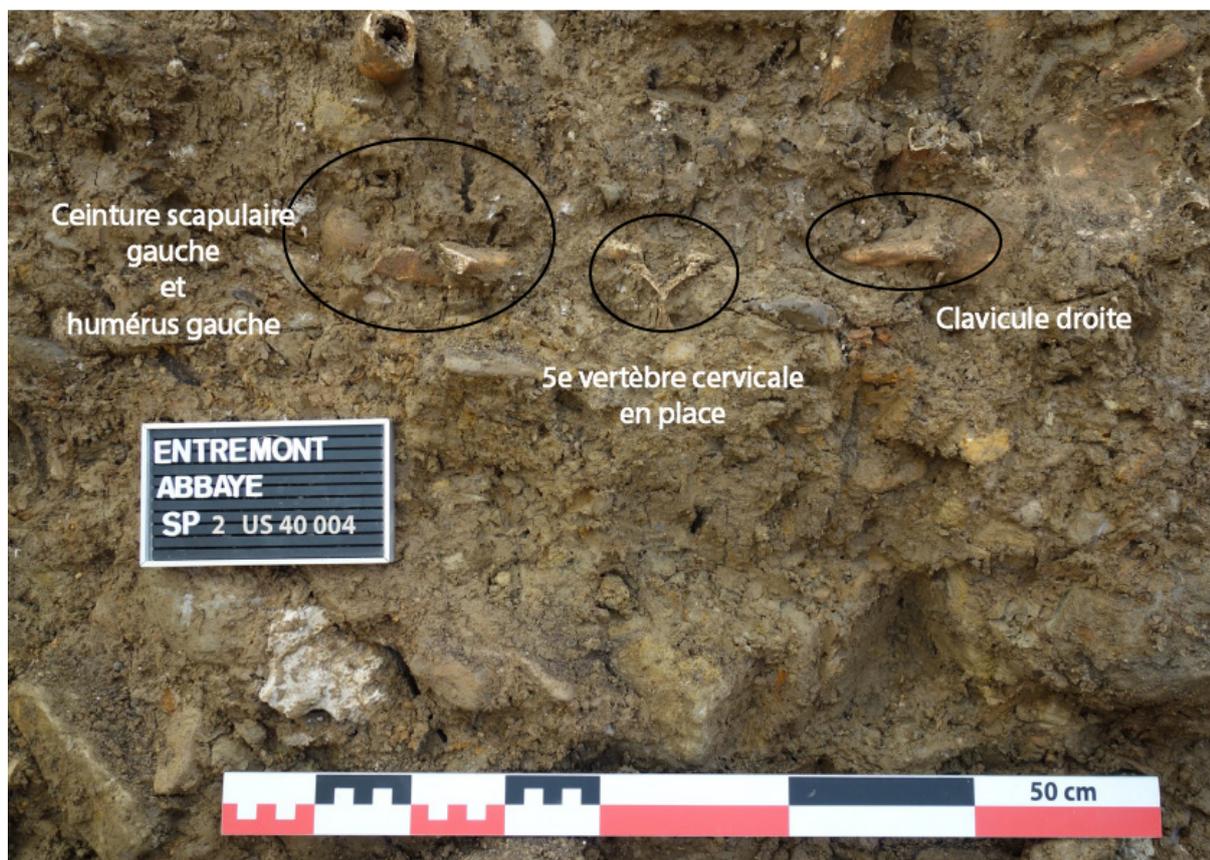


Figure 9 : Vue de la ceinture scapulaire et de la cinquième vertèbre cervicale, pris dans la berme est du sondage.

Description : il s'agit d'une sépulture probablement individuelle et primaire, prenant place dans l'US 40 004 dans le quart nord-est du sondage. Elle apparaît à une altitude de 788,50 m NGF. Seul le crâne a été dégagé, le reste du corps étant dans l'emprise de la berme est (fig. 9). Les clavicules, la cinquième vertèbre cervicale, la scapula gauche et l'humérus homolatéral sont visibles dans la coupe.

Conservation : (voir fig. 11) seul le crâne du squelette était visible, ainsi que quatre vertèbres cervicales. En ce qui concerne la conservation osseuse, elle est jugée comme étant très bonne.

Description taphonomique : à partir des éléments disponibles, la seule information qu'il est possible de restituer est que le défunt reposait initialement sur le dos.

Observations taphonomiques et interprétation : l'emprise de la berme sur presque la totalité du squelette ne permet pas ni les observations ni les interprétations au sujet de la taphonomie.

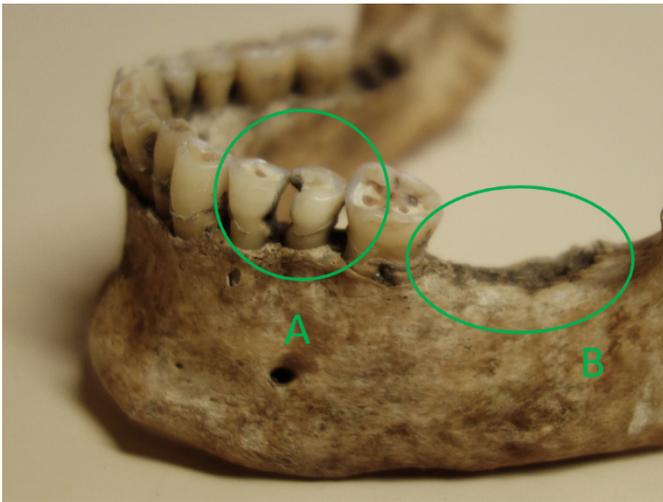


Figure 10 : Mandibule de l'individu de la SEP 2. A : carie; B : perte ante-mortem de la molaire.

Données biologiques : aucune estimation d'âge ou de sexe fiable n'a pu être réalisée sur cet individu. Cependant, nous pouvons dire qu'il peut s'agir d'un individu âgé de plus de quinze ans, en témoignent les alvéoles de la mandibule qui montrent la présence des troisièmes molaires.

En ce qui concerne l'état sanitaire, on remarque sur la mandibule de l'individu une perte *ante-mortem* résorbée de la deuxième molaire inférieure gauche (fig. 10, B). De plus, une carie est visible sur la deuxième prémolaire inférieure gauche (fig. 10, A).

Mobilier : aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette sépulture.

Datation : cette sépulture reposant dans une unité stratigraphique plus haute que la sépulture 1, l'*US 40 004* qui contient énormément de reste osseux en position secondaire, s'apparentant à de la terre de cimetière. Cet élément évoque une datation plus récente que la première sépulture.

<p><i>Résumé</i> : Il s'agit d'une sépulture probablement primaire et individuelle d'un sujet adulte orienté est-ouest.</p>

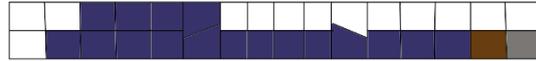
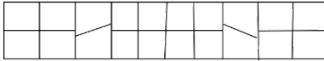
FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2021

Site: Entremont

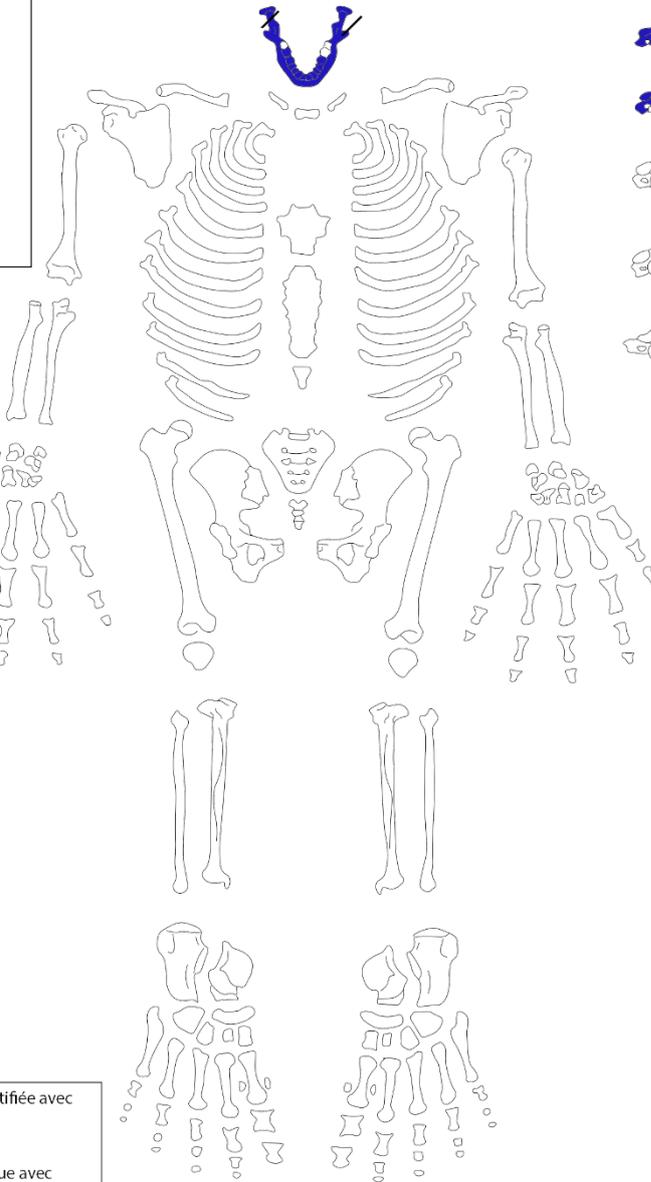
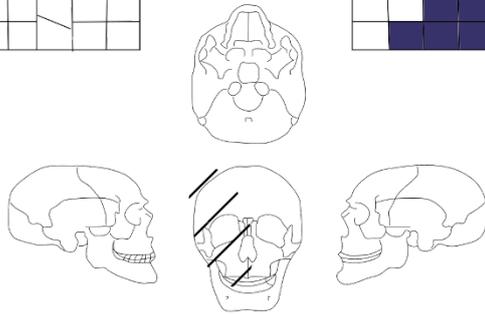
N° squelette : SP 2

Auteur : BBD

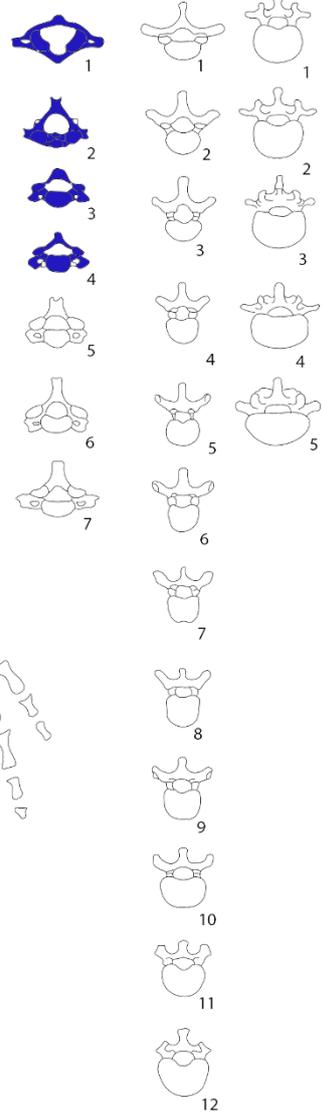


LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Élément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Germe présent in situ
- Un de ces éléments est présent
- L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales Thoraciques Lombaries



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou gauche ?

Figure 11 : Fiche de conservation de l'individu de la SEP 2.

DIAGRAMME DE HARRIS

Les résultats présentés ci-dessous seront à affiner en fonction des datations obtenues par radiocarbone.

